

Gestion des matières résiduelles

Bilan et caractérisation des matières résiduelles produites sur
le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge



Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
668, Chemin du Parc industriel
Rivière-Rouge, Qc J0T 1T0

Gestion des matières résiduelles

Bilan et caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

60268746

Juillet 2013

Signatures

Rapport préparé par :  Le 4 juillet 2013
Steve Vallières, géographe
Analyste

Rapport vérifié par :  Le 4 juillet 2013
Robert Comeau, biol., M. Sc., MAP
Chargé de projet

Équipe de réalisation

Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Marc Forget	Directeur général et secrétaire-trésorier RIDR, membre du comité aviseur et expert
Rose-Marie Shneeberger	Spécialiste en environnement MRCDL, membre du comité expert
Carine Lachapelle	Spécialiste en environnement, Ville de Rivière-Rouge, membre du comité expert
Caroline Dufour	Spécialiste en environnement, Ville de Saint-Sauveur, membre du comité expert
Brigitte Voss	Spécialiste en environnement, MRC des Pays-d'en-Haut, membre du comité expert

AECOM

Robert Comeau biol., M. Sc., MAP	Chargé de projet
Robert Millette	Évaluation économique
Gilles Hébert, ing.	Analyse des technologies
Steve Vallières, géog.	Analyse et rédaction
Manon Racine, biol.	Sondage et traitement des données
Jean-Pierre Hamelin	Infographie
Michèle Gagnon	Édition

Référence à citer :

AECOM. 2013. *Gestion des matières résiduelles – Bilan et caractérisation des matières résiduelles produites sur le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge*. Présenté à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. 50 p. et annexes.

© 2013, Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. Tous droits réservés. Cette étude a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.

Table des matières

Équipe de réalisation	v
Liste des abréviations	xiii
Introduction	1
1 Description du milieu	3
1.1 Localisation et territoire de planification	3
1.2 Population	5
1.2.1 Population permanente	5
1.2.2 Population saisonnière	6
1.2.3 Population touristique	8
2 Méthodologie	9
2.1 Bilan du secteur municipal	9
2.1.1 Bilan municipal théorique	9
2.1.1.1 Questionnaire municipal	10
2.1.2 Bilan réel	10
2.1.2.1 Matière collectée	10
2.1.2.2 Élimination	10
2.1.2.3 Collecte sélective	10
2.1.2.4 Résidus domestiques dangereux	10
2.1.2.5 Matériaux secs, CRD et encombrants	11
2.1.2.6 Autres résidus	11
2.2 Quantification et caractérisation des matières résiduelles du secteur ICI	11
2.2.1 Conseils locaux de développement (CLD)	13
2.2.2 Sondage	13
2.3 Quantification et caractérisation des matières résiduelles provenant des CRD	13
2.4 Quantification des matières résiduelles du secteur des TIC	14
2.5 Quantification et caractérisation des boues	15
2.5.1 Boues de stations d'épuration d'eaux usées municipales	15
2.5.1.1 Étangs aérés : onze (11) stations	16
2.5.1.2 Boues activées : quatre (4) stations	16
2.5.1.3 Filtres intermittents et FS : deux (2) filtres intermittents et une (1) Fosse septique communautaire	17
2.5.2 Boues de fosses septiques (BFS)	17
3 Résultats et discussion	19
3.1 Secteur municipal	19
3.1.1 Estimation de la production	19

3.1.2	Quantités récupérées par les collectes municipales.....	20
3.1.2.1	Résidus ultimes.....	21
3.1.2.2	Collecte sélective (matières recyclables).....	22
3.1.3	Potentiel résiduel de matières domestiques valorisables.....	22
3.2	Secteur ICI.....	23
3.2.1	Production théorique.....	23
3.2.2	Sondage.....	26
3.2.2.1	Type de collecte et prestataire de service.....	26
3.2.2.2	Gestion des matières organiques.....	27
3.2.2.3	Fréquence des collectes.....	27
3.2.2.4	Contenants utilisés.....	29
3.2.2.5	Taux de remplissage des contenants.....	30
3.2.3	Corrélation entre les estimations de production de matières résiduelles et les résultats du sondage.....	31
3.2.4	Quantité éliminée.....	33
3.2.4.1	Enfouis au site de la RIDR.....	33
3.2.4.2	Enfouis dans d'autres lieux d'élimination que celui de la RIDR.....	33
3.2.5	Bilan.....	34
3.3	Secteur des CRD.....	35
3.3.1	Estimation de la production.....	35
3.3.2	Quantités valorisées ou enfouies.....	36
3.3.2.1	Quantités de CRD valorisées aux installations de la RIDR.....	36
3.3.2.2	Quantités de CRD acheminées dans des lieux d'élimination.....	39
3.3.3	Bilan.....	39
3.4	Boues.....	40
3.4.1	Boues de stations d'épuration municipales.....	40
3.4.2	Boues de fosses septiques.....	42
3.5	Secteur des TIC.....	44
4	Synthèse des quantités de matières résiduelles générées et mises en valeur sur le territoire de la Régie.....	45
	Conclusion.....	47
	Bibliographie.....	49

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Profil démographique du territoire d'étude	5
Tableau 2 :	Nombre de résidences sur le territoire selon Statistique Canada et le rôle d'évaluation municipale.....	6
Tableau 3 :	Évaluation des populations présentes sur le territoire d'étude.....	7
Tableau 4 :	Évaluation de la population permanente sur le territoire	8
Tableau 5 :	Liste de codification des codes SCIAN utilisés aux fins de l'étude	12
Tableau 6 :	Localisation et description des installations d'assainissement municipales	15
Tableau 7 :	Bilan des matières résiduelles d'origine domestique générées sur le territoire de la Régie par la population permanente (2011).....	19
Tableau 8 :	Quantité de matières résiduelles récupérées en 2011 par les collectes municipales (tm)	20
Tableau 9 :	Quantité de matières résiduelles récupérées en 2011 par les collectes municipales (en proportion selon le tonnage).....	21
Tableau 10 :	Quantité de résidus domestiques dangereux (RDD) collectés en 2011 sur le territoire de la RIDR	22
Tableau 11 :	Bilan par matière résiduelle d'origine domestique pour l'année 2011 sur le territoire de la RIDR.	23
Tableau 12 :	Synthèse de la production de matières résiduelles par les industries, commerces et institutions du territoire de la Régie (2011).....	24
Tableau 13 :	Comparaison entre les quantités moyennes de matières résiduelles produites par catégorie d'ICI tel qu'exprimé dans la littérature et celles estimées à partir des résultats du sondage	32
Tableau 14 :	Bilan des matières résiduelles éliminées en 2011 par les ICI du territoire	34
Tableau 15 :	Bilan des matières résiduelles pour le secteur ICI pour l'année 2011	34
Tableau 16 :	Évaluation de la quantité de résidus de CRD produits en 2011 sur le territoire de la RIDR.....	35
Tableau 17 :	Bilan des résidus de CRD généré en 2011 par les différents secteurs de production.....	36
Tableau 18 :	Quantités de résidus de CRD prises en charge dans les différentes installations de la RIDR (2011)	37
Tableau 19 :	Quantités des résidus de CRD enfouies (2011).....	39
Tableau 20 :	Bilan de la gestion des résidus de CRD (2011)	40
Tableau 21 :	Estimé des quantités de boues générées dans les stations d'épuration municipales (2011).....	41
Tableau 22 :	Caractéristiques physico-chimiques des boues d'étang d'assainissement municipal	42
Tableau 23 :	Synthèse des volumes de boues de fosses septiques domestiques produits sur le territoire	43
Tableau 24 :	Caractéristiques physico-chimiques du filtrat de BFS.....	43
Tableau 25 :	Quantité de TIC générée sur le territoire de la RIDR (2011).....	44
Tableau 26 :	Bilan global de la gestion des matières résiduelles en 2011 sur le territoire de planification (tm/an)	45

Liste des figures

Figure 1 :	Estimation du pourcentage de matières résiduelles d'origine domestique générées sur le territoire des MRC membres de la Régie (2011).....	20
Figure 2 :	Répartition des matières domestiques collectées sur le territoire de la RIDR (2011).....	21
Figure 3 :	Composition estimée du gisement de matières résiduelles provenant des ICI (2011)	25
Figure 4 :	Pourcentage par MRC de la production estimée de matières résiduelles générées par les ICI du territoire de la RIDR (2011)	25
Figure 5 :	Type de collecte selon le pourcentage de ICI desservis (2011)	26
Figure 6 :	Pourcentage des ICI disposant d'un composteur (2011)	27
Figure 7 :	Fréquence de la collecte des résidus ultimes (déchets) chez les ICI (2011).....	28
Figure 8 :	Fréquence de la collecte du recyclage chez les ICI (2011)	28
Figure 9 :	Type de contenant utilisé par les ICI pour la collecte des déchets (2011).....	29
Figure 10 :	Type de contenant utilisé par les ICI pour la collecte des matières recyclables (2011)	29
Figure 11 :	Taux de remplissage des contenants de résidus ultimes (2011)	30
Figure 12 :	Taux de remplissage des contenants de collecte sélective (2011).....	31
Figure 13 :	Composition des résidus de CRD apportés aux installations de la RIDR par les entreprises (2011)	37
Figure 14 :	Composition des CRD apportés aux installations de la RIDR par les citoyens (2011).....	38
Figure 15 :	Composition des résidus de CRD acheminés aux écocentres et aux dépôts de la MRC des Laurentides par les citoyens et les entreprises (2011).....	38

Liste des annexes

Annexe A	Profil démographique des municipalités du territoire d'étude
Annexe B	Nombre de résidences sur le territoire à l'étude
Annexe C	Population présente sur le territoire à l'étude
Annexe D	Population permanente considérée sur le territoire à l'étude
Annexe E	Questionnaire municipal
Annexe F	Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2008-2009 (Recyc-Québec <i>et al.</i> , 2009)
Annexe G	Questionnaire acheminé aux ICI
Annexe H	Questionnaire élaboré et utilisé par la municipalité de Saint-Sauveur auprès de ses ICI
Annexe I	Bilan de la production de matières résiduelles générées par la population résidente (incluant les saisonniers)
Annexe J	Bilan des quantités de matières récupérées par les collectes municipales pour chacune des municipalités du territoire de planification
Annexe K	Bilan par matière d'origine domestique pour l'année 2011 par MRC

Annexe L	Bilan de la production de matières résiduelles par le sous-secteur des commerces
Annexe M	Bilan de la production de matières résiduelles par le sous-secteur des industries et institutions
Annexe N	Quantités de CRD et de déchets ultimes acheminés par les ICI aux installations de la RIDR par un service de collecte privée
Annexe O	Quantité de résidus ultimes des ICI acheminés au LET de la RIDR par la collecte domestique
Annexe P	Quantité de matières résiduelles éliminée en provenant des ICI du territoire de la RIDR
Annexe Q	Quantité de résidus de CRD recueillis dans les différentes installations de la RIDR
Annexe R	Quantité de résidus de CRD générés sur le territoire de la RIDR et enfouis
Annexe S	Évaluation de la production de BFS par municipalité
Annexe T	Quantité de résidus de TIQ générés sur le territoire de la RIDR
Annexe U	Synthèse des quantités de matières résiduelles générées, mises en valeur et enfouis par MRC

Liste des abréviations

BFS :	Boues de fosses septiques
CRD :	Résidus provenant du secteur de la construction, rénovation et démolition
ICI :	Secteur industries, commerces et institutions.
LQE :	Loi sur la qualité de l'environnement
MAMROT :	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MRC :	Municipalité régionale de comté
PGMR :	Plan de gestion des matières résiduelles
REP :	Responsabilité élargie des producteurs
RDD :	Résidus domestiques dangereux
RIADM :	Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes
RIDL :	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
RIDR :	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
TIC :	Résidus provenant du secteur des technologies de l'informatique et des communications

AVIS

Ce document fait état de l'opinion professionnelle d'AECOM CONSULTANTS INC. (« AECOM ») quant aux sujets qui y sont abordés. Elle a été formulée en se basant sur ses compétences professionnelles en la matière et avec les précautions qui s'imposent. Le document doit être interprété dans le contexte de la convention en date du 21 mai 2012 (la « Convention ») intervenue entre AECOM et La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (le « Client ») ainsi que de la méthodologie, des procédures et des techniques utilisées, des hypothèses d'AECOM et des circonstances et contraintes qui ont prévalu lors de l'exécution de ce mandat. Ce document n'a pour raison d'être que l'objectif défini dans la Convention et est au seul usage du Client, dont les recours sont limités à ceux prévus dans la Convention. Il doit être lu comme un tout, à savoir qu'une portion ou un extrait isolé ne peut être pris hors contexte.

AECOM, pour évaluer les quantités, ayant suivi une méthode et des procédures ainsi que pris les précautions appropriées au degré d'exactitude visé, en se basant sur ses compétences professionnelles en la matière, est d'opinion qu'il y a une forte probabilité que les quantités réelles se situent dans une marge d'erreur raisonnable. Cependant, l'exactitude de ces estimations ne peut être garantie. À moins d'indication contraire explicite, AECOM n'a pas contrevérifié les hypothèses, données et renseignements en provenance d'autres sources (dont le Client, les autres consultants, les laboratoires d'essai, les fournisseurs d'équipements, etc.) et sur lesquels est fondée son opinion. AECOM n'en assume nullement l'exactitude et décline toute responsabilité à cet égard.

AECOM décline en outre toute responsabilité envers le Client et les tiers en ce qui a trait à l'utilisation (publication, renvoi, référence, citation ou diffusion) de l'ensemble ou de parties du présent document ainsi que toute décision prise ou action entreprise sur la foi dudit document.

Introduction

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) est un organisme supra municipal qui s'est vu confier par les MRC des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et cinq municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle la responsabilité de la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. En prévision de la révision des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), la RIDR a procédé à un appel d'offres pour la réalisation d'un inventaire et d'une caractérisation des matières résiduelles générées et mises en valeur sur le territoire de planification.

Le 21 mai 2012, la RIDR a confié à AECOM le mandat de réaliser l'inventaire et la caractérisation des matières résiduelles de son territoire dans le respect des dispositions de l'article 53.9 al. 4 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) qui stipule que « *Le plan de gestion doit comprendre un inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire, qu'elles soient d'origine domestique, industrielle, commerciale, institutionnelle ou autres en distinguant par type de matière* ».

Plus spécifiquement le mandat consiste en un inventaire complet des matières résiduelles permettant de connaître les caractéristiques et les quantités de matières résiduelles produites, valorisées et éliminées sur le territoire de la RIDR. L'inventaire comprend les quantités produites, valorisées et éliminées, des secteurs résidentiels, des ICI et des CRD pour les catégories suivantes :

- les matières recyclables;
- les matières organiques;
- les résidus dangereux domestiques;
- les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ainsi que les encombrants;
- les résidus des technologies de l'informatique et des communications (TIC);
- les boues;
- les résidus ultimes.

Une estimation des quantités potentiellement valorisables, par catégorie et par territoire géographique est également produite.

De plus, l'évaluation des quantités de matières organiques effectuée dans le cadre de cet inventaire servira dans le développement des scénarios de mise en valeur de ces matières. La valorisation des matières organiques constitue pour les organismes municipaux une obligation réglementaire. Ainsi, le plan d'action 2011-2015 qui accompagne la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit les obligations et les échéanciers suivants :

- bannir l'enfouissement du papier et du carton en 2013;
- bannir l'enfouissement du bois en 2014;
- récupérer 60 % des matières organiques, incluant les résidus verts et les boues des secteurs résidentiel et ICI en 2015;
- interdire l'enfouissement de toute matière organique d'ici 2020.

Le premier chapitre de ce rapport est consacré à une description du milieu où l'on retrouve la localisation du territoire de planification et l'évaluation de la population qui y habite. Suit la méthodologie au second chapitre. Le chapitre suivant est dédié à la présentation des résultats. Une synthèse des quantités de matières générées et mises en valeurs se trouve au chapitre 4. Enfin, une conclusion complète ce rapport.

1 Description du milieu

1.1 Localisation et territoire de planification

Le territoire de planification (zone d'étude) de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) est situé dans la région administrative des Laurentides. Ce territoire correspond à celui des municipalités membres de la Régie, tel qu'identifié dans son entente de constitution. Il regroupe 35 municipalités comprises dans les MRC des Pays-d'en-Haut (10 municipalités), des Laurentides (20 municipalités) et cinq municipalités de la portion sud de la MRC d'Antoine-Labelle.

La zone d'étude est bordée au nord par d'autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Cette MRC est ensuite bordée au nord et à l'ouest par la région administrative de l'Outaouais (MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau, MRC de Papineau). La zone d'étude est bordée à l'est par la région administrative de Lanaudière (MRC de la Matawinie). Au sud, le territoire de planification est bordé par les MRC de la Rivière-du-Nord et d'Argenteuil, lesquelles font aussi partie de la région administrative des Laurentides.

L'autoroute 15 et la route nationale 117 sont les deux principaux axes routiers de la zone d'étude. L'autoroute 15 Nord termine sa course à Sainte-Agathe-des-Monts, la route 117 prend ensuite le relais, cette dernière traverse entièrement la zone d'étude du nord au sud. La route 329 relie, pour sa part, les villes de Lachute (MRC d'Argenteuil) et de Saint-Donat (MRC de la Matawinie) via plusieurs municipalités de la zone d'étude. Un peu plus au nord, les routes 323 et 327 établissent un lien entre le secteur de Tremblant, Lachute et l'Outaouais (portion nord de la MRC de Papineau).

On retrouve sur le territoire de la zone d'étude deux sites privés de traitement des boues (Recyclage Jorg) situé dans la municipalité de la Rouge et Plomberie Saint-Jovite. Les différentes autres installations présentes sur le territoire de la RIDR ou qui desservent ce territoire sont les suivantes :

Site et exploitants	Localisation
Lieux d'enfouissement	
L.E.T. de Rivière-Rouge	Secteur sud de la MRC d'Antoine-Labelle (RIDR)
L.E.T. Sainte-Sophie	MRC de la Rivière-du-Nord (Waste Managment)
L.E.T. de Lachute	MRC d'Argenteuil (Gestion environnementale Nord-Sud et RIADM)
L.E.T. de Mont-Laurier	Secteur nord de la MRC d'Antoine-Labelle (RIDL)
L.E.T. de Lachenaie	MRC Les Moulins (BFI)
Dépôts de matériaux secs	
Recyclage Sainte-Adèle	Sainte-Adèle
Écocentre*	
RIDR	Municipalité de Rivière-Rouge
Municipalité d'Amherst	Amherst
Municipalité d'Huberdeau	Huberdeau
Municipalité de Lac Supérieur	Lac Supérieur
Municipalité de La Conception**	La Conception**
Municipalité de La Minerve	La Minerve (été 2013)
Municipalité de Lantier	Lantier
Municipalité de Montcalm**	Montcalm**

Site et exploitants	Localisation
Écocentre* (suite)	
Municipalité de Mont-Tremblant	Mont-Tremblant
Municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts	Sainte-Agathe-des-Monts
Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides	Sainte-Lucie-des-Laurentides
Municipalité de Val-des-Lacs	Val-des-Lacs
Municipalité de Saint-Sauveur (Piedmont, Morin Heights, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur)	Saint-Sauveur
Municipalité de Sainte-Adèle	Sainte-Adèle
Municipalité de Wentworth-Nord	Wentworth-Nord
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	Saint-Adolphe-d'Howard
Municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles**	Lac-des-Seize-Îles**
Municipalité de L'Estrel	L'Estrel
Centres de tri (collecte sélective)	
Tricentris	Lachute (MRC d'Argenteuil)
Centre de tri de matériaux de construction	
Recyclage Sterling	Mirabel
Centre de transfert de matériaux de construction	
R.C. Miller	Mont-Tremblant
Recyclage Sainte-Adèle	Sainte-Adèle
Recyclage Jorg	Nominuingue
Centre de transfert des matières recyclables	
Recyclage Jorg	Nominuingue
RIDR	Rivière-Rouge
Dépôts municipaux de résidus domestiques dangereux	
Municipalité de Labelle	Labelle
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré	Saint-Faustin-Lac-Carré
Ville de Rivière-Rouge	Rivière-Rouge
Ville de Rivière-Rouge (secteur Sainte-Véronique et secteur L'Annonciation)	Rivière-Rouge
Municipalité de L'Ascension	L'Ascension
Municipalité de La Macaza	La Macaza
Municipalité de Nominuingue (Nominuingue et Lac-Saguay)	Nominuingue

* Les écocentres comprennent tous un dépôt de RDD.

** Écocentre mobile pendant la saison estivale.

1.2 Population

La production de matières résiduelles est directement influencée par la population présente sur le territoire à l'étude. Pour la RIDR constituée des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ainsi que de cinq municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, trois types de population sont à considérer : la population permanente, la population saisonnière ainsi que la population touristique.

De façon générale, la production de matières résiduelles sur un territoire est proportionnelle au nombre de citoyens qui y habitent en permanence. Certaines variations de ces quantités, sur la base des types de logements, du niveau moyen de scolarité de la population ou du niveau de revenus des ménages (Recyc-Québec et al., 2007) sont observables. Toutefois, chaque Québécois vivant dans un logement privé génère annuellement en moyenne 412 kg de matières résiduelles (Recyc-Québec et al., 2009). La majeure partie de ces matières est collectée en bordure de route. Cependant, la population permanente a également un impact indirect sur la production de matières résiduelles en stimulant l'activité économique régionale. Ainsi, plus les gens dépensent dans les ICI, plus ceux-ci génèrent de matières résiduelles.

Quant à la population saisonnière, appelée également de villégiature, elle habite dans des résidences secondaires (chalets privés ou loués, roulottes, etc.) pour des périodes plus ou moins longues. Ce groupe, comme les résidents permanents, présente un impact sur la gestion des matières résiduelles qui se manifeste à deux niveaux. Dans un premier temps on observe un impact direct lié à la consommation de biens et services par ces résidents saisonniers, duquel résulte une augmentation des quantités de matières résiduelles collectées dans les secteurs de villégiatures. En second lieu, ces résidents ont également un impact indirect sur la production de matières résiduelles en induisant une augmentation de l'activité économique régionale. Il en découle une augmentation des quantités de matières collectées auprès des ICI.

Pour ce qui est du dernier groupe, soit la population touristique, elle est formée par les visiteurs de passage dans la région, qui séjournent dans les hôtels, motels, auberges et campings pour des séjours généralement plus courts que la population saisonnière. Les matières résiduelles générées par cette clientèle touristique se trouvent donc compilées dans les résultats du secteur industries, commerces et institutions.

1.2.1 Population permanente

Deux sources peuvent être utilisées pour établir la population de chacune des municipalités du territoire à l'étude. Il s'agit du Répertoire municipal du MAMROT, 2012 (décret décembre 2011 basé sur l'estimation faite par l'Institut de la Statistique du Québec) et le Recensement 2011 de Statistique Canada (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>). Le tableau 1 présente la synthèse des populations établies par ces deux sources pour le territoire à l'étude. La présentation des populations par municipalité se trouve à l'annexe A.

Tableau 1 : Profil démographique du territoire d'étude

MRC	Population permanente		
	Décret ¹	Stat. Can ²	Écart
Les Laurentides	44835	45157	0,71%
Pays-d'en-Haut	39677	40331	1,62%
Antoine-Labelle	9266	9007	-2,88%
Sur le territoire de la Régie	93778	94495	0,76%

¹: Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

²: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Comme indiqué au tableau 1, l'écart de population entre les deux sources pour l'ensemble du territoire d'étude est inférieur à 1 %. Toutefois, une analyse par municipalité présente des écarts plus substantiels. Le cas de la municipalité de L'Estérel est révélateur. Selon les données que nous a fournies la MRC des Pays-d'en-Haut « tableau intitulé : Données MRCPDH », la population de L'Estérel en 2010 se chiffrait à 264 citoyens. Le Répertoire municipal du MAMROT 2012 (décret décembre 2011 basé sur l'estimation faite par l'Institut de la Statistique du Québec) fait état d'une population de 274 citoyens. Toutefois, les recensements de 2006 et de 2011 de Statistique Canada indiquent respectivement des populations des 256 et de 199 citoyens. Ainsi, la population de L'Estérel, selon le décret du MAMROT, est 38 % supérieure à celle établie par Statistique Canada pour 2011, soit l'année de référence que nous utilisons pour le bilan de production des matières résiduelles. De plus, les taux d'accroissement annuels moyens de la population entre 2006 et 2011, selon le Panorama des Régions du Québec, édition 2011, de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), pour les trois MRC sont : MRC des Pays-d'en-Haut +14,8 %, MRC des Laurentides + 7,3 % et MRC d'Antoine-Labelle – 0,2 %. Il est donc surprenant de constater que la population de la MRC des Pays-d'en-Haut a augmentée de 14,8 % selon ISQ, lorsque l'écart de population pour L'Estérel, mesuré par Statistique Canada pour la même période est de moins 22 %. Dans ce contexte, nous avons privilégié l'utilisation des données indiquées au décret du MAMROT pour établir la population permanente.

1.2.2 Population saisonnière

Plusieurs municipalités du territoire à l'étude voient leur population s'accroître significativement par la présence de villégiateurs à certaines périodes de l'année. Toutefois, les rares informations disponibles ne permettent qu'une évaluation indirecte de la population saisonnière. Ainsi, l'approche retenue ici pour évaluer la population saisonnière est tirée du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut (2005).

Deux sources de données peuvent permettre d'établir le nombre de résidences permanentes et saisonnières, soit la synthèse des rôles d'évaluation municipale et les données provenant du recensement 2011 de Statistique Canada. Une fois le nombre de résidences saisonnières (unité d'occupation) connu, on multiplie cette valeur par le taux d'occupation.

Le tableau 2 présente la synthèse du nombre de résidences permanentes et saisonnières sur le territoire des MRC de la zone d'étude selon les deux sources disponibles. Plus spécifiquement, en ce qui concerne le sommaire des rôles d'évaluation municipale, le nombre de résidences permanentes correspond au nombre de logements indiqué pour chacune des catégories à la ligne 10 de l'inventaire municipal majoré du nombre d'unités indiqué aux lignes 15 (habitations en commun), 16 (hôtels résidentiels) et 18-19 (autres immeubles résidentiels). Quant au nombre de résidences saisonnières, il est obtenu par la sommation du nombre d'unités apparaissant aux lignes 11 (chalets, maisons de villégiature) et 12 (maisons mobiles, roulottes). Pour ce qui est du total des résidences, il est obtenu par l'addition des résidences permanentes (nombre de logements) et des résidences saisonnières.

Tableau 2 : Nombre de résidences sur le territoire selon Statistique Canada et le rôle d'évaluation municipale

MRC	Résidences permanentes			Résidences saisonnières			Résidences totales		
	Stat Can ¹	Rôle	Écart	Stat Can ¹	Rôle	Écart	Stat Can ¹	Rôle	Écart
Les Laurentides	20859	22940	9,1%	13007	12846	-1,3%	33866	35786	5,4%
Pays-d'en-Haut	19532	24111	19,0%	9061	5467	-65,7%	28593	29578	3,3%
Antoine-Labelle	4158	4561	8,8%	3072	3200	4,0%	7230	7761	6,8%
RIDR	44549	51612	13,7%	25140	21513	-16,9%	69689	73125	4,7%

Source : Recensement 2011 de Statistique Canada.

En utilisant les données du recensement 2011 de Statistique Canada, on peut également déterminer le nombre de résidences. Toutefois, Statistique Canada compile ses données sur une base différente à celle utilisée par les municipalités lors de la confection de leur rôle d'évaluation. Ainsi, les données du recensement de Statistique Canada font référence aux « logements privés occupés par des résidents habituels » et au « total des logements privés ». La différence entre ces deux données permet d'obtenir le nombre de résidences saisonnières.

Les résultats présentés au tableau 2 indiquent des variations selon la source utilisée. Toutefois, l'écart mesuré en ce qui concerne le nombre de résidences total est inférieur à 5 % sur l'ensemble du territoire de la Régie. L'écart le plus important, entre le nombre de résidences permanentes et saisonnières, est mesuré pour la MRC des Pays-d'en-Haut. Les données tirées des sommaires de rôle d'évaluation municipale indiquent un plus grand nombre de résidences permanentes que celles provenant de Statistique Canada et à l'inverse un plus petit nombre de résidences saisonnières. Cette distorsion trouve son explication dans le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut (2005). On y indique que les résidences secondaires ayant une évaluation foncière élevée (environ 100 000 \$) à très élevée sont comptabilisées au rôle parmi les résidences principales.

En tenant compte de la nature des données de recensement, des bases ayant servi à leur compilation et de la raison expliquant certains écarts présentés au paragraphe précédent, il fut retenu d'utiliser les données provenant de Statistique Canada afin d'établir le nombre de résidences permanentes et saisonnières dans le cadre de cette étude. L'ensemble des données selon Statistique Canada est présenté à l'annexe B.

Afin d'évaluer la population saisonnière, il s'agit de multiplier le nombre de résidences saisonnières par un facteur d'occupation. Ici également on retrouve dans la littérature des taux d'occupation variables selon les sources. La MRC des Pays-d'en-Haut a utilisé un taux de trois habitants par logement saisonnier lors de l'élaboration de son schéma d'aménagement. Il s'agit d'une évaluation basée sur des observations ou il fut constaté qu'une résidence saisonnière était généralement occupée par un couple accompagné d'un enfant. Dans le cadre de la présente étude, le comité expert a également retenu un taux d'occupation de trois personnes par logement saisonnier. Ainsi, tel qu'indiqué au tableau 3, la population permanente desservie par la RIDR s'élève à 93 778. Toutefois, elle passerait à 169 198 personnes lorsqu'on lui additionne la population saisonnière présente sur son territoire. L'annexe C montre cette ventilation par municipalité.

Tableau 3 : Évaluation des populations présentes sur le territoire d'étude

MRC	Population		
	Permanente ¹	Saisonnière	Totale
Les Laurentides	44 835	39 021	83 856
Pays-d'en-Haut	39 677	27 183	66 860
Antoine-Labelle	9 266	9 216	18 482
RIDR	93 778	75 420	169 198

¹ : Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

Afin d'être en mesure ultérieurement d'évaluer la quantité de matières résiduelles générée par la population saisonnière, la durée moyenne de leur séjour doit être considérée. Le comité expert a statué que la durée moyenne annuelle de la présence des villégiateurs sur le territoire est de 130 jours. Pour arriver à ce chiffre, on a considéré la présence des villégiateurs à toutes les fins de semaines (2 jours) et durant une période équivalant à 5 semaines de vacances.

La transposition de cette population saisonnière ou de villégiature représente une augmentation de la population locale d'environ 26 860 résidents sur une base annuelle¹. Le tableau 4 présente le sommaire de ce résultat pour le territoire de la Régie. La ventilation par municipalité locale est présentée à l'annexe D.

Tableau 4 : Évaluation de la population permanente sur le territoire

MRC	Population permanente		
	Décret ¹	Équivalent ²	Total
Les Laurentides	44835	13898	58733
Pays-d'en-Haut	39677	9682	49359
Antoine-Labelle	9266	3282	12548
Total pour la Régie	93778	26862	120640

¹: Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

²: Population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : 1.2.2).

1.2.3 Population touristique

Il existe différentes sources pour évaluer l'ampleur de la population touristique qui visite la région. Toutefois, tel que précisé précédemment, les matières résiduelles générées par ce groupe sont incluses dans les quantités compilées pour les ICI. Il n'est donc pas requis de quantifier cette population dans le cadre de l'établissement d'un bilan de matières résiduelles.

¹ La population équivalente est obtenue en multipliant le nombre de résidences saisonnières (25 140) par le taux d'occupation de 3 personnes pour une période d'occupation de 130 jours/365 jours.

2 Méthodologie

Le présent bilan a été réalisé à partir de données théoriques et réelles. Les données ayant servi à établir le bilan théorique proviennent de diverses sources dont des publications de Recyc-Québec et d'autres études de caractérisation des matières résiduelles. Les données qui ont servi à établir les quantités réelles de matières résiduelles proviennent de la RIDR et de ses membres (MRC et municipalités). De plus, la banque de données du MDDEFP concernant l'enfouissement des matières résiduelles au Québec en 2011 (<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination.htm>) a été utilisée pour connaître les quantités de matières éliminées par les ICI ainsi que pour le secteur des CRD.

2.1 Bilan du secteur municipal

Le bilan théorique des matières résiduelles du secteur municipal concerne les déchets qui sont uniquement générés par les citoyens. Dans le cas du bilan réel, il s'agit des résidus qui ont été collectés en 2011 dans le cadre des différentes collectes municipales. Il faut cependant prendre en considération que les collectes municipales prennent aussi en charge les résidus générés par certaines ICI, notamment les déchets ultimes et le recyclage. Le bilan réel du secteur inclut donc une fraction des résidus des ICI produits par de petits générateurs.

2.1.1 Bilan municipal théorique

La caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009 (Recyc-Québec et al., 2009) a servi pour établir les quantités de matières résiduelles générées annuellement par citoyen.

La méthode consiste essentiellement, une fois que l'on connaît la population d'une municipalité, à multiplier celle-ci par la production moyenne annuelle de matières résiduelles générées par un citoyen vivant dans un logement privé au Québec, soit 412 kg (Recyc-Québec et al., 2009). Par la suite, on applique à cette quantité les taux de composition des matières résiduelles établis dans *La caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009* (Recyc-Québec et al., 2009). On obtient ainsi la quantité théorique de matières résiduelles générées par les citoyens d'une municipalité ainsi que la caractérisation de ces matières. Les valeurs obtenues ont par la suite été regroupées pour l'ensemble des municipalités de chacune des MRC du territoire d'étude et par la suite au niveau de la Régie.

Telle qu'établie à la section 1.2, la population du territoire à l'étude est grandement influencée par la présence de saisonniers. Une telle augmentation du nombre de résidents sur le territoire à l'étude induit un déséquilibre entre les quantités théoriques de matières résiduelles produites sur la base des populations permanentes et celles réellement ramassées par les collectes municipales. Ainsi, pour établir le bilan entre ce qui est produit et ce qui est ramassé, une compilation des quantités ramassées par chacune des collectes municipales a été réalisée. On a également appliqué à ce résultat les taux de composition des matières résiduelles établis dans *La caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009* (Recyc-Québec et al., 2009) pour obtenir la composition du gisement. Les valeurs obtenues ont par la suite été comparées aux objectifs de la Politique québécoise pour établir les quantités de matières résiduelles valorisables, mais qui sont actuellement acheminées à l'élimination.

En ce qui concerne les lieux publics (parcs, terrains de jeux, aréna, centre communautaire, etc.), le manque de données sur les quantités qui y sont spécifiquement recueillies, dans la zone d'étude, n'a pas permis de procéder à un traitement spécifique de ce sous-secteur. De façon générale, dans les municipalités du territoire d'étude, les matières générées dans les lieux publics sont ramassées lors des collectes régulières de résidus ultimes ou de collectes sélectives sans discrimination. Les volumes de matières générés par ce sous-secteur sont donc combinés aux quantités produites par le secteur municipal.

2.1.1.1 Questionnaire municipal

Avant le début des travaux, un questionnaire a été acheminé à chacune des municipalités du territoire. Il avait pour objectif de recueillir des informations relativement aux caractéristiques de la population, au type de logements occupés ainsi que sur la gestion des boues de fosses septiques et d'usines d'épuration. Une copie du questionnaire est présentée en annexe E.

2.1.2 Bilan réel

La caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal a été réalisée en utilisant les données fournies par la Régie et ses membres. Il s'agit essentiellement des informations concernant les quantités de matières résiduelles ramassées lors des différentes collectes municipales (collecte de résidus ultimes, collecte sélective, écocentres, dépôt de RDD et autres).

2.1.2.1 Matière collectée

Les données qui ont servi à établir le bilan de masse des matières résiduelles collectées sur le territoire de planification proviennent principalement de trois sources, soit les statistiques colligées de la RIDR ainsi que celles fournies par les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides.

2.1.2.2 Élimination

Les statistiques sur le tonnage des déchets enfouis ont permis de connaître les quantités de déchets domestiques éliminés au LET de Rivière-Rouge ainsi que ceux éliminés à l'extérieur du territoire de planification. Les déchets acheminés au site de la RIDR concernent les 5 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, l'ensemble des municipalités de la MRC des Laurentides (20 municipalités) ainsi que 4 municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut. Les données provenant de cette dernière ont permis de compléter le bilan puisque 6 municipalités acheminent partiellement ou en totalité leurs résidus ultimes vers d'autres sites que celui de la RIDR, soit ceux de Lachenaie, Sainte-Sophie et Lachute. Il est à noter que les quantités de déchets du secteur résidentiel enfouis contiennent une portion des déchets générés par des ICI adhérant à la collecte municipale.

Les informations de la banque de données du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction de l'analyse et des instruments économiques, concernant les quantités de matières enfouies (<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination.htm>) ont également été utilisées pour établir la quantité totale de matières en provenance du territoire d'étude et enfouies en 2011.

2.1.2.3 Collecte sélective

Les données du tonnage de la collecte sélective proviennent de données des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, lesquelles les ont obtenues des récupérateurs opérant le centre de tri (Tricentris). À ceci s'ajoutent les statistiques compilées par la RIDR. Celles-ci contiennent le tonnage de la collecte sélective pour 4 municipalités de MRC d'Antoine-Labelle de même que le tonnage du recyclage qui est directement acheminé au site par les citoyens et les ICI. Tout comme les déchets ultimes, une portion des résidus qui sont récupérés par l'entremise de la collecte sélective provient du secteur ICI. Notons que les quantités de matières recyclables apportées par les citoyens et les ICI au site de la Rouge constituent une infime portion de l'ensemble de matières recyclables amassées par la collecte sélective (moins de 0,5 %). Enfin, il est à noter que la municipalité de Nominique gère de façon indépendante sa collecte sélective. Les données proviennent donc directement de la municipalité.

2.1.2.4 Résidus domestiques dangereux

Les données relatives aux RDD générés sur le territoire de RIDR proviennent des MRC membres de la Régie. Il s'agit du total des masses de divers types de RDD (contenants en aérosol, produits liquides et piles) récupérés dans les dépôts et les écocentres. Des RDD sont également collectés au site la Régie. Les statistiques de la

RIDR concernent les municipalités des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Finalement, les données sur le tonnage de peinture récupérée ont été fournies par l'organisme Éco-peinture, lequel organise une collecte chez les détaillants. Les masses de peinture récupérée ont été arrimées avec celles des RDD récupérés par les municipalités et au site de la Régie.

2.1.2.5 Matériaux secs, CRD et encombrants

Les données actuellement disponibles ne permettent pas de discriminer pour les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides la provenance (résidentiel ou ICI) des matériaux secs du secteur des CDR. De plus, en raison de la nature des matériaux qui composent un grand volume des encombrants (exemples : électroménagers = métaux; meubles = bois), ces derniers, au niveau des écocentres, se confondent avec les quantités de CRD (métaux et bois) qui y sont acheminées. Il s'agit d'une situation qui n'est pas unique à la RIDR; ainsi, même Recyc-Québec, dans son plus récent bilan 2010-2011 (2012), regroupe dans la même catégorie encombrants et résidus de CRD.

Les masses de CRD présentées dans ce bilan concernent donc les matériaux secs et les encombrants collectés dans les écocentres et dépôts de la MRC des Laurentides ainsi que le tonnage des divers types de résidus de matériaux acheminés par les citoyens et les entreprises des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides au site de la Régie. Les données de masse relatives aux 10 municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut ont été compilées par la MRC. Il est à noter que la très grande partie des CRD générés par ces municipalités est acheminée à l'extérieur du territoire de planification à des fins d'élimination ou de recyclage. Les informations de la banque de données du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction de l'analyse et des instruments économiques, concernant les quantités de CRD enfouies (<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination.htm>) ont également été utilisées pour établir la quantité totale de CRD en provenance du territoire d'étude et enfouie en 2011.

2.1.2.6 Autres résidus

L'évaluation de la quantité totale de résidus de TIC générée a été obtenue en multipliant le taux de production moyen au Québec par la population résidente (incluant les saisonniers) sur le territoire. Quant à l'évaluation des quantités récupérées, elle provient exclusivement des données statistiques compilées par la RIDR.

Pour les résidus verts, les tonnages présentés proviennent de statistiques compilées par la RIDR. Encore ici, les données de masse concernant les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut ont été utilisées pour compléter le bilan. En ce qui concerne les résidus verts, les données de la RIDR ne sont pas disponibles par municipalité, mais pour l'ensemble des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle. Un ratio a donc été établi pour chacune des MRC en fonction du poids démographique qu'elle représente.

2.2 Quantification et caractérisation des matières résiduelles du secteur ICI

Les industries, commerces et institutions (ICI) génèrent de grands volumes de matières résiduelles. Contrairement aux matières générées par le secteur municipal, cette partie du gisement présente une grande hétérogénéité en fonction du type de producteur. Une autre contrainte est qu'une partie importante des matières provenant des ICI est collectée par des entreprises privées qui disposent de ces matières dans des sites autres que ceux sous le contrôle de la RIDR. Comme on ne peut établir le bilan des matières générées par ce secteur sur la base des quantités récoltées (l'information colligée par les entreprises privées n'étant pas accessible), une approche élaborée à partir de données statistiques fut utilisée.

Les données utilisées pour le sous-secteur commercial proviennent de la *Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2008-2009* (Recyc-Québec et al., 2009). Le *Portrait de la gestion des matières résiduelles dans le sous-secteur institutionnel au Québec 2004-2009* (Recyc-Québec et NI Environnement, 2009) a fourni les données utilisées pour ce sous-secteur. Comme on ne dispose pas d'étude québécoise traitant spécifiquement du sous-secteur des industries, nous avons utilisé les données d'un rapport sur la caractérisation des déchets ICI, préparé pour la Ville d'Ottawa (Génivar et al., 2007).

Il est important de noter que les données concernant l'industrie de la construction n'ont pas été traitées dans cette section du rapport. Les quantités importantes de matières résiduelles générées par ce secteur de l'industrie ainsi que la nature de celles-ci (béton, brique, gypse, bardeaux d'asphalte, métaux, plastiques industriels, etc.) qui s'apparentent beaucoup plus aux débris de construction, rénovation et démolition (CDR) font en sorte qu'elles ont été traitées avec ces derniers.

Tel qu'exprimé à la section 2.2.1, les données concernant les ICI présents sur le territoire à l'étude ont été obtenues des Centres locaux d'emploi (CLD) des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Antoine-Labelle. Les relevés d'entreprises fournis sont structurés pour tous les secteurs d'activités. Les entreprises y sont classées selon le code SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) et on y indique également pour chacune le nombre d'employés. Il est à noter que les relevés d'entreprise fournis par le CLD Pays-d'en-Haut n'étaient pas complets et pour certains ICI, le nombre d'employés n'était pas indiqué. Un nombre moyen d'employés pour ces secteurs d'activité a alors été calculé à partir des informations fournies dans les relevés d'entreprise des CLD des Laurentides et d'Antoine-Labelle. Pour ce faire, le nombre total d'employés dénombrés pour un secteur d'activité a été divisé par le nombre d'entreprises recensées pour ce même secteur d'activité. On a ainsi obtenu un nombre moyen d'employés par entreprise par secteur d'activité. Le nombre moyen d'employés ainsi obtenu a été appliqué aux entreprises des différents secteurs d'activité pour lesquelles on ne disposait pas de l'information.

La répartition des entreprises dans chacun des sous-secteurs en fonction des codes SCIAN est présentée au tableau 5. Cette répartition s'impose selon la source des statistiques utilisées pour évaluer les quantités de matières résiduelles générées.

Tableau 5 : Liste de codification des codes SCIAN utilisés aux fins de l'étude

Sous-Secteur	Sources des données statistiques utilisées	Code SCIAN du secteur	Nom du secteur
Industrie	Rapport sur la caractérisation des déchets ICI, préparé pour la Ville d'Ottawa (Génivar et al., 2007)	11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse
		21	Excavation minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz
		31-33	Fabrication
		51	Industrie de l'information et industrie culturelle
Commerce	<i>Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2008-2009 (Recyc-Québec et al., 2009)</i>	Voir la liste à l'annexe F	
Institution	<i>Portrait de la gestion des matières résiduelles dans le sous-secteur institutionnel au Québec 2004-2009 (Recyc-Québec et NI Environnement, 2009)</i>	61	Service d'enseignement
		62	Soins de santé et assistance sociale
		91 (22)	Administration publique (services publics)

Une fois regroupé, le nombre d'employés total pour chacune des catégories a été multiplié par la quantité de matières générées par employé pour cette catégorie. La quantité totale de matières résiduelles générées pour ce secteur a ainsi été déterminée. Cette valeur a de nouveau été multipliée par le pourcentage relatif des différentes matières résiduelles composant le gisement. L'addition de ces résultats nous a permis d'estimer la quantité totale de matières valorisables dans le gisement, par municipalité puis par MRC et enfin sur le territoire de la Régie.

2.2.1 Conseils locaux de développement (CLD)

Les données provenant des Centres locaux de développement ont été utilisées avec les questionnaires afin d'établir le bilan théorique des ICI. Les répertoires d'entreprise contiennent des données relativement au secteur d'activité, lesquels sont classés par code SCIAN. Les coordonnées ont permis de rejoindre les entreprises par téléphone ou par courriel. Le manque de mise à jour des données des CLD à poser problème puisque les coordonnées, le nombre d'employés de même que le code SCIAN étaient très souvent inexacts. En fonction des renseignements obtenus avec le retour des questionnaires ou lors des entrevues effectuées, des corrections ont été apportées aux relevés d'entreprises fournis par les CLD.

2.2.2 Sondage

Un questionnaire a été élaboré et acheminé à des ICI afin de valider les données concernant la production de matières résiduelles par ce secteur d'activité. Le cahier d'appel d'offres ne prévoyant pas de mesures sur le terrain, aucune visite de terrain subséquente n'a été réalisée pour valider les réponses obtenues ni de caractérisation visuelle des levées de conteneurs n'a été effectuée.

Les données des CLD ont en partie servi à établir la liste des 150 ICI à sonder. Les entreprises ont été regroupées dans trois catégories selon le nombre d'employés : petites, moyennes et grosses entreprises. De façon aléatoire, 50 ICI ont été sélectionnés par catégorie. La liste fournie par les CLD comportait cependant beaucoup d'erreurs ou n'était pas à jour relativement aux coordonnées de l'entreprise ou d'un nombre d'employés que l'on y retrouve.

L'objectif du questionnaire était de recueillir un maximum d'informations sur la production des matières résiduelles par les ICI du territoire. Le questionnaire devait être complet tout en étant suffisamment court et convivial pour maximiser le taux de réponse (voir questionnaire en annexe G). D'autre part, l'aspect confidentialité est crucial pour assurer un bon taux de réponse. Une lettre stipulant qu'AECOM assurera la confidentialité a été jointe au questionnaire. À cet effet, AECOM a demandé à la Régie de s'engager par écrit auprès des répondants à diffuser l'information recueillie uniquement sous forme agrégée (ce qui ne permet pas la diffusion de données individuelles).

Une première version du questionnaire a été soumise au comité d'experts de la Régie aux fins de commentaires et validation. Un prétest a été effectué auprès de quelques ICI afin de vérifier la clarté et le taux de difficulté du questionnaire. Quelques modifications ont alors été apportées au questionnaire avant qu'il ne soit diffusé à grande échelle.

Dû au faible taux de réponse dans la semaine qui a suivi l'envoi des 150 questionnaires, un second envoi à 101 autres ICI a été fait, suivi d'un troisième à 50 autres ICI. Un suivi téléphonique a également été réalisé à partir du 19 juillet. Malgré les efforts de suivie réalisés, le têt de réponse est en deçà des attentes.

Au total, 301 questionnaires ont été acheminés aux ICI du territoire de planification. Un suivi téléphonique auprès de 104 ICI qui avaient reçu le questionnaire a été effectué. Ensuite, 101 ICI supplémentaires ont été contactés pour remplir le questionnaire au téléphone.

En définitive, 33 questionnaires ont été remplis par téléphone et 13 ont été retournés par courriel ou par télécopieur. Le nombre total de réponses au questionnaire s'établit donc à 46. Après discussion avec les membres du comité, il fut établi d'utiliser les résultats obtenus par la municipalité de Saint-Sauveur dans le cadre d'un sondage auprès des ICI de son territoire effectué durant la même période. Ainsi, 170 résultats ont été additionnés à la banque de données, pour un total de 216 répondants. Une copie du formulaire utilisé par la municipalité de Saint-Sauveur est présentée à l'annexe H.

2.3 Quantification et caractérisation des matières résiduelles provenant des CRD

Comme leur nom l'indique, les CRD sont des résidus produits lors de travaux de construction, de rénovation et de démolition. Ils sont essentiellement générés par le sous-secteur de la construction. Toutefois, le secteur résidentiel ainsi que les ICI en produisent.

L'approche privilégiée pour dresser le bilan de ces matières repose sur deux sources d'information, soit :

- quantification et caractérisation à partir des données disponibles dans des rapports et dans la littérature;
- demande d'information au MDDEFP sur les quantités de CRD disposées dans les lieux d'élimination.

L'évaluation de la production des résidus de CRD par le secteur résidentiel et le sous-secteur des ICI s'effectue simultanément à la compilation des quantités totales de matières résiduelles produites par ces secteurs.

Il est toutefois plus difficile d'évaluer la quantité de résidus de CRD générés par le sous-secteur de la construction, la majorité de ces matières étant acheminées à des installations de valorisation ou d'élimination privées situées à l'extérieur du territoire de la RIDR.

Afin d'évaluer la quantité de résidus de CRD produits sur le territoire de la RIDR par le sous-secteur de la construction, deux approches furent utilisées. Dans un premier temps, selon Recyc-Québec (Bilan 2008 : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/MICI/Rendez-vous2009/Bilan2008.pdf>), la production des CRD est associée à l'importance des activités de construction qui s'exprime en nombre d'employés et en investissement dans ce secteur de l'économie. La quantité de résidus de CRD générés au Québec, excluant les agrégats, a donc été établie à partir du bilan 2008 de Recyc-Québec et extrapolée au territoire d'étude sur la base de la valeur des permis de bâtir déterminée par l'institut de la Statistique du Québec (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/struct_econo/construct/permis15_mrc.htm).

La seconde approche fut d'appliquer un taux de production de résidus de CRD par personne à la population présente sur le territoire de la RIDR. Ce taux provient d'une étude intitulée « Profils régionaux de la gestion des débris de construction, de rénovation et de démolition au Québec » (Vachon, J-F L, 2010) réalisée pour le compte de Recyc-Québec.

Par la suite, on établit la moyenne et on y soustrait les quantités produites par le secteur résidentiel et le sous-secteur des ICI afin de déterminer la production de résidus de CRD pour le sous-secteur de la construction..

2.4 Quantification des matières résiduelles du secteur des TIC

La littérature québécoise présente peu d'information sur les quantités de matières résiduelles générées au Québec par le secteur des TIC. Les plus récents bilans et études de caractérisation des matières résiduelles présentés par Recyc-Québec font abstraction de ce type de résidus. La situation devrait cependant se corriger dans les prochaines années, le gouvernement ayant tout récemment ajouté les TIC à la liste des matières auxquelles s'applique le principe de Responsabilité élargie des producteurs (REP).

Les recherches effectuées afin de réaliser la présente étude ont néanmoins permis d'établir des prémisses réalistes servant à établir un bilan de la situation pour le territoire à l'étude. Ainsi, en 2004, Recyc-Québec estimait que 20 000 tonnes métriques (tm) de résidus de TIC avaient été éliminées au Québec, ce qui représentait 59 % de la quantité totale générée (<http://www.reduiremesdechets.com/pdf/TI.pdf>). On peut donc en déduire que la quantité totale de résidus de TIC générés au Québec à cette époque était de 34 000 tm. En 2006 sur les 39 000 tm de résidus de TIC générés au Québec seulement 3 332 tm ont été récupérés ou mis en valeur (CRIQ, 2009). Ainsi, en 2006, c'est près de 36 000 tm qui ont été éliminés.

Selon le bilan 2006 de Recyc-Québec (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Bilan2006.pdf>), 11 389 000 tm de matières résiduelles ont été générées en 2006 et 6 454 000 tm de ce total ont été éliminées. Toujours selon la même source, ces résultats représentent des taux de génération et d'élimination respectivement de 1,69 tm/personne et 0,88 tm/personne. À partir de ces informations, on peut extrapoler qu'une personne au Québec génère annuellement 5,8 kg de résidus de TIC.

Sur la base des données de 2006, on constate que les résidus de TIC constituent moins de 1 % (0,3 %) du total des matières résiduelles produites tant par le secteur des ICI que par le résidentiel. L'absence d'information dans

les plus récentes caractérisations de Recyc-Québec (secteur résidentiel et des lieux publics, 2006-2009; sous-secteur commercial, 2008-2009 et sous-secteur institutionnel 2004-2009) fait en sorte qu'on ne peut distinguer entre la quantité de résidus de TIC produits par le secteur résidentiel de celle provenant du secteur ICI.

2.5 Quantification et caractérisation des boues

L'évaluation des volumes de boues générées sur le territoire de l'étude se divise en trois parties, soit l'évaluation des boues générées par les stations d'épuration des eaux usées municipales, la production des boues de fosses septiques et les boues provenant d'installations industrielles. Lors de la rencontre du comité de travail du 29 mai 2012, il fut statué de ne pas considérer les boues provenant d'installations industrielles, de telles installations sur le territoire d'étude étant en nombre minime, sinon inexistantes.

2.5.1 Boues de stations d'épuration d'eaux usées municipales

Sur le territoire à l'étude, on dénombre 18 installations de traitement municipal des eaux usées. Selon les données colligées sur le site du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), « l'Évaluation annuelle des performances des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux 2011 », les stations d'épurations se répartissent dans les trois (3) catégories suivantes : étangs aérés (EA), boues activées (BA), filtres intermittents (FIR) et fosse septique (FS). Le tableau 6 présente la localisation, le type ainsi que le nombre d'unités qui composent chacune des stations de traitement.

Tableau 6 : Localisation et description des installations d'assainissement municipales

Municipalité	Type d'installation	Nombre d'unités de traitement
Brébeuf	Filtres intermittents à recirculation	1
Mont-Tremblant (Saint-Jovite) (A Grand)	Boues activées	3
Mont-Tremblant (Station-Mont-Tremblant)	Étangs aérés	2
Mont-Tremblant (Village)	Étangs aérés	2
La Conception	Disques biologiques	1
Rivière-Rouge (L'Annonciation)	Étangs aérés	2
L'Ascension	Filtres intermittents enfouis	1
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Étangs aérés	2
Sainte-Adèle (Alpine Inc.)	Étangs aérés	1
Sainte-Adèle (Mont-Gabriel)	Étangs aérés	1
Saint-Adèle (Mont-Rolland)	Boues activées	3
Saint-Sauveur	Étangs aérés	3
Saint-Adolphe-D'Howard	Étangs aérés	1
Sainte-Lucie-des-Laurentides	Étangs aérés	1
Val-Morin	Fosse septique	1
Val-David	Étangs aérés	2
Sainte-Agathe-des-Monts	Boues activées	3
Saint-Faustin-Lac-Carré	Étangs aérés	2

Nous présentons ci-dessous une brève description de la méthode de calcul utilisée. Il est à noter que pour toutes les catégories des stations d'épuration, les valeurs considérées pour les paramètres suivants : débit, population desservie, DBO₅, MES et P tot proviennent de l'Annexe 11 du Bilan annuel de performance du rapport du MAMROT intitulé : « *Ouvrages de surverse et stations d'épuration - Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2011* ». Afin de vérifier si la déphosphatation est requise et sur quelle période elle s'applique pour chacune des stations d'épuration étudiées, nous avons consulté le *Sommaire des exigences* de la même annexe. Nous avons calculé les boues chimiques sur la période indiquée au Bilan de performance de l'année 2011 des stations d'épuration impliquées.

2.5.1.1 Étangs aérés : onze (11) stations

Pour les étangs aérés, la méthodologie utilisée permet de calculer les boues quotidiennes produites pour les catégories suivantes :

- les boues inorganiques;
- les boues organiques difficilement biodégradables;
- les boues chimiques associées à la déphosphatation lorsque applicable;
- les boues biologiques facilement biodégradables.

Par la suite, les boues ont été classées en deux catégories :

- boues biologiques; ces boues contiennent les boues inorganiques et organiques difficilement et facilement biodégradables;
- boues chimiques; seules les boues associées à la déphosphatation ont été incluses à la catégorie des boues chimiques

Afin de déterminer le volume des boues des étangs, on a posé l'hypothèse que les boues dites biologiques étaient concentrées à 4 % et que les boues dites chimiques étaient concentrées à 3 %. La siccité considérée ici tient compte que la siccité de dragage est normalement moindre que la siccité avant dragage des étangs. Dans certains cas, le volume pourrait être réduit si le dragage inclut une déshydratation avant la disposition finale. Pour les besoins de la présente étude, nous avons considéré des boues liquides à 4 et 3% respectivement.

2.5.1.2 Boues activées : quatre (4) stations

Pour les boues activées, nous avons établi la quantité de boue selon les méthodologies suivantes. Les boues mixtes comprennent les boues primaires et les boues secondaires. En général, nous avons posé comme hypothèse que 85 % des MES étaient enlevées et constituaient les boues primaires et que 60 % de la DBO₅ était transformée en boue secondaire. Ces hypothèses sont basées sur des bilans de masse que nous avons réalisés sur de réelles stations d'épuration des eaux usées au Québec. Les boues primaires et secondaires sont répertoriées comme la boue dite biologique. Nous avons également considéré les boues de déphosphatation, lorsque applicable. Cette boue est répertoriée comme boue dite chimique.

Les volumes des boues activées ont été calculés en considérant une siccité de gâteau à 16 % après déshydratation sauf pour le disque biologique qui a été considéré liquide à une concentration moyenne de 1 %.

2.5.1.3 Filtres intermittents et FS : deux (2) filtres intermittents et une (1) Fosse septique communautaire

Pour les filtres intermittents, les boues générées proviennent de la fosse septique. Ainsi, pour ces trois stations d'épuration, le volume de boue a été établi selon notre expérience de plusieurs années dans la conception de ce type de station d'épuration incluant des fosses septiques.

La valeur utilisée comme évaluation sécuritaire pour les besoins du présent projet est de 40 % du volume journalier de l'affluent de la station d'épuration. Ce volume valant pour une période complète de 5 ans, il faut diviser par 5 le résultat obtenu. De façon typique, la concentration des boues de fosses septiques a été considérée à 1,5 % en moyenne dans l'évaluation des volumes.

2.5.2 Boues de fosses septiques (BFS)

Les données utilisées pour l'évaluation de la production de BFS proviennent des questionnaires acheminés aux municipalités présentes sur le territoire d'étude (section 2.1.1.1). Ainsi, certaines municipalités qui appliquent un programme de suivi municipal de vidange des BFS ont été en mesure de nous fournir des données précises sur le volume de ces boues produites annuellement sur leur territoire.

Pour les autres, la méthodologie utilisée est inspirée d'une approche développée par le Ministère des Affaires municipales (MAM, 1995) pour déterminer la quantité de BFS générée. La méthode repose sur trois prémisses, soit :

- toutes les installations septiques construites après l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* en 1981 sont conformes et celles construites avant, soit il y a plus de 30 ans, ont été modifiées afin de se conformer à la réglementation
- statistiquement, le volume moyen des fosses conformes à la réglementation est de 3,4 m³;
- on assume que la vidange des boues s'effectue effectivement dans le respect de la réglementation, soit à tous les deux (2) ans pour les résidences permanentes et à tous les quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

Dans le cadre du sondage qui leur était adressé, les municipalités du territoire à l'étude étaient invitées à indiquer le nombre de résidences permanentes et saisonnières non desservies par un réseau d'assainissement. Certaines municipalités dont une partie du territoire est desservie par un réseau d'assainissement ont indiqué au questionnaire un nombre global (résidences permanentes et saisonnières) pour celles-ci la valeur indiquée fut considérée comme étant des résidences permanentes, ceci afin d'éviter de sous-évaluer le volume de boues générées.

Pour les municipalités non desservies par un réseau d'assainissement et qui n'ont pas répondu à cette question, les données provenant du sommaire des rôles d'évaluation de ces municipalités ont été utilisées. Plus spécifiquement, le nombre de résidences permanentes et saisonnières établi à la section 1.2.2 a été utilisé.

Une fois établi le nombre d'installations septiques, le taux de production de boues y fut appliqué. Afin d'obtenir une valeur de production annuelle, les résultats obtenus ont été divisés par 2 ou par 4 en fonction qu'il s'agisse de résidences permanentes ou saisonnières.

À noter que les installations communautaires connues ont été traitées dans la section 2.5.1.3 .

3 Résultats et discussion

3.1 Secteur municipal

3.1.1 Estimation de la production

L'estimation de la production de matières résiduelles domestiques générées par la population permanente et saisonnière résidant sur le territoire à l'étude est évaluée à un peu plus de 49 700 tm annuellement. Le tableau 7 présente la composition de ce gisement pour l'ensemble du territoire de la Régie. L'annexe I présente le bilan ainsi que la caractérisation ventilée par municipalité.

Tableau 7 : Bilan des matières résiduelles d'origine domestique générées sur le territoire de la Régie par la population permanente (2011)

MRC	Nombre de citoyens ²	Composition du gisement de matières résiduelles d'origine domestique ¹										
		Générées ¹ (kg/personne/an)	Total (tm/an)	Papier/carton (tm/an)	Verre (tm/an)	Métal (tm/an)	Plastique (tm/an)	Encombrants et CRD (tm/an)	RDD (tm/an)	Matières organiques (tm/an)	Textile (tm/an)	Autres (tm/an)
				412		19%	6%	3%	7%	15%	1%	44%
Les Laurentides	58 733	412	24 198	4 598	1 452	726	1 694	3 630	242	10 647	726	484
Pays-d'en-Haut	49 359	412	20 336	3 864	1 220	610	1 424	3 050	203	8 948	610	407
Antoine-Labelle	12 548	412	5 170	982	310	155	362	775	52	2 275	155	103
Total Régie	120 640	412	49 704	9 444	2 982	1 491	3 479	7 456	497	21 870	1 491	994

¹: Source : Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009. 25 pages.

²: Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : section 1.2.2).

Le pourcentage de matières résiduelles domestiques générées par les résidents permanents des MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides est respectivement de 41 % et de 49 % (figure 1). Une telle situation s'explique par l'importance des populations permanentes et de villégiateurs présents sur ces mêmes territoires, soit 66 860 et 83 856 personnes (tableau 3) comparativement à celle présente dans les cinq municipalités de la MRC Antoine-Labelle membres de la Régie, soit 18 482.

À noter que la distinction entre la production des résidus verts et des résidus de table est présentée au rapport intitulé « Scénarios de gestion des matières organiques » AECOM 92013).

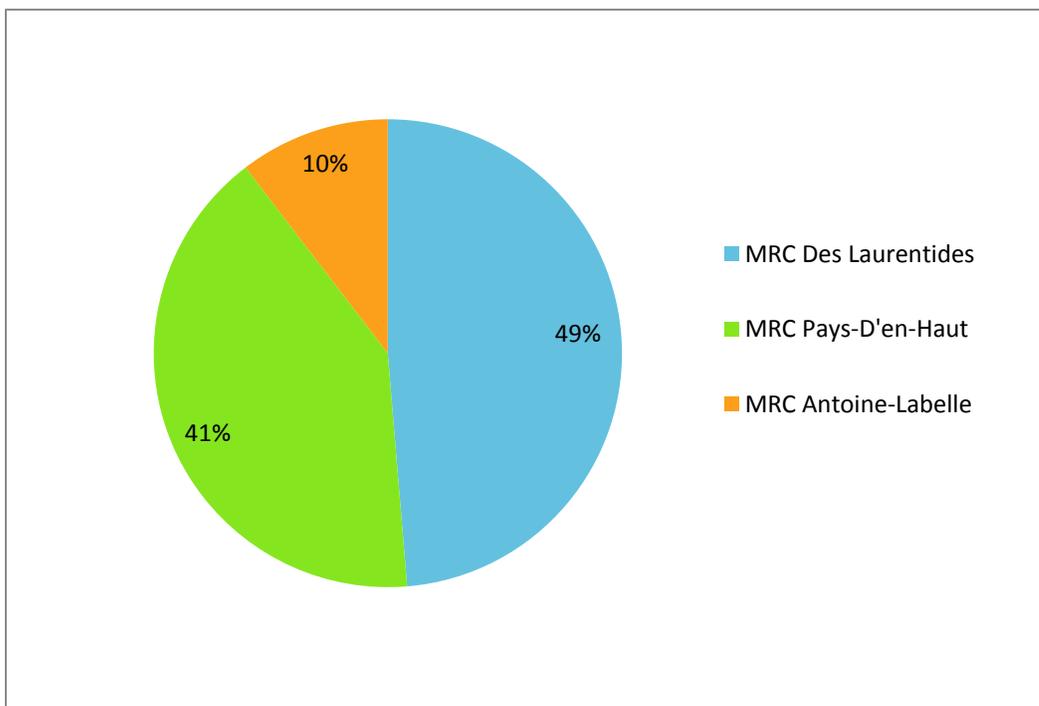


Figure 1 : Estimation du pourcentage de matières résiduelles d'origine domestique générées sur le territoire des MRC membres de la Régie (2011)

3.1.2 Quantités récupérées par les collectes municipales

Le secteur municipal du territoire de planification de la RIDR compte six types de collectes. La cueillette à la porte des résidus ultimes destinés à l'enfouissement et la collecte sélective (recyclage). Les éco-centres et les dépôts (dont un situé au LET de la Régie) reçoivent les résidus domestiques dangereux (RDD), les encombrants, les résidus verts de même que les résidus issus de déchets technologiques, informatiques et de télécommunication (TIC). Il est à noter que certaines municipalités du territoire offrent une collecte de résidus verts et d'encombrants à la porte. Enfin, les résidus ultimes sont acheminés au LET de la RIDR.

Le tableau 8 présente le tonnage de matières résiduelles récupérées par les différents types de collectes municipales des trois MRC à l'étude. L'annexe J présente pour sa part, le bilan par matière pour chacune des municipalités membres.

Tableau 8 : Quantité de matières résiduelles récupérées en 2011 par les collectes municipales (tm)

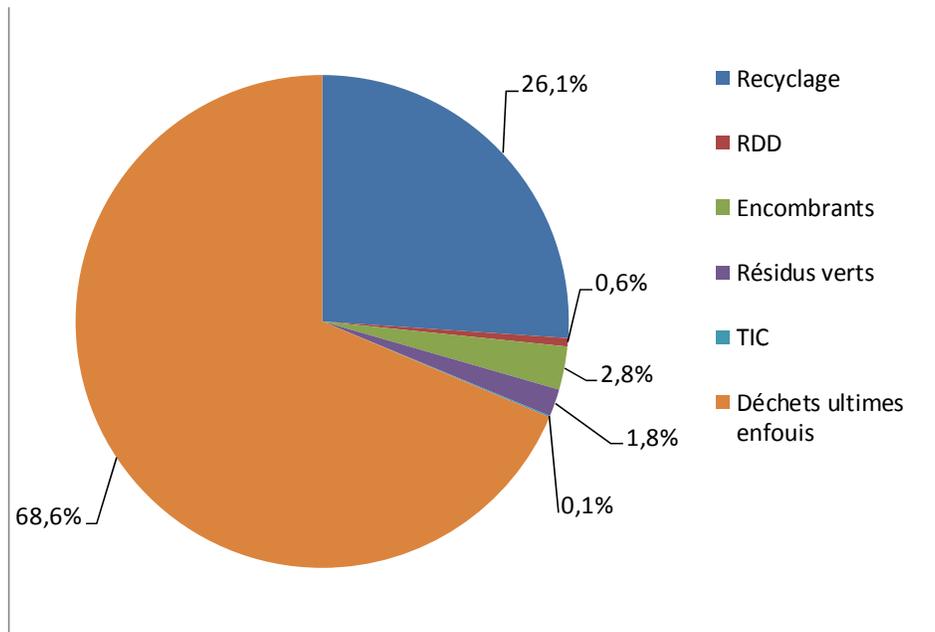
MRC	Recyclage	RDD	Encombrants	Résidus verts	TIC	Déchets ultimes enfouis	Total
Les Laurentides	5 992	94	774	81	18	15 353	22 312
Pays-d'en-Haut	6 040	139	258	785	24	15 238	22 484
Antoine-Labelle	814	38	367	17	4	3 222	4 461
Total	12 846	271	1 399	882	46	33 813	49 257

Le tableau 9 présente par MRC, en pourcentage, les quantités de matières récupérées par chacune des collectes municipales. L'information globale pour l'ensemble du territoire de la RDR est illustrée à la figure 2.

Tableau 9 : Quantité de matières résiduelles récupérées en 2011 par les collectes municipales (en proportion selon le tonnage)

MRC	Recyclage (%)	RDD (%)	Encombrants (%)	Résidus verts (%)	TIC (%)	Déchets ultimes (%)	Total (%)
Les Laurentides	26,86	0,42	3,47	0,36	0,08	68,81	100
Pays-d'en-Haut	26,86	0,62	1,15	3,49	0,11	67,77	100
Antoine-Labelle	18,25	0,84	8,23	0,37	0,08	72,22	100
Moyenne RIDR	26,08	0,55	2,84	1,79	0,09	68,65	100

On observe à la figure 2 que la proportion des résidus ultimes enfouis compte pour 69 % du total des matières résiduelles d'origine domestique collectées sur le territoire de la Régie. Viennent en second lieu les matières recyclables provenant de la collecte sélective qui représentent 26 % de ce total. Les collectes d'encombrants, de résidus organiques (résidus verts) de RDD et de TIC ne permettent de détourner de l'enfouissement que 5,5 % de la quantité totale de matières résiduelles municipales produites et collectées sur le territoire de planification.

**Figure 2 : Répartition des matières domestiques collectées sur le territoire de la RIDR (2011)**

3.1.2.1 Résidus ultimes

En 2011, près de 34 000 tm de résidus ultimes destinés à l'enfouissement ont été pris en charge par la collecte municipale sur le territoire de la RIDR. Pour les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, des proportions équivalentes de résidus ultimes ont été collectées, soit environ un peu plus du 2/3 de la quantité totale de matières résiduelles générées. La MRC d'Antoine-Labelle a, quant à elle, contribué à environ 10 % du tonnage enfoui avec une masse équivalant à 3 222 tm. Les résidus enfouis au LET de la RIDR ont compté pour 25 193 tm, ce qui correspond à environ 75 % du total des résidus ultimes collectés sur le territoire de planification. Conséquemment, on note que 8 458 tm en provenance de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que 163 tonnes (non caractérisées en provenance de Val-des-Lacs et des écocentres de Lac-Supérieur et de Lantier) ont été enfouies dans des sites autres que celui de la RIRD situé dans la municipalité de Rivière-Rouge. Dans la MRC des Pays-

d'en-Haut, 6 municipalités enfouissent en partie ou totalement leurs résidus dans d'autres LET que celui de Rivière-Rouge.

3.1.2.2 Collecte sélective (matières recyclables)

Le recyclage issu de la collecte municipale compte pour 26 % de l'ensemble des déchets générés et collectés sur le territoire de la Régie, soit une masse équivalant à 12 846 tm. Les contributions relatives de la collecte sélective par rapport à l'ensemble des résidus collectés sur le territoire des MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides sont dans les deux cas de 26,8 %. Cette proportion chute à 18 % pour la MRC d'Antoine-Labelle.

3.1.2.2.1 Encombrants

Les encombrants (déchets lourds et/ou volumineux) collectés sur le territoire de la Régie représentent tout près de 1 400 tm. On note que la proportion des encombrants par rapport à l'ensemble des déchets est très variable d'une MRC à l'autre. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, les encombrants comptent pour 8,23 % du tonnage de déchets de la collecte municipale ce qui est de loin supérieur aux taux enregistrés dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, soit respectivement 3,47 % et 1,15 %.

3.1.2.2.2 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Sur l'ensemble du territoire de la Régie, 271 tm de RDD ont été récupérés. De cette quantité, 101 tm ont été recueillis dans les écocentres. Quant aux dépôts municipaux ainsi que les différents autres sites de collecte des RDD dont celui présent au site LET, ils ont reçu également 101,7 tm de RDD. Les détaillants de peinture par l'entremise du programme Éco-peinture ont contribué à la récupération de 67,6 tm de RDD (peinture). Le tableau 10 présente le tonnage de RDD récupéré aux différents sites sur le territoire desservi par la Régie.

Tableau 10 : Quantité de résidus domestiques dangereux (RDD) collectés en 2011 sur le territoire de la RIDR

MRC	Quantité de RDD collectés selon les lieux (tm)					Total
	Site de la RIDR	Autre site	Écocentres	Dépôt	Éco-peinture (détaillants)	
Les Laurentides	9,78	0,00	34,33	14,94	35,13	94,17
Pays-d'en-Haut	0,00	24,24	67,42	22,65	24,92	139,23
Antoine-Labelle	11,95	0,00	0,00	18,16	7,56	37,67
TOTAL RIDR	21,73	24,24	101,75	55,75	67,61	271,07

On note qu'environ la moitié du tonnage de RDD collecté sur le territoire de la Régie l'a été sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. En particulier, l'écocentre de Saint-Sauveur, qui reçoit les matières des municipalités de Saint-Sauveur, Piedmont, Morin-Heights et Sainte-Anne-des-Lacs (soit une population totale de 19 684 habitants permanents), a, à lui seul, amassé près de 50 tonnes de RDD.

3.1.3 Potentiel résiduel de matières domestiques valorisables

Une compilation des quantités de matières résiduelles potentiellement générées et de celles réellement récupérées sur le territoire à l'étude a été effectuée. L'exercice permet d'évaluer si les programmes de récupération mis en place par la RIDR et ses municipalités membres ont permis d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et d'évaluer, pour certaines matières, les quantités

résiduelles susceptibles d'être récupérées aux fins de valorisation. Le tableau 11 présente le bilan ainsi obtenu pour le territoire de la RIDR. L'annexe K présente ces mêmes résultats par territoire de MRC.

Tableau 11 : Bilan par matière résiduelle d'origine domestique pour l'année 2011 sur le territoire de la RIDR

Objet	Total	Composition des matières résiduelles d'origine domestique						
		Collecte sélective	Matières organiques	RDD	CRD	Textiles	TIC ³	Autres (élimination)
Estimation des quantités produites (tm) ¹	49 704	17 397	21 870	497	7 455	1 491	295	699
Quantités récupérées et/ou valorisées (tm) ²	49 258	12 846	883	271	1 399		46	33 813
Écart (tm)		4 551	20 987	226	6 056		249	
Taux de récupération atteint		74 %	4%	55%	19%			
Taux de valorisation selon la Politique québécoise								
Pourcentage à atteindre		70 %	60%		70%			
Quantité à atteindre (tm)			12 239		3 820			

¹ : Données provenant du tableau 7 présenté à la section 3.1.1.

² : Données provenant du tableau 8 présenté à la section 3.1.2.

³ : L'évaluation de la production de TIC est présentée à la section 3.5. La quantité de TIC a été soustraite de la catégorie « Autres » ce qui fait passer celle-ci de 994 à 699 tm.

Les programmes de valorisation mis en place sur le territoire de la RIDR permettent d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles pour la collecte sélective. Toutefois, on observe sur le territoire qu'environ 4 500 tm de matières recyclables pourraient potentiellement encore être prises en charge par la collecte sélective. Afin de tendre à l'atteinte de l'objectif gouvernemental de bannir l'enfouissement du papier et du carton et en considérant le taux de fibres dans la collecte sélective (tableau 7), 855 tm de fibres seraient encore potentiellement récupérables à partir de la collecte municipale.

Bien que près de 1 400 tm de CRD aient été récupérés en 2011 par la collecte municipale, cela ne représente que 27 % de la quantité nécessaire pour atteindre l'objectif de la politique québécoise. Ainsi, la quantité de ces matières récupérée annuellement devra être majorée de près de 3 800 tm afin d'atteindre cet objectif gouvernemental. En considérant que 6 050 tm de matériaux secs et d'encombrants ont pris le chemin de l'enfouissement et que 40 % de cette quantité est constituée de bois (figure 14), c'est 2 420 tm de bois qui devront être déviées de l'enfouissement suite à son bannissement.

Parmi les matières récupérables qui font l'objet d'un objectif gouvernemental, les résultats obtenus pour les matières organiques sont ceux qui s'en éloignent le plus. Ainsi, seulement 4% des matières organiques potentiellement recyclables ont été collectées. Près de 13 000 tm des 21 800 tm potentiellement générées devront être récupérées annuellement afin de tendre à l'atteinte de l'objectif gouvernemental de 60%.

3.2 Secteur ICI

3.2.1 Production théorique

La production de matières résiduelles sur le territoire de la RIDR pour le secteur des ICI est présentée au tableau 12. Les résultats obtenus par municipalité et regroupés par MRC se retrouvent aux annexes L (sous-secteur des commerces) et M (sous-secteurs des industries et des institutions).

Tableau 12 : Synthèse de la production de matières résiduelles par les industries, commerces et institutions du territoire de la Régie (2011)

MRC	Production annuelle de matières résiduelles (tm/an)										
	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrants et CRD	RDD	Textile	Bois	Autres	Total (tm/an)
Les Laurentides											
Industries	618	14	49	134	91	0	0	0	168	131	1205
Commerces	4175	856	617	1921	10134	3372	168	562		314	22120
Institutions	<u>150</u>	<u>6</u>	<u>16</u>	<u>38</u>	<u>215</u>	<u>21</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>191</u>	<u>645</u>
Total pour la MRC	4944	877	682	2093	10439	3393	169	562	173	636	23970
Pays-d'en-Haut											
Industries	494	15	40	105	74	0	0	0	117	114	958
Commerces	2670	523	409	1226	6438	2100	104	406		195	14072
Institutions	<u>87</u>	<u>4</u>	<u>10</u>	<u>24</u>	<u>125</u>	<u>18</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>3</u>	<u>103</u>	<u>375</u>
Total pour la MRC	3251	542	458	1354	6637	2117	105	406	120	413	15405
Antoine-Labelle											
Industries	108	3	9	22	15	0	0	0	46	26	229
Commerces	253	45	47	120	515	241	12	47		19	1300
Institutions	<u>97</u>	<u>5</u>	<u>14</u>	<u>27</u>	<u>183</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>3</u>	<u>191</u>	<u>526</u>
Total pour la MRC	459	52	70	169	713	245	13	47	49	236	2055
RIDR											
Industries	1221	32	98	261	179	0	0	0	331	271	2392
Commerces	7099	1425	1074	3268	17087	5713	284	1015		529	37492
Institutions	<u>335</u>	<u>15</u>	<u>40</u>	<u>88</u>	<u>523</u>	<u>43</u>	<u>3</u>	<u>0</u>	<u>11</u>	<u>486</u>	<u>1546</u>
Total pour la RIDR	8654	1471	1211	3616	17789	5756	287	1015	342	1286	41430

On estime la quantité de matières résiduelles générées sur le territoire de la Régie, en excluant l'industrie de la construction, à plus de 41 430 tm par année. Dû aux particularités des matières essentiellement produites par le secteur de la construction, ce dernier est traité à la section dédiée aux CRD.

Les matières organiques représenteraient à elles seules près de 17 800 tm/an, soit 43 % du gisement provenant des ICI comme l'indique la figure 3. Les matières apparentées à la collecte sélective (papier, carton, verre, métal et plastique) représentent 12 865 tm/an ou 36 %. Seulement 3 % du gisement serait composé de résidus ultimes. Les 18 % résiduels se composent d'encombrants, de CRD, de RDD, de TIC, de textile et de bois.

Comme on peut le constater à la figure 4, la production de matières résiduelles sur le territoire de la Régie n'est pas répartie uniformément d'une MRC à l'autre. C'est sur le territoire de la MRC des Laurentides que l'on mesure la plus importante quantité de matières résiduelles produites par les ICI, soit près de 24 000 tm/année. Suit la MRC des Pays-d'en-Haut avec un peu plus de 15 400 tm/année, soit 37 % de la production totale des ICI estimée sur le territoire de la Régie. Quant aux cinq municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, elles ne contribuent que pour environ 5% du tonnage total des ICI sur le territoire, soit environ 2 000 tm/année.

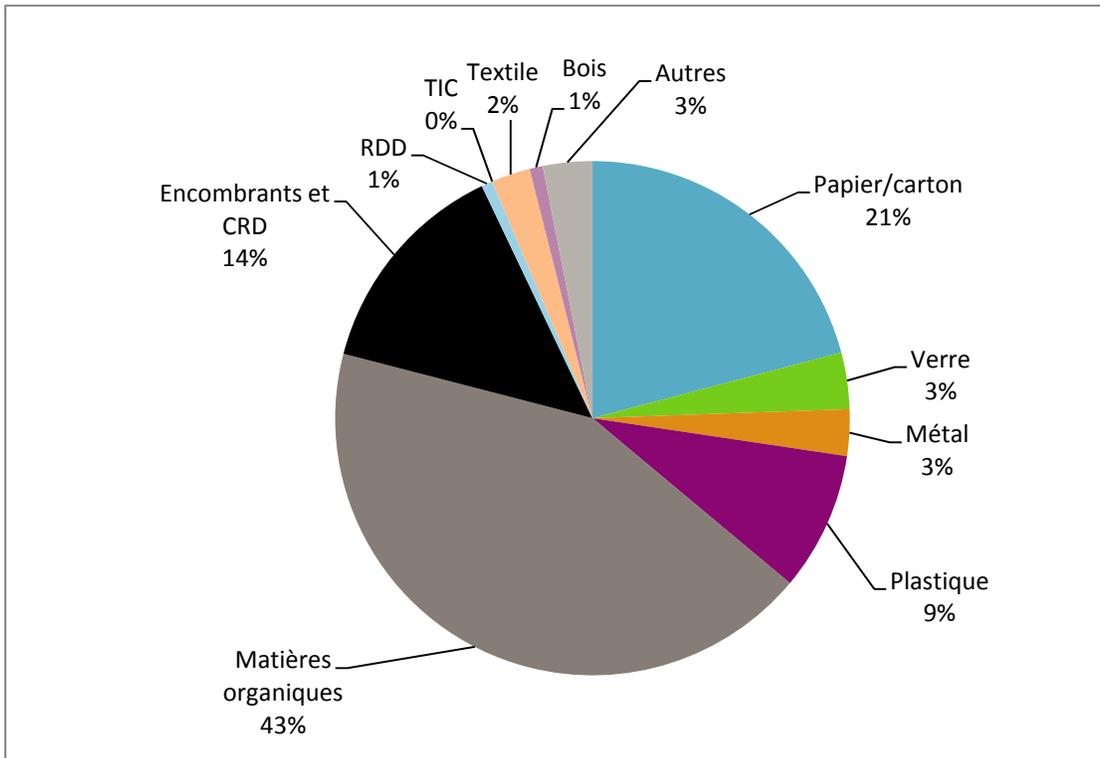


Figure 3 : Composition estimée du gisement de matières résiduelles provenant des ICI (2011)

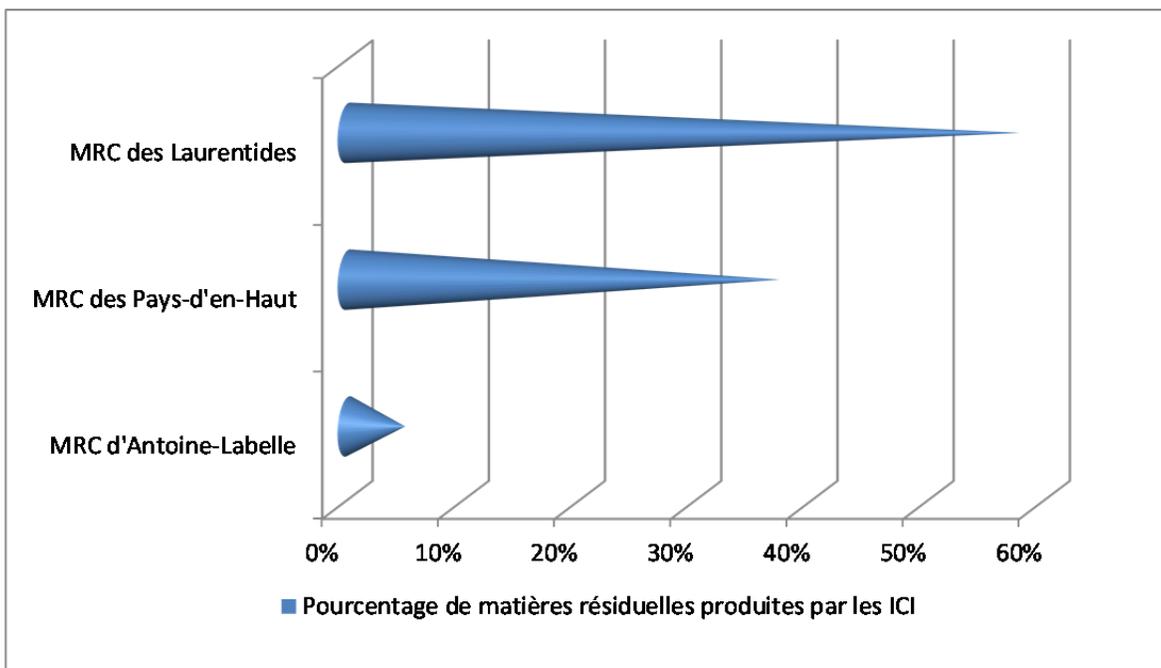


Figure 4 : Pourcentage par MRC de la production estimée de matières résiduelles générées par les ICI du territoire de la RIDR (2011)

3.2.2 Sondage

Rappelons que les analyses effectuées dans le cadre de ce sondage reposent sur 216 répondants ICI. Toutefois, dans certains cas, les répondants n'avaient que partiellement complété le questionnaire.

La présente section décrit les résultats obtenus en ce qui concerne :

- Type de collecte et prestataire de service
- Gestion des matières organiques
- Fréquence des collectes
- Contenants utilisés
- Taux de remplissage des contenants

3.2.2.1 Type de collecte et prestataire de service

Comme on peut l'observer à la figure 5, tous les ICI indiquent être desservis par un service de collecte des déchets et la majorité (205/216) par une collecte des matières recyclables. Bien que l'on soit porté à croire que ces résultats sont influencés par le grand nombre de participants au sondage effectué sur le territoire de la municipalité de Saint-Sauveur, 90 % des ICI qui sont situés dans les autres municipalités du territoire et qui ont répondu au sondage, indiquent participer à une collecte des matières recyclables. Tel que précisé à la section 2.2.2, les résultats obtenus démontrent cependant que peu de ICI situés à l'extérieur de Saint-Sauveur ont répondu au sondage. On pourrait alors prétendre que ces répondants sont parmi les gens les plus conscients au recyclage des matières résiduelles et qui participent à de telles collectes. Ainsi, les résultats obtenus doivent être considérés avec circonspection.

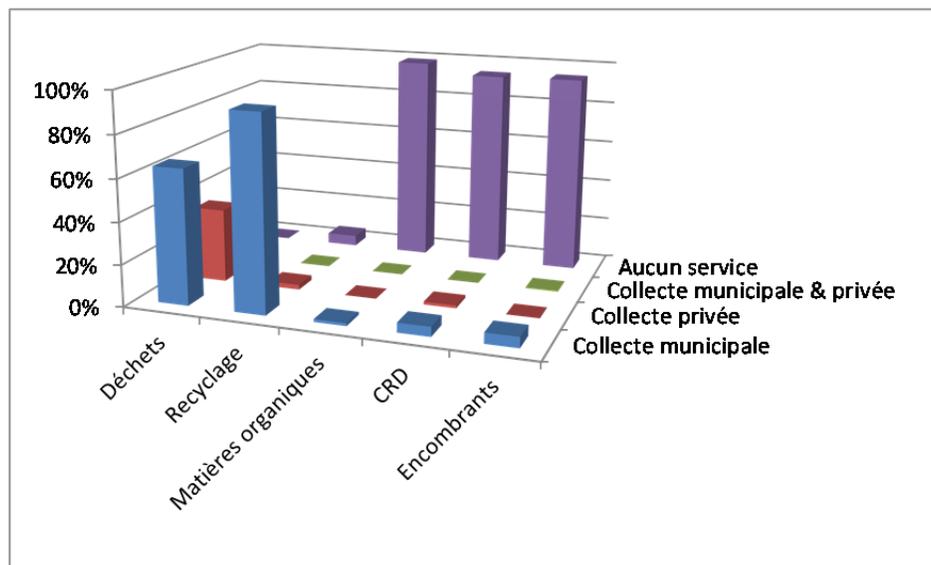


Figure 5 : Type de collecte selon le pourcentage de ICI desservis (2011)

Toutefois, très peu de ICI compris dans l'échantillon à l'étude ont indiqué être desservis par des collectes de matières organiques (3/216), de CRD (13/216) ou d'encombrants (12/216).

Pour ce qui est de la collecte des matières résiduelles ultimes (déchets), 64 % des répondants (139/216) ont indiqué qu'ils utilisaient le service offert par leur municipalité. Une autre tranche de 35 % des ICI retient

exclusivement les services d'entreprises privées pour la collecte de leurs résidus ultimes. Dans les autres cas, les ICI ont indiqué qu'ils participaient à la collecte municipale tout en maintenant un service offert par l'entreprise privée.

Concernant la collecte des matières recyclables (collecte sélective), 200 ICI ont indiqué au questionnaire qu'ils participaient à la collecte municipale, cinq ont indiqué qu'ils étaient desservis par une entreprise privée. Seulement onze répondants ont indiqué qu'ils ne participaient pas à la collecte des matières recyclables.

Pour ce qui est de la collecte des matières organiques, des CRD et des encombrants la majorité des ICI ne sont pas desservis par un service de collecte. Les rares répondants qui participaient à une collecte de matières organiques, (3/216) de CRD (10/216) ou d'encombrants (11/216), ont indiqué qu'ils le faisaient par le biais d'une collecte municipale. En couplant ces résultats avec la question traitant de la fréquence des collectes, nous sommes portés à considérer que ces ICI utilisent les services des écocentres. Enfin, 3 ICI ont indiqué qu'ils avaient recours à une entreprise privée pour la prise en charge des CRD qu'ils génèrent.

3.2.2.2 Gestion des matières organiques

Tel que présenté à la section 3.2.2.1, seulement 1% des ICI sondés ont indiqué qu'ils participent à une collecte de résidus organiques. Quant au nombre de ICI utilisant un composteur domestique, il n'est que de 7 (figure 6). À la lumière de ces résultats, on peut en déduire que les matières organiques générées par les ICI du territoire à l'étude sont enfouies en très grande quantité.

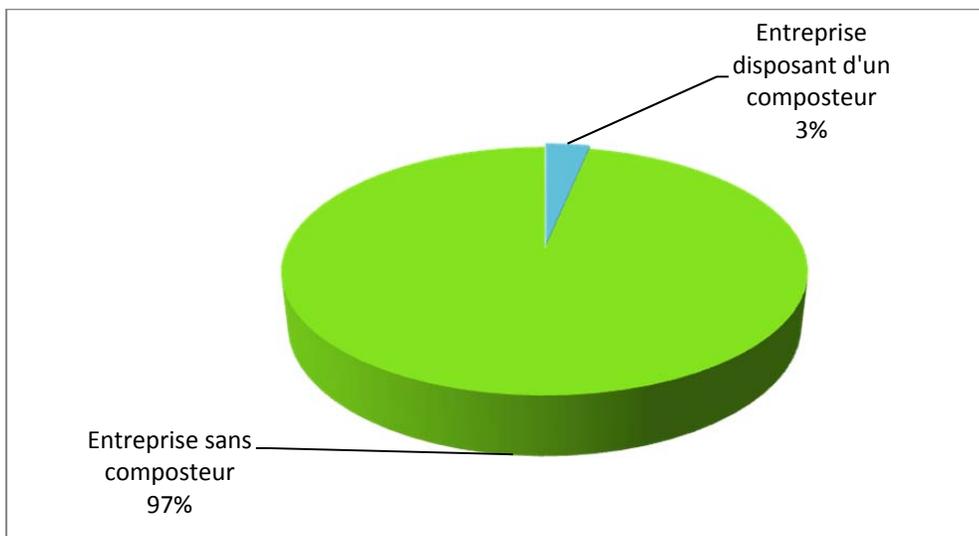


Figure 6 : Pourcentage des ICI disposant d'un composteur (2011)

3.2.2.3 Fréquence des collectes

Tel que le représente la figure 7, la majorité des ICI (82%) sont desservis pour la collecte des résidus ultimes sur une base hebdomadaire. Parmi les autres répondants, 8 % ont indiqué qu'ils étaient desservis deux fois par mois et 5 % deux fois par semaine.

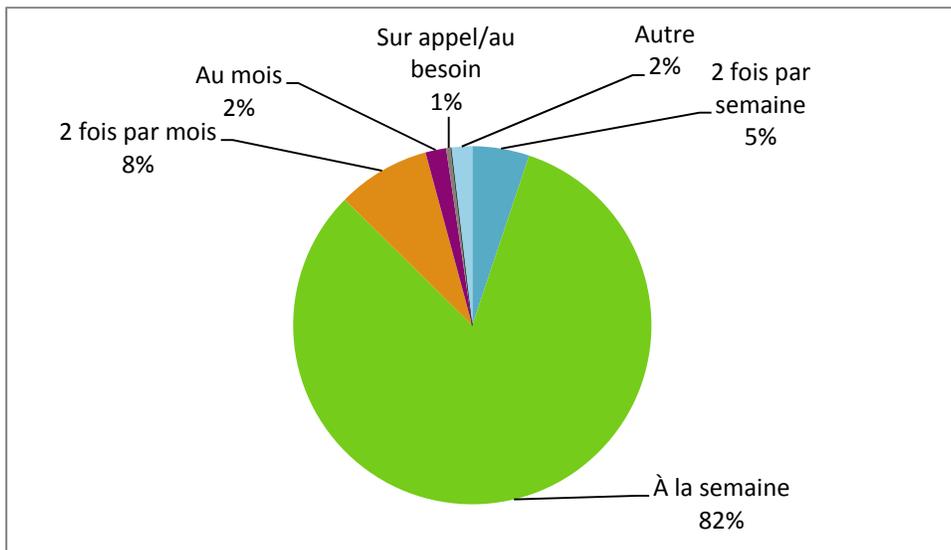


Figure 7 : Fréquence de la collecte des résidus ultimes (déchets) chez les ICI (2011)

Pour ce qui est de la collecte des matières recyclables (figure 8), la majorité des répondants indiquent qu'ils participent à un service aux deux semaines (2 fois par mois). Une collecte hebdomadaire serait effectuée chez 27 % des répondants.

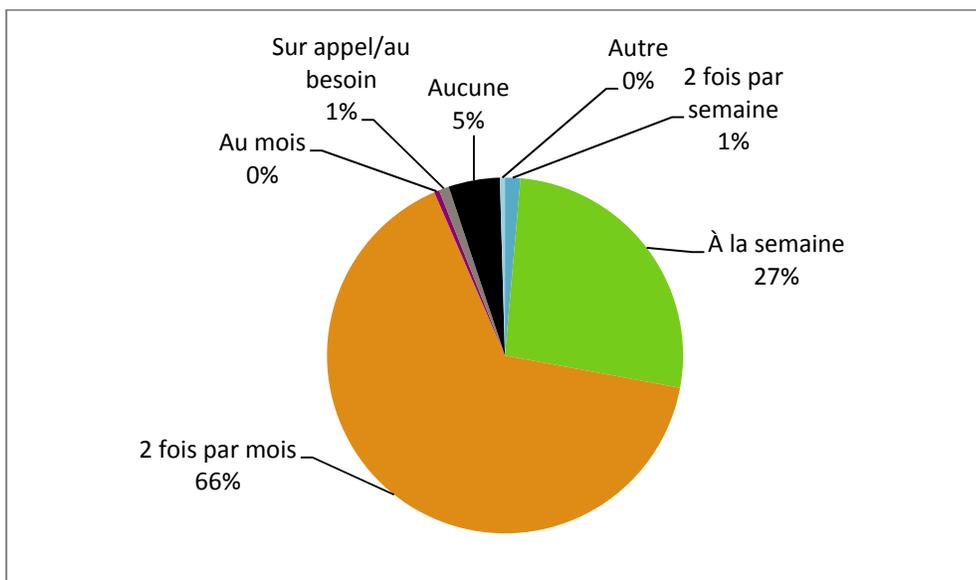


Figure 8 : Fréquence de la collecte du recyclage chez les ICI (2011)

Dû au faible nombre de répondants pour les questions concernant les collectes de matières organiques, de CRD et d'encombrants, l'analyse des résultats de fréquence de ces collectes n'aurait pas été significative.

3.2.2.4 Contenants utilisés

Différentes dimensions de contenants sont utilisées par les ICI pour participer aux collectes de résidus ultimes (déchets) et de matières recyclables. Les figures 9 et 10 présentent pour chacune de ces deux collectes et selon les types de contenants leur pourcentage d'utilisation par les ICI.

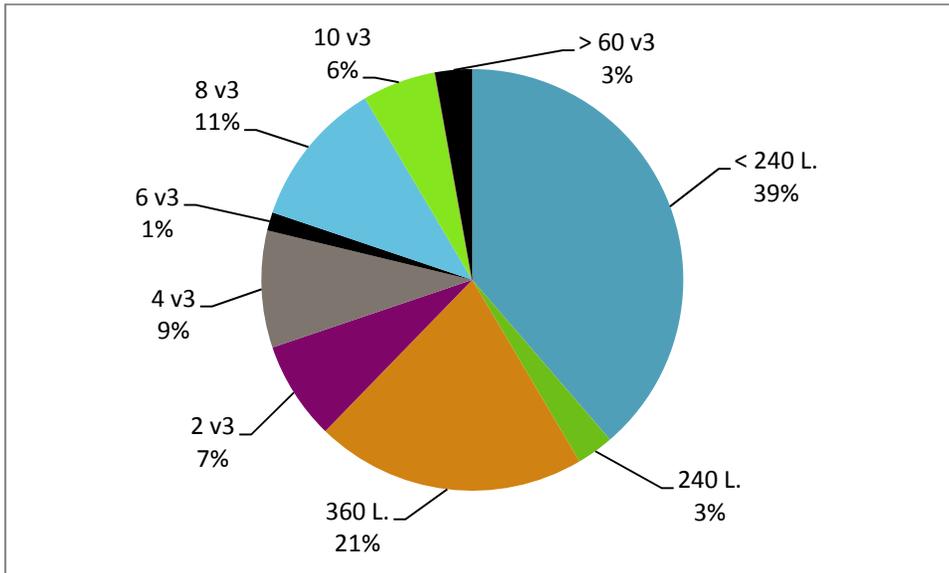


Figure 9 : Type de contenant utilisé par les ICI pour la collecte des déchets (2011)

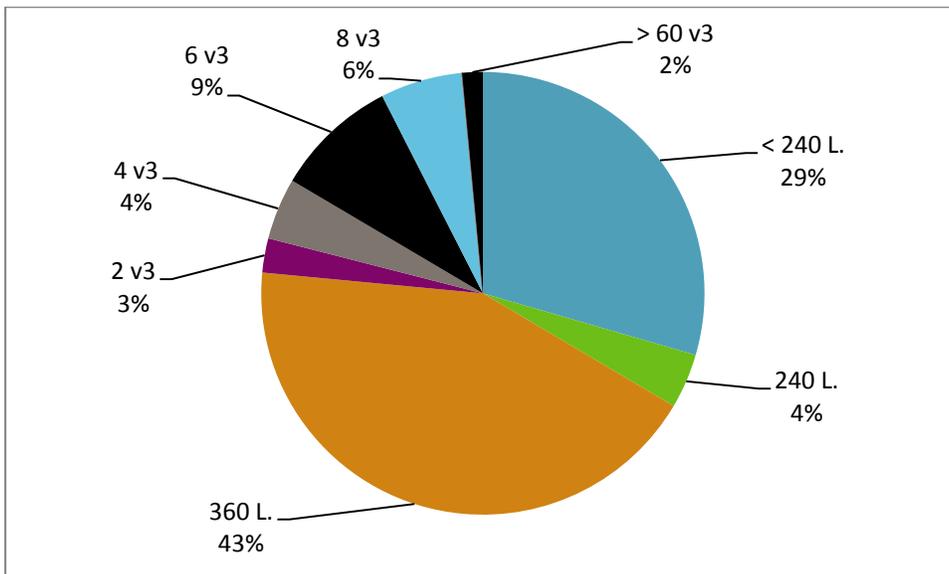


Figure 10 : Type de contenant utilisé par les ICI pour la collecte des matières recyclables (2011)

Pour les résidus ultimes, ce sont les contenants de moins de 240 litres qui sont principalement utilisés (39 %) selon les répondants. Il semble que ces ICI n'utiliseraient donc pas de bacs roulants. En contrepartie, pour le recyclage, la majorité des répondants (43 %) disent utiliser des bacs de 360 litres. Il est à noter cependant que 45 % des ICI situés à l'extérieur du territoire de la municipalité de Saint-Sauveur ont indiqué dans le sondage utiliser des contenants de moins de 240 litres pour la collecte des matières recyclées.

L'utilisation des bacs roulants (240 et 360 litres) est plus répandue chez les ICI pour la collecte des matières recyclables que pour les résidus ultimes, soit respectivement (47 % et 24 %). Pour les ICI situés à l'extérieur de la ville de Saint-Sauveur, ce ratio passe à 40 % et 25 %. A l'opposé, l'utilisation des bennes (de 2 à plus de 60 verges cubes) est plus répandue chez les ICI pour la collecte des matières ultimes (37 %) que pour les matières recyclables (24%). Il s'agit d'une différence qui est encore plus marquée si l'on ne considère que les ICI du territoire localisés à l'extérieur de la ville de Saint-Sauveur. Les réponses fournies par ces derniers indiquent que 32 % d'entre eux utilisent des bennes pour la collecte des résidus ultimes et 8 % pour le recyclage.

3.2.2.5 Taux de remplissage des contenants

Les figures 11 et 12 présentent respectivement les taux de remplissage des contenants de résidus ultimes et de matières recyclables tels que déclarés par les participants au sondage. Dans les deux cas, plus de 55 % des répondants ont indiqué que leurs contenants étaient remplis à plus de 60 %. En moyenne 10 % des répondants (7 % pour les résidus ultimes et 12 % pour les matières recyclables) mentionnent qu'ils utilisent leur contenant rempli à moins de 40 %.

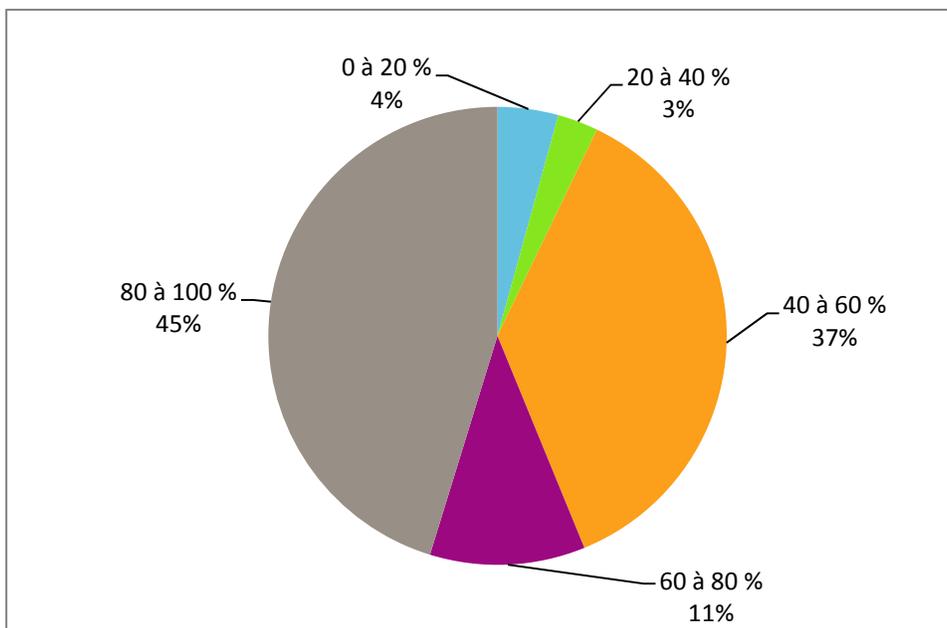


Figure 11 : Taux de remplissage des contenants de résidus ultimes (2011)

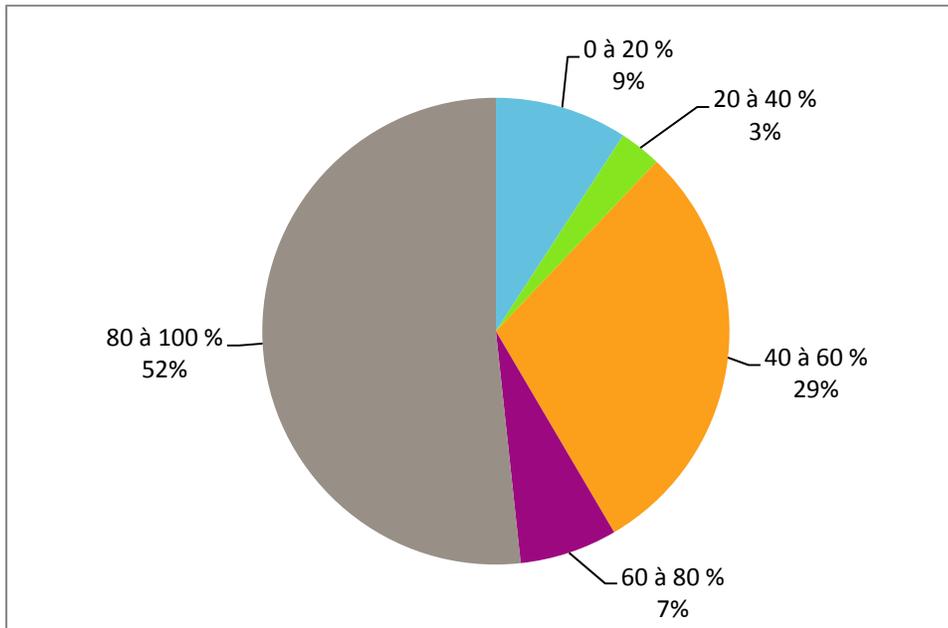


Figure 12 : Taux de remplissage des contenants de collecte sélective (2011)

3.2.3 Corrélation entre les estimations de production de matières résiduelles et les résultats du sondage

À partir des informations fournies par les ICI dans le cadre du sondage, une estimation des quantités moyennes de matières résiduelles générées par catégorie d'ICI a été produite. On observe, au tableau 13, que pour la majorité des secteurs, la quantité de matières résiduelles évaluées à partir des résultats du sondage excède de beaucoup les valeurs présentées dans la littérature et utilisées dans le cadre de cette étude. Globalement, l'écart moyen atteint 261 %, c'est-à-dire plus du double des résultats obtenus lors d'études de caractérisation exhaustives.

Différents facteurs peuvent expliquer une telle situation, citons à titre d'exemples :

- l'employé qui a rempli le questionnaire n'est pas familier avec la gestion des matières résiduelles dans l'établissement tant au niveau de la fréquence des collectes que de la dimension et du nombre de contenants utilisés;
- les résultats du sondage sont tributaires d'observations des volumes de matières résiduelles présents dans les contenants et non d'une caractérisation réalisée à sur la base de pesées qui tient compte de la densité relative de chacun des types de matières rencontrés;
- la présence de matière dans un bac, telles que des boîtes de carton entières, induit chez l'observateur l'impression que le contenant est rempli à plus grande capacité que réelle;
- la densité relative moyenne des résidus ultimes et des matières valorisables utilisée pour établir les quantités générées selon les résultats du sondage.

Toutefois, ce dernier élément concernant la densité relative des matières a beaucoup moins d'importance. A titre d'exemple, pour les calculs effectués au tableau 13, une densité moyenne des matières recyclables non compactées de $0,173 \text{ tm/m}^3$ a été utilisée. Si en lieu et place, la densité utilisée avait été de moitié, soit de $0,086 \text{ tm/m}^3$, l'écart moyen obtenu aurait été de 217 % et à l'inverse de 347 % si la densité avait été doublée à $0,345 \text{ tm/m}^3$.

Tableau 13 : Comparaison entre les quantités moyennes de matières résiduelles produites par catégorie d'ICI tel qu'exprimé dans la littérature et celles estimées à partir des résultats du sondage

Code du SCIAN	Secteur	Quantité de matières générées annuellement par employé (tm/employé)		
		Valeurs utilisées pour l'estimé ¹	Résultat du sondage	Écart
5615, 5616, 5617, 5619, 492, 7213, 491, 532, 811, 812	Services	1,7	1,7	0%
7211	Hôtels/motels	1,3	2,8	115%
7224	Bars	1,7	6,2	265%
7221, 7223	Restos complets	1,8	11,7	549%
7222	Restos rapides	1,7	7,2	321%
4451, 4452	Épiceries	3,7	4,9	33%
446	Pharmacies	0,5	0,3	-47%
44512	Dépanneurs	11,1	9,1	-18%
447	Stations-services	1,3	4,8	268%
41	Grossistes	1,4	4,2	200%
441	Marchands automobiles	1,3	-	-
444	Quincailleries	2,9	1,0	-65%
4421, 4511, 443, 4481	Magasins	1,4	9,7	596%
452, 453, 4422, 4483, 4482, 4512, 454, 493, 4453, 71 (-712)	Autres commerces	2,2	3,1	41%
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,59	3,9	555%
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,17	-	-
31-33	Fabrication	1,14	3,2	180%
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	0,53	1,4	164%
61	Services d'enseignement	0,21	0,9	337%
62	Soins de santé et assistance sociale	0,21	2,1	857%
91	Administration publique	0,097	0,7	598%
	Écart moyen			261%

¹ : Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2009-2009. 29 pages.

Recyc-Québec et NI Environnement, 2009. Portrait de la gestion des matières résiduelles dans le sous-secteur institutionnel au Québec 2004-2009. 29 pages.

Génivar, Kelleher Environmental et Jacques Whitford, 2007, Rapport sur la caractérisation des déchets ICI, Projet d'établissement d'une stratégie 3 R pour les secteurs ICI. Présenté à la Ville d'Ottawa. Pagination multiple.

Il semble que le principal facteur expliquant les écarts entre les poids utilisés pour l'estimation et ceux du sondage soit associé à l'estimation par l'observateur du taux de remplissage et à la nature des matières que l'on retrouve dans les contenants. Ainsi, les données provenant de Recyc-Québec (2006) et utilisées dans le cadre de cette étude pour établir l'estimation de production de matières résiduelles sont issues d'un protocole rigoureux de caractérisation. Le poids de chacun des échantillons considérés lors de la caractérisation doit se situer à plus ou moins 10 % du poids cible. De plus, la pesée des matières doit se faire avec une précision au centième de kg. Pour ces raisons, les résultats du sondage afférent aux quantités de matières produites par les ICI ne seront pas retenus dans le cadre des estimations présentées dans cette étude.

Les tonnages de matières résiduelles calculés à partir de l'analyse des résultats du sondage chez les ICI démontrent des écarts trop importants pour être utilisés à des fins de comparables. L'utilisation de ces données indiquerait que les ICI présent sur le territoire de la RIDR génèrent plus du double de la quantité de matières résiduelles produites par les ICI des autres régions du Québec, tel qu'établi par Recyc-Québec. Il est donc recommandé de ne pas utiliser les résultats de production de matières résiduelles par les ICI établis à partir du sondage.

3.2.4 Quantité éliminée

3.2.4.1 Enfouis au site de la RIDR

Certaines entreprises des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides ont acheminé, par l'entremise d'une collecte privée, leurs résidus ultimes destinés à l'élimination au LET de Rivière-Rouge. Les tonnages s'établissent à 1010,40 tm pour la MRC d'Antoine-Labelle et à 534,9 tm pour la MRC des Laurentides. Les ICI de ces deux MRC y ont également déposé des matériaux secs autres que des CRD. Les quantités de matériaux secs (bois et métal) recueillis totalisent 126,58 tm. L'annexe N présente, par municipalité, les quantités de matériaux secs et de déchets ultimes acheminés par les ICI aux installations de la RIDR.

En ce qui concerne les matières recyclables provenant d'ICI et apportées au site de la RIDR par un service de collecte privé, les données disponibles incluent également des quantités de résidus de recyclage d'origine domestique. La quantité totale de matières recyclables ne représente toutefois que 87 tm pour l'année 2011. Cette donnée a alors été incluse dans le bilan du secteur municipal.

En somme, si on considère que les matériaux secs générés ont tous été valorisés, le tonnage total des ICI déposés par un service de collecte privé au site de la RIDR s'établit à 1 671,88 tm.

Tel qu'illustré à la section 3.2.2.1, plusieurs ICI ont recours au service de la collecte municipale pour disposer de leurs résidus ultimes ainsi que de leurs matières recyclables. L'analyse des résultats du sondage afférent à l'identification des prestataires de service et à la dimension des contenants utilisés tend à confirmer l'information voulant que les collectes municipales s'adressent essentiellement aux petits et moyens générateurs. Ainsi, selon les données provenant de la RIDR et présentées à l'annexe O, la quantité de totale de matières résiduelles acheminées par les ICI au LET de la Régie (collectes privée et municipale) se chiffre à 3 043 tm.

3.2.4.2 Enfouis dans d'autres lieux d'élimination que celui de la RIDR

Pour les ICI dont la production de matières résiduelles est trop importante pour être placée en bordure de rue, le recours à une collecte privée est de mise. Comme il s'agit d'un libre marché, une quantité importante des matières résiduelles ainsi collectées est acheminée à des lieux d'élimination situés à l'extérieur du territoire de la RIDR. Le tableau 14 présente la compilation par MRC des quantités de matières acheminées au lieu d'élimination de la RIDR et des autres lieux situés en périphérie. La ventilation de ces données par municipalité est présentée à l'annexe P.

Comme on le constate au tableau 14, plus de 87 % (21 438 tm) des matières résiduelles produites par les ICI du territoire et dédiées à l'enfouissement l'ont été dans les lieux d'élimination autres que celui de la RIDR.

Tableau 14 : Bilan des matières résiduelles éliminées en 2011 par les ICI du territoire

MRC	Industriel, commercial et institutionnel (ICI)		
	RIDR ¹ (tm)	Autres sites (tm)	Total ² (tm)
Les Laurentides	1212	15966	17178
Pays-d'en-Haut	661	5465	6126
Antoine-Labelle	<u>1170</u>	<u>7</u>	<u>1177</u>
Total pour la RIDR	3043	21438	24481

¹ Source: Rapport annuel acheminé au MDDEFP par la RIDR (inclus la collecte privée et la fraction collectée avec les résidus domestiques)

² Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012), Direction de l'analyse et des instruments économiques

3.2.5 Bilan

On a estimé à la section 3.2.1 la production totale de matières résiduelles par le secteur ICI (excluant le sous-secteur de la construction qui sera traité à la section des CDR) à 41 430 tm. Tel que l'indique le tableau 12, les encombrants et les CDR comptent dans cette quantité pour 5 756 tm. Les CDR étant traités dans une section spécifique de ce rapport, ils sont retranchés au bilan des ICI. Nous avons donc considéré dans cette section une quantité de matières résiduelles générées par les ICI de 35 674 tm (41 430 tm – 5 756 tm de CRD).

Tableau 15 : Bilan des matières résiduelles pour le secteur ICI pour l'année 2011

Objet	Total (tm)	Composition des matières résiduelles d'origine ICI (tm)				
		Collecte sélective	Matières organiques	RDD	Textiles	Autres (élimination)
Estimation des quantités produites (tm) ¹	35 674	14 952	17 789	287	1 015	1628
Quantités récupérées et/ou valorisées (tm) ²	11 193	4 932	5 815	65	186	192
Quantités éliminées (tm) ^{3,4}	24 481	10 020	11 974	222	829	1436
Taux de récupération atteint	31%	33%	33%			
Taux de valorisation selon la Politique québécoise						
Pourcentage à atteindre		70%	60%			
Quantité à atteindre (tm)		10466	10673			

¹ : Données provenant du tableau 12 présenté à la section 3.2.1.

² : Données établies par la soustraction de la quantité éliminée à l'estimation de la quantité produite.

³ : Données de la quantité totale éliminée proviennent du tableau 14 présenté à la section 3.2.4.2.

⁴ : L'évaluation de la composition des matières éliminées provient de l'application des pourcentages de composition des résidus collectés chez les ICI (Recyc-Québec, 2012).

Rappelons que la quantité totale de matières éliminées présentée dans le bilan ICI provient de la compilation des matières enfouies réalisée par la Direction de l'Analyse et des instruments économiques du MDDEFP. En appliquant à cette valeur les pourcentages de matières éliminées en 2011 par les ICI, établis par Recyc-Québec (2012), on obtient la composition du gisement enfoui. À noter que les pourcentages établis par Recyc-Québec ont été corrigés suite au retrait de la catégorie « Encombrants et résidus de CRD » qui seront traités dans une section distincte.

L'évaluation des quantités récupérées et/ou valorisées, présentée au tableau 15, a été obtenue en soustrayant de l'estimation des quantités produites, les quantités éliminées. Les résultats obtenus démontrent que beaucoup de travail reste à faire pour atteindre les objectifs de la politique en ce qui concerne les matières organiques et celles provenant de la collecte sélective.

Ainsi, plus de 10 000 tm de matières recyclables associées à la collecte sélective chez les ICI ont pris le chemin de l'enfouissement en 2011. Les données obtenues par les organismes municipaux, telles que présentées à la section 3.2.4, indiquent que seulement 87 tm de matières recyclées provenant des ICI ont été prises en charge par la collecte sélective municipale. Toutefois, le bilan indique que près de 5 000 tm de matières ont été récupérées ou valorisées, ce qui laisse à penser que des entreprises privées oeuvrent dans ce secteur d'activité sur le territoire de la RIDR.

En ce qui a trait aux matières organiques, c'est près de 12 000 tm qui furent acheminées à l'enfouissement en 2011.

3.3 Secteur des CRD

3.3.1 Estimation de la production

L'évaluation de la production des résidus de CRD par le secteur résidentiel et le sous-secteur des ICI a déjà été réalisée aux sections précédentes. Ainsi, on estime que le secteur résidentiel produit 7 456 tm de résidus CRD (tableau 7) et le sous-secteur des ICI produit 5 756 tm (tableau 12). Ces quantités n'incluent pas les agrégats générés lors de grands travaux d'infrastructure et de chantier routier.

Afin d'établir la production globale de résidus de CRD sur le territoire de la RIDR, deux approches ont été utilisées. Dans un premier temps nous nous sommes référés aux données du bilan de Recyc-Québec de 2008. À la quantité totale de résidus de CRD générés au Québec, soit 4 569 000 tm, a été soustrait celle des granulats (provenant essentiellement de grands travaux d'infrastructure ou routiers) et récupérés (2 718 000 tm). Ainsi, les calculs ont été réalisés sur une quantité de 1 851 000 tm. Le tableau 16 présente le résultat obtenu en répartissant les quantités de résidus de CRD en fonction de la valeur des permis de bâtir. Les données de Statistique Canada concernant la valeur des permis étant regroupées par territoire de MRC, les informations disponibles ne nous permettent pas d'établir une ventilation des quantités de CRD générées par municipalité.

Tableau 16 : Évaluation de la quantité de résidus de CRD produits en 2011 sur le territoire de la RIDR.

MRC	Valeur des permis de bâtir ¹	Quantité de CRD excluant les granulats (tm)
Les Laurentides	148 890 \$	17 792
Pays-d'en-Haut	133 161 \$	15 913
Antoine-Labelle	58 403 \$	6 979
Total pour la RIDR	340 454 \$	40 684
Québec ²	15 489 597 \$	1 851 000

¹ Source: Institut de la statistique du Québec (ISQ) 2011
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/struct_econo/construct/permis15_mrc.htm.

² La quantité totale de résidus de CRD pour le Québec provient du Bilan 2008 des matières résiduelles de Recyc-Québec.

La méthode de calcul utilisée au tableau 16 établit que 40 684 tm de résidus de CRD sont générés annuellement sur le territoire de la RIDR.

Pour valider les résultats obtenus précédemment, une seconde approche a été utilisée. Celle-ci repose sur l'application d'un taux de production de résidus de CRD de 370 kg/personne/année (Vachon, J-F L, 2010). L'auteur indique de plus dans son étude que ce taux, applicable à la région des Laurentides, est le plus élevé au Québec. Nous émettons l'hypothèse que ce haut taux est attribuable à l'utilisation comme dénominateur dans l'équation de la population permanente. Tel que discuté à la section 1.2, il existe sur le territoire de planification une différence appréciable entre la population permanente établie par Statistique Canada ou apparaissant au décret du MAMROT et la population résidente incluant les saisonniers. Rappelons que pour le territoire à l'étude la population permanente est établie à 93 778 personnes, mais que la population résidente (incluant les saisonniers) est estimée à 120 640 personnes sur une base annuelle. Selon la population utilisée dans le calcul, soit 93 778 ou 120 640, la production totale de résidus de CRD, excluant les agrégats, varie avec cette méthode de calcul de 34 697 tm à 44 636 tm pour le territoire de la RIDR.

En établissant la moyenne des trois valeurs obtenues (40 684 tm,, 34 697 tm et 44 636 tm), on détermine que la quantité de résidus de CRD générée annuellement sur le territoire de la RIDR est de 40 000 tm. Le tableau 17 présente la répartition de ce tonnage entre les différents producteurs présents sur le territoire.

Tableau 17 : Bilan des résidus de CRD généré en 2011 par les différents secteurs de production

MRC	Production des résidus de CRD selon les secteurs (tm)			
	Résidentiel	ICI	Construction	Total
Les Laurentides	3 630	3 393	11 681	18 704
Pays-d'en-Haut	3 050	2 117	11 118	16 285
Antoine-Labelle	775	245	3 997	5 017
Total pour la RIDR	7 456	5 755	26 795	40 006

3.3.2 Quantités valorisées ou enfouies

3.3.2.1 Quantités de CRD valorisées aux installations de la RIDR

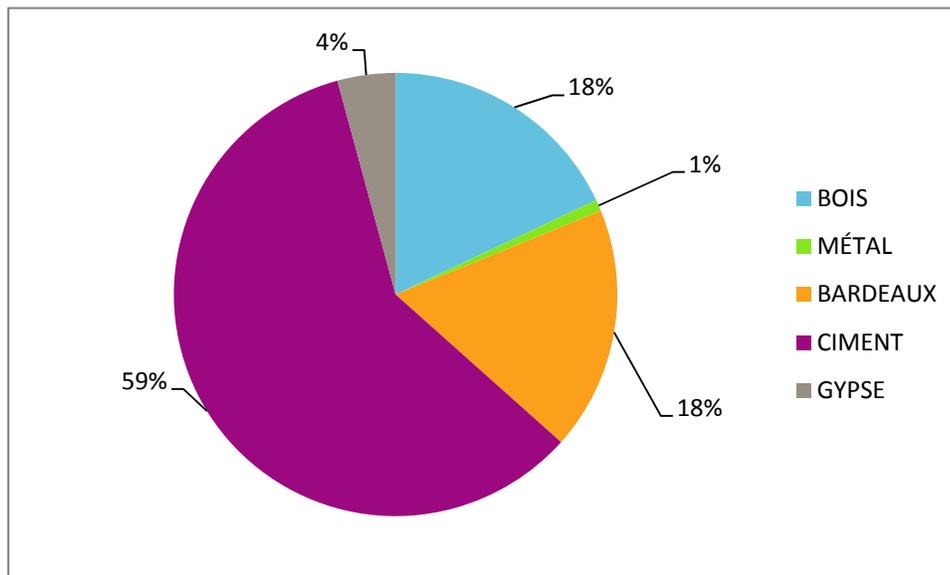
Sur l'ensemble du territoire de planification, 8 343,59 tm de CRD ont été récupérés dans les différentes installations de la RIDR. Près de la moitié de cette masse a pu être recyclée par l'entremise de diverses filières. Le tableau 18 présente les tonnages de CRD recueillis via la collecte de CRD dans les écocentres, les dépôts municipaux de même que les apports directement au site de la RIDR par des citoyens et des entreprises génératrices de résidus de CRD. Les quantités recueillies par endroits de collecte et par MRC sont présentées en annexe Q. Les CRD sont acheminés à la RIDR par son réseau d'Écocentres et de dépôts de matériaux secs. Les données disponibles ne permettent donc pas de produire une ventilation de la production par municipalité.

La composition des résidus de CRD apportés aux installations de la RIDR par les entrepreneurs et les citoyens est présentée aux figures 13 et 14.

En ce qui a trait aux dépôts et aux écocentres des Laurentides, la figure 15 présente la composition des résidus de CRD apportés par les entrepreneurs et les citoyens.

Tableau 18 : Quantités de résidus de CRD prises en charge dans les différentes installations de la RIDR (2011)

Provenance des CRD	Quantité totale de CRD collectée (tm)	Générateurs de CRD		Valorisés (tm)	Enfouis (tm)
		Entreprises CRD (tm)	Citoyens (tm)		
MRC des Laurentides	633,39	250,73	382,661	29,31	604,08
Dépôts et écocentres des Laurentides	1 768,90	N. D		894,83	874,07
MRC des Pays-d'en-Haut	4 654,94	N. D		2 225,03	2 429,91
MRC d'Antoine-Labelle	1 286,35	471,78	814,58	890,17	396,18
Total RIDR	8 343,59	N.D		4 039,34	4 304,25

**Figure 13 : Composition des résidus de CRD apportés aux installations de la RIDR par les entreprises (2011)**

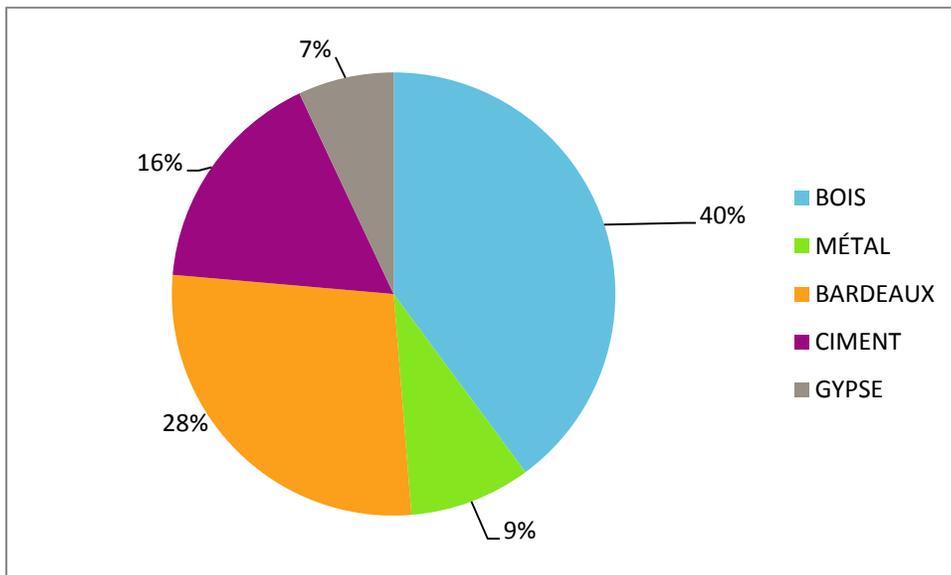


Figure 14 : Composition des CRD apportés aux installations de la RIDR par les citoyens (2011)

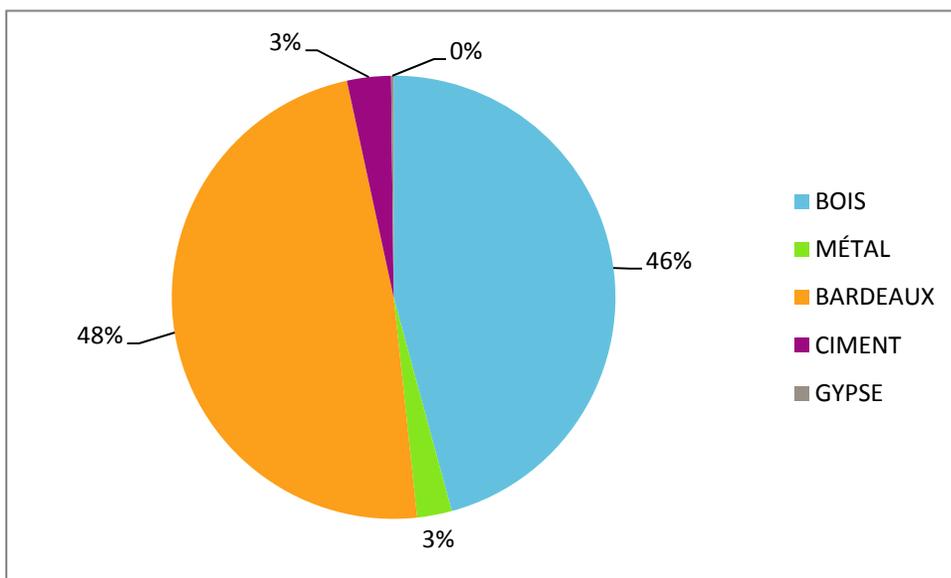


Figure 15 : Composition des résidus de CRD acheminés aux écocentres et aux dépôts de la MRC des Laurentides par les citoyens et les entreprises (2011)

3.3.2.2 Quantités de CRD acheminées dans des lieux d'élimination

La nature des résidus de CRD fait en sorte que plusieurs générateurs acheminent ces matières à des lieux d'enfouissement par l'intermédiaire d'entreprises privées de collectes et de transport. Une autre partie de ces matières sont acheminées aux écocentres et aux dépôts de matériaux secs de la RIDR comme on l'a constaté à la section précédente. Toutefois, une quantité importante de ces matières ne peut être valorisée et doit être enfouie (tableau 18). La RIDR nous a confirmé qu'aucune caractérisation n'a été effectuée sur la fraction des CRD qu'elle prend en charge dans ces écocentres et dépôts de matériaux secs et qu'elle doit acheminer à l'enfouissement après tri (communication personnelle de M. David Malo Comtois, de la RIDR le 14 juin 2013).

Afin d'établir la quantité totale de résidus de CRD produite sur le territoire de la RIDR en 2011 et enfouie, les données d'élimination des matières résiduelles au Québec fournies par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012), Direction de l'analyse et des instruments économiques ont été utilisées. Toutefois, ces données ne comprennent pas les boues ni les résidus d'écocentres, de compostage et de tri. Afin d'établir un portrait global, les quantités de résidus de CRD prises en charge dans les écocentres et les dépôts de matériaux secs et dédiées à l'élimination ont été additionnées aux données du MDDEFP (tableau 19). La ventilation par municipalité des données présentées à ce tableau se retrouvent à l'annexe R.

Tableau 19 : Quantités des résidus de CRD enfouies (2011)

MRC	Construction, rénovation et démolition (CRD)		
	RIDR ¹ (tm)	Hors territoire ² (tm)	Total (tm)
Les Laurentides	1478	498	1976
Pays-d'en-Haut	2430	2690	5120
Antoine-Labelle	396	0	396
Total pour la RIDR	4304	3188	7492

¹ Quantités de résidus de CRD enfouies provenant des écocentres et des dépôts de la RIDR et non comptabilisées dans le fichier du MDDEFP

² Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012), Direction de l'analyse et des instruments économiques, valeur ajustée en fonction des quantités enfouies à la RIDR

Notes du MDDEFP : Les matières résiduelles sont collectées conjointement dans certaines municipalités, ce qui explique les valeurs d'élimination nulles pour certaines municipalités

Selon les données disponibles (tableau 19), on peut conclure que 7 492 tm de résidus de CRD produits en 2011 sur le territoire de la RIDR ont été acheminés dans des lieux d'enfouissement. Plus de la moitié de cette quantité (4 300 tm) a été enfouie au LET de la RIDR.

3.3.3 Bilan

Pour ce qui est de la quantité de résidus de CRD valorisée ou recyclée, le présent bilan (tableau 20) n'est que partiel car seules les données de valorisation provenant de la RIDR ou de ses MRC membres, ainsi que les données d'enfouissement nous ont été accessibles. La majorité des entreprises de valorisation et de recyclage de CRD telles que les centres de tri de résidus de CRD sont des entreprises privées et non régies par la *Loi sur l'accès à l'information*, il nous a donc été impossible d'obtenir des données de ces derniers. On ne peut donc préciser le devenir de 71 % (28 475 tm) des CRD générés sur le territoire de la RIDR. Toutefois, il est convenu de croire qu'une partie importante de cette quantité de CRD est prise en charge par le centre de tri de matériaux de construction « Recyclage Sterling » de Mirabel ou transite par les centres de transfert de matériaux de construction de « R.C. Miller » à Mont-Tremblant, de « Recyclage Sainte-Adèle » à Sainte-Adèle et de « Recyclage Jorg » situé à Nominique.

Tableau 20 : Bilan de la gestion des résidus de CRD (2011)

MRC	Quantité de CRD (tm)				
	Générée sur le territoire de la RIDR	Enfouie	Entreposée, valorisée ou recyclée		
			Installations de la RIDR	Installations autres que la RIDR	Total
Les Laurentides	18 704	1 976	924	15 804	16 728
Pays-d'en-Haut	16 285	5 120	2 225	8 940	11 165
Antoine-Labelle	<u>5 017</u>	<u>396</u>	<u>890</u>	3 731	4 621
Total pour la RIDR	40 006	7 492	4 039	28 475	32 514

Il n'a pas été possible d'établir une caractérisation des CRD acheminés à l'enfouissement afin d'évaluer le potentiel résiduel de valorisation de ce gisement. Différentes constatations expliquent cette situation :

- Comme on le constate au tableau 19, plus de 57 % des CRD enfouis proviennent de la RIDR et ont fait l'objet d'un tri préalable à des fins de valorisation. La nature de ces résidus ne peut alors être comparée à celle des CRD qui sont acheminés dans les écocentres ou les dépôts de matériaux secs.
- La RIDR ne dispose pas d'une caractérisation des CRD qu'elle achemine à l'enfouissement.
- La seconde fraction de CRD enfouis provient en grande partie du sous-secteur de la construction. Pour une bonne partie de ceux-ci également, un tri a été effectué avant leur élimination. Les résultats de caractérisation réalisée sur des gisements de CRD avant valorisation ne peuvent s'appliquer.

3.4 Boues

La présente section présente l'inventaire des volumes de boues générées sur le territoire de l'étude ainsi que leur qualité. On y traite successivement des boues de station d'épuration municipale et des boues de fosses septiques (BFS).

3.4.1 Boues de stations d'épuration municipales

Les stations d'épuration municipales présentes sur le territoire de la Régie génèrent globalement près de 12 300 m³ de boues par année. Par ordre d'importance les volumes les plus importants sont générés sur le territoire de la MRC des Laurentides (8 277 m³), des Pays-d'en-Haut (3 457 m³) et des cinq (5) municipalités de la MRC Antoine-Labelle (555 m³). Le tableau 21 présente les estimations de production des boues pour chacune des installations municipales présentes sur le territoire à l'étude.

Les données de caractérisation physico-chimique des boues des stations d'épuration ne sont généralement disponibles que pour les municipalités qui ont effectué au moins une vidange, ou qui prévoient en effectuer une prochainement. Ainsi, seules la ville de Sainte-Adèle et la municipalité de Sainte-Marguerite-Lac-Masson nous ont transmis des résultats de caractérisation des boues de leur station d'épuration. Dans les deux cas, il s'agit d'installations utilisant une technologie d'étangs aérés. Le tableau 22 présente la synthèse des résultats de caractérisation physico-chimique des boues de ces étangs.

Tableau 21 : Estimé des quantités de boues générées dans les stations d'épuration municipales (2011)

MRC et municipalités	Type de station d'épuration	Type de boues ^{1,2}	Population desservie	Total de boues annuel (m ³)
MRC des Laurentides				
MONT-TREMBLANT (Station Mont-Tremblant)	Étang aéré	Boue biologique		783
		Boue chimique		73
MONT-TREMBLANT Village	Étang aéré	Boue biologique	4800	347
		Boue chimique	4800	39
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES	Étang aéré	Boue biologique	600	128
VAL-DAVID	Étang aéré	Boue biologique	4200	471
SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ	Étang aéré	Boue biologique	1600	240
		Boue chimique	1600	26
BRÉBEUF	Filtre intermittent avec recirculation	Boue biologique	256	4
VAL-MORIN	Fosse septique communautaire	Boue biologique	201	8
MONT-TREMBLANT (Saint-Jovite)	Boue activée	Boue biologique	5620	3570
		Boue chimique	5620	100
LA CONCEPTION	Disques biologiques	Boue biologique	80	111
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	Boue activée	Boue biologique	11500	2322
		Boue chimique	11500	55
Sous-total pour la MRC				8277
MRC des Pays-d'en-Haut				
SAINTE-ADÈLE (Mont-Rolland)	Boue activée	Boue biologique	9260	1296
		Boue chimique	9260	30
SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC MASSON	Étang aéré	Boue biologique	2149	73
		Boue chimique	2149	13
SAINTE-ADÈLE (ALPINE INN)	Étang aéré	Boue biologique	189	25
SAINTE-ADÈLE (MONT GABRIEL)	Étang aéré	Boue biologique	773	84
SAINT-SAUVEUR	Étang aéré	Boue biologique	13500	1601
		Boue chimique	13500	209
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD	Étang aéré	Boue biologique	1522	96
		Boue chimique	1522	30
Sous-total pour la MRC				3457
MRC d'Antoine-Labelle				
L'Ascension	Filtre intermittent enfoui	Boue biologique	483	8
RIVIÈRE ROUGE L'ANNONCIATION	Étang aéré	Boue biologique	2200	547
Sous-total pour la MRC				555
Total sur le territoire de la Régie				12289

¹: Les boues biologiques comprennent une partie inerte associée aux MES.

²: Les boues chimiques ici sont des boues de la déphosphatation à l'alun. Ce qui n'est pas considéré comme un procédé physico-chimique.

Tableau 22 : Caractéristiques physico-chimiques des boues d'étang d'assainissement municipal

Paramètres	Sainte-Marguerite-Lac-Masson		Sainte-Adèle
	Étang 1	Étang 2	Étang 1
Aluminium (mg/kg)	9 960	43 600	9 220
Arsenic (mg/kg)	2,4	2,2	2,2
Cadmium (mg/kg)	1,3	2,2	0,9
Calcium (mg/kg)	8 360	10 400	
Chrome (mg/kg)	33	173	10
Cobalt (mg/kg)	3	15	2
Cuivre (mg/kg)	798	431	1 090
Fer total (mg/kg)	11 500	210 000	11 800
Magnésium (mg/kg)	2 790	1 380	
Manganèse total (mg/kg)	75	543	93
Molybdène (mg/kg)	4	2	< 2
Nickel (mg/kg)	12	19	
Plomb (mg/kg)	74	32	
Sélénium (mg/kg)	3,3	2,0	< 0,5
Sodium (mg/kg)	1 030	1 040	
Zinc (mg/kg)	743	453	7
Bore (mg/kg)	9	8	9
Mercure (mg/kg)	0,31	0,19	0,9
Solides totaux (mg/kg)	123 000	81 100	210 000
Zinc (mg/kg)	743	-	610
Azote ammoniacal (mg/kg)	-	-	5 660
Azote total Kjeldahl (mg/kg)	-	-	59 800
Matière organique totale (%)			73
Carbone organique total (%)	-	-	35,1
Oxyde de Potassium (mg/kg)	-	-	5 560
pH	-	-	7,5
Pouvoir neutralisant (%)			3

3.4.2 Boues de fosses septiques

Le volume de boues de fosses septiques (BFS) domestiques produit annuellement sur le territoire de la Régie est évalué à un peu plus de 76 500 m³. Le tableau 23 présente les quantités de BFS produites sur le territoire de la Régie par MRC. Le plus grand volume de BFS est produit par la MRC des Laurentides avec 45 391 m³. Puis viennent la MRC des Pays-d'en-Haut et les 5 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle avec respectivement 25 140 m³ et 5 981 m³.

L'évaluation de la production de BFS par municipalité est présentée à l'annexe S.

Tableau 23 : Synthèse des volumes de boues de fosses septiques domestiques produits sur le territoire

MRC	Volume de boues (m ³)			Volume annuel de boues totales (m ³)
	Résidences permanentes	Résidences saisonnières	Total	
Les Laurentides	69 938	39 916	109 854	45 391
Pays-d'en-Haut	38 906	21 855	60 761	25 140
Antoine-Labelle	8 412	7 099	15 511	5 981
Sur le territoire de la Régie	117 256	68 870	186 126	76 512

La présence d'écarts dans le calcul du volume annuel de boues provient de l'arrondissement des données compilées par municipalité

Les BFS originent de la dégradation des matières solides à l'intérieur de la fosse. Les matières plus légères telles que les corps gras et les graisses remontent à la surface et forment l'écume. À l'intérieur de la fosse, les boues subissent une certaine digestion essentiellement anaérobie (Martin et Lampron, 1995). Il se produit aussi un certain tassement. Toutefois, la teneur en eau dans les BFS reste élevée, elle se situe entre 90 et 98 %. Le tableau 24 présente les caractéristiques physico-chimiques moyennes du filtrat de BFS.

Tableau 24 : Caractéristiques physico-chimiques du filtrat de BFS

Paramètres	Filtrat de BFS
pH	7.1
DBO ₅ (mg O ₂ /l)	424
DCO (mg O ₂ /l)	853
Matières en suspension (mg/l)	52
Huiles et graisses totales (mg/l)	6
Phosphore total (mg/l)	20
Azote total (mg N/l)	138
Azote ammoniacal (mg N/l)	126
Phénols (mg/l)	0.92
Sulfures (mg/l)	0.09
Fer total (mg/l)	2.29
Zinc (mg/l)	0.05
Nickel (mg/l)	0.05
Cuivre (mg/l)	0.05
Chrome (mg/l)	0.05
Cadmium (mg/l)	0.01
Plomb (mg/l)	0.1
Mercure (ug/l)	0.5
Col. Fécaux (UFC/100 ml)	>10 000
Col. Totaux (UFC/100 ml)	>100 000

Source : Serrener, 1997.

3.5 Secteur des TIC

En considérant que 120 640 personnes habitent le territoire à l'étude et qu'une personne au Québec génère 5,8 kg/année de résidus de TIC, c'est 700 tm de ces résidus qui sont générés annuellement sur le territoire de planification. Le tableau 25 présente la quantité de TIQ générée par territoire de MRC et la ventilation par municipalité se retrouve à l'annexe T. Tel que précisé à la section 2.4, il s'agit de la quantité totale de résidus de TIC produite par tous les secteurs et sous-secteurs (résidentiel et ICI). Malheureusement, l'information actuellement disponible ne permet pas de discriminer la part de chacun des secteurs et sous-secteurs à la production de ces résidus.

Tableau 25 : Quantité de TIC générée sur le territoire de la RIDR (2011)

MRC	Population ¹	TIC générés (tm)
Les Laurentides	58733	341
Pays-d'en-Haut	49359	286
Antoine-Labelle	12548	73
Total pour la RIDR	120640	700

¹: Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent population permanente (Réf : 1,2,2).

Il est à noter que certaines régions peuvent avoir enregistré, au cours des dernières années, un taux de récupération élevé qui tendrait à indiquer que le taux de production de 5,8 kg/pers./an est sous-évalué. Toutefois, il pourrait s'agir d'une situation ponctuelle attribuable au passage des signaux de télédiffusion d'un mode analogique à numérique. C'est le cas de la ville de Gatineau qui a reçu, de janvier à novembre 2012, plus de 500 tm de résidus de TIC soit plus du double que prévu pour la présente année². Ainsi, plusieurs personnes ont changé leur téléviseur dans une même période de temps relativement courte. En plus de cet effet de nombre, la quantité de résidus de TIC recueillis s'explique par le poids des téléviseurs qui était beaucoup plus important à l'époque de l'analogique. Donc, même si l'on observe une augmentation de la production des TIC (ISQ, 2011), la miniaturisation des équipements, tels que les téléphones cellulaires, les écrans de télévision, les radios, et les ordinateurs pourrait conduire à une certaine stabilité des quantités de rejets produits annuellement.

Au même titre que les pneus, les peintures et les huiles, le gouvernement vient d'inclure les TIC sur la liste des produits auxquels s'applique la responsabilité élargie des producteurs. Ainsi, la mise en place et le financement de mode de récupération et de valorisation de ces résidus reposent dorénavant sur la responsabilité des producteurs et non plus des municipalités.

² Duquette, Patrick. 2012. Des tonnes de vieilles télévisions récupérées, dans Le Droit, 22 novembre 2012.

4 Synthèse des quantités de matières résiduelles générées et mises en valeur sur le territoire de la Régie

Le tableau 26 présente le portrait de la situation sur le territoire de planification pour l'ensemble des secteurs et des matières résiduelles. L'annexe U présente, pour chaque territoire de MRC, un tableau synthèse similaire.

Tableau 26 : Bilan global de la gestion des matières résiduelles en 2011 sur le territoire de planification (tm/an)

Matières résiduelles	Secteur et sous-secteur	Collecte sélective	Matières organiques	CRD ^{1,2}	RDD	TIC ³	Textile	Autres	Total par
Générées	Domestique	17 397	21 870	7 455	497	295	1 491	698	49 703
	ICI	14 951	17 789		287	210	1 015	1 417	35 669
	CRD			32 551		195			32 746
	Total	32 348	39 659	40 006	784	700	2 506	2 115	118 118
Valorisées	Domestique	12 846	883	4 039	271	46			18 085
	ICI	4 938	5 818		67		183	182	11 188
	CRD			28 475					28 475
	Total	17 784	6 701	32 514	338	46	183	182	57 748
Enfouies	Domestique ⁴	4 551	20 987		226	249	1 491	698	28 202
	ICI ⁵	10 013	11 971		220	210	832	1 235	24 481
	CRD			7 492		195			7 687
	Total	14 564	32 958	7 492	446	654	2 323	1 933	60 370
Potentiellement valorisables	Domestique	4 551	20 987		226	249	1 491		27 504
	ICI	10 013	11 971		220	210	832		23 246
	CRD ⁶					195			195
	Total	14 564	32 958		446	654	2 323		50 946

¹ Exclut les agrégats.

² Quantité de CRD récupérés inclut 1 399 d'encombrants du secteur domestique et 4 039 de CRD provenant des secteurs domestique et ICI

³ Répartition des TIC dans les secteurs et sous-secteur sur la base de leur tonnage relatif. Pour consolider les valeurs avec celles des tableaux 7 et 12, la quantité de TIC est soustraite de la quantité inscrite à la catégorie "autres".

⁴ La quantité de matières enfouies est obtenue en soustrayant de la quantité générée la quantité valorisée

⁵ Les résultats de la caractérisation de la collecte des ICI dédiés à l'élimination (Recyc-Québec, 2012) défalqués des résultats de CRD ont été appliqués à la quantité totale des résidus de ICI pour établir la répartition par matière

⁶ Dû au manque de données sur la caractérisation de la partie du gisement de CRD qui est actuellement acheminée à l'enfouissement, on ne peut en établir le potentiel de valorisation

Les écarts avec les tableaux sources proviennent des valeurs arrondies

L'estimation des quantités totales de matières résiduelles produites sur le territoire de planification (excluant cependant les agrégats) est de plus de 118 000 tm. Près de 50 000 tm proviennent du secteur municipal et près de 36 000 tm du secteur ICI. Les encombrants et les CRD, avec un total de 40 000 tm, constituent 34 % du total des matières résiduelles générées sur le territoire.

Plus de 18 000 tm du total des matières résiduelles domestiques générées sur le territoire sont mises en valeur par la RIDR ou ses municipalités membres. Toutefois, la quantité réelle de matières résiduelles valorisées en provenance du territoire de planification est potentiellement plus élevée. Une partie importante des matières recyclables provenant des ICI et du sous-secteur des CRD a pu être valorisée par des entreprises privées. Ainsi, on estime que plus de 11 000 tm de résidus générés par les ICI et plus de 28 000 tm de CRD ont été valorisés en 2011. Au total, c'est près de 58 000 tm qui auraient ainsi été déviés de l'enfouissement, ce qui représente 49 % de l'estimation de la quantité totale de matières résiduelles produites sur le territoire de la RIDR...

En 2011, la quantité totale de matières enfouies (excluant les boues) en provenance du territoire d'étude fut de l'ordre de 60 000 tm. On estime que 47 % provient de résidus domestiques et que les ICI et les CRD comptent respectivement pour 40 % et 13 %.

S'il avait été possible de récupérer toutes les matières résiduelles présentant un potentiel de valorisation et qui ont été acheminées à l'enfouissement en 2011, c'est près de 51 000 tm de matières qui auraient ainsi pu être recyclées. De plus, les données du MDDEFP indiquent que 7 500 tm de CRD en provenance du territoire de la RIDR ont été enfouis en 2011. Bien qu'une partie importante de cette quantité ait fait l'objet d'un tri préalable, il en demeure qu'une certaine quantité de matières recyclables, que l'on ne peut quantifier, était présente dans ces rejets et a été enfouie. A titre d'exemple, en 2011, les pratiques de tri des CRD appliqués par la RIDR ne comprenaient pas le retrait des plastiques. Le cas des textiles est un autre exemple, plusieurs personnes disposent après usage de leurs vêtements dans des friperies, ou des organisations à but non lucratif. La majorité de ces organismes ne tiennent pas une comptabilité du tonnage de résidus de textile dédiés à la réutilisation ou à la valorisation. Les quantités de textile enfouies sont donc possiblement surestimées. Ainsi, la quantité de 51 000 tm de matières potentiellement valorisables est possiblement légèrement sous-estimée.

Comme on peut le constater au tableau 15, certaines données n'ont pu être ventilées par secteur ou sous-secteur. Il en résulte que l'on ne peut utiliser les totaux spécifiques à ceux-ci afin d'effectuer des comparaisons entre les quantités de matières générées, valorisées ou enfouies. De tels calculs ne peuvent être réalisés qu'en utilisant les totaux compilant les résultats pour l'ensemble des secteurs et sous-secteur.

En ce qui concerne les boues, l'estimation indique que 76 500 m³ de boues de fosses septiques (siccité de 1,5 % à 2,0 %) sont disponibles à une vidange annuelle, si les dispositions de la réglementation sont respectées en ce qui concerne les fréquences de vidange. Pour les stations d'épuration municipale présentes sur le territoire de planification, c'est près de 12 300 m³ de boues, avec une siccité moyenne de 3 à 4 %, qui sont produits annuellement.

Conclusion

La réalisation de ce bilan a permis d'établir la situation concernant la génération et la mise en valeur des matières résiduelles sur le territoire de la RIDR qui comprend les 20 municipalités de la MRC des Laurentides, les dix municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut et cinq municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Il s'agit d'un territoire qui regroupe une population totale résidente (résidents permanents et saisonniers) de 120 640 personnes.

L'estimation indique que le secteur domestique génère près de 50 000 tm de matières résiduelles et que 49 258 tm ont été récupérées par les collectes municipales, soit un écart de moins de 1 % qui s'explique par la réutilisation de certains biens, la valorisation des textiles dans des comptoirs de bienfaisance ou des friperies, les rejets sauvages, etc. Du tonnage de matières résiduelles produites, 18 000 tm ont été mises en valeur. On a ainsi atteint un taux de récupération pour la collecte sélective de 74 % ce qui excède l'objectif de la Politique québécoise de 70 %. Bien qu'il n'y ait plus d'objectif pour les RDD, c'est 55 % des quantités produites par les citoyens qui ont été récupérées. Comme pour beaucoup de régions au Québec, la valorisation des matières organiques d'origine domestique est faiblement présente sur le territoire de la RIDR avec un faible taux de 4 %.

Les ICI et le sous-secteur des CRD (excluant les CRD d'origine domestique) ont contribué respectivement pour 35 600 tm et 32 700 tm à la production totale de matières résiduelles sur le territoire de planification. De ces quantités, on estime que près de 40 000 tm ont été mises en valeur.

Enfin, les boues provenant des fosses septiques et des stations d'épuration municipale présentent un potentiel annuel de 88 800 m³ (base humide).

Bibliographie

- AECOM. 2013. *Gestion des matières résiduelles, Scénarios de gestion des matières organiques*. Rapport présenté à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. 162 p. + annexes.
- Centre de recherche industrielle du Québec. 2009. *Évaluation des besoins technologiques en matière de recyclage des déchets des technologies de l'information et de la communication au Québec*. In Recyc-Québec. 73 p + annexes. Centre de documentation <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Pneus/Evaluation-recyclage-tic.pdf>
- Génivar, Kelleher Environmental et Jacques Whitford. 2007. *Rapport sur la caractérisation des déchets ICI, Projet d'établissement d'une stratégie 3 R pour les secteurs ICI*. Présenté à la Ville d'Ottawa. Pagination multiple.
- Institut de la Statistique du Québec. 2011. *Profil statistique du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC)- Étude comparative*. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/comparaisons_econo/pdf/Profil_des_TIC.pdf
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ). 2011. *Panorama des Régions du Québec, édition 2011*. 162 p.
- Ivisic, D. 2011. *Méthode d'application de la responsabilité élargie des producteurs aux produits TIC hors d'usage au Québec* – Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement.
- MAM. 1995. *Projet pilote de gestion intégrée des boues, Guide technique sur la réalisation du plan directeur*. 35 p.
- MAMROT. 2012. *Ouvrages de surverse et stations d'épuration - Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2011*
- Martin, M. et É. Lampron. 1995. Accumulation des solides dans les fosses septiques au Québec. *Vecteur Environnement*. 28 (5). Pp. 21-31
- Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut. 2005. *Schéma d'aménagement et de développement*. Adopté le 14 juin 2005. 183 p.
- Potelle, D. 2009. *Les résidus des technologies de l'information et des communication-Fiches informatives*. In Recyc-Québec, Centre de documentation <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-tic.pdf>
- Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement. 2007. Rapport synthèse, Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007. 28 p.
- Recyc-Québec. 2009. *Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles*. Centre de documentation <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/MICI/Rendez-vous2009/Bilan2008.pdf>. 20 p.
- Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement. 2009. *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009*. 109 p.
- Recyc-Québec et ni Environnement. 2009. *Portrait de la gestion des matières résiduelles dans le sous-secteur institutionnel au Québec 2004-2009*. 28 p.

- Recyc-Québec, Éco-entreprise Québec, BFI, Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal. 2009. *Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2008-2009*. 28 p.
- Recyc-Québec. 2009. *Profil de la gestion des débris de construction, rénovation et démolition (CRD) au Québec*. 128 p. Centre de documentation <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/MICI/Rapport-CRD-09.pdf>
- Recyc-Québec, 2012. *Bilan 2010-2011 de la gestion des matières résiduelles au Québec*. 21 p. Centre de documentation <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Bilan%202010-2011%20GMR%20Final.pdf>
- Réseau de veille en tourisme et la Chaire de tourisme transat ESG UQAM. 2010. *Portrait du marché des résidences de tourisme de villégiature au Québec*. 30 p.
- Serrener. 1997. *Gestion des eaux usées du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès*. Rapport présenté à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie. 18 p.
- Vachon, Jean-François L. 2010. *Profils régionaux de la gestion des débris de construction, de rénovation et de démolition au Québec*. Rapport présenté à Recyc-Québec. 63 p.

Annexe A
Profil démographique des
municipalités du territoire
d'étude

Profil démographique du territoire de la Régie

MRC	Municipalité	Population permanente		
		Décret ¹	Stat. Can ²	Écart
Les Laurentides	Amherst	1559	1524	-2,30%
	Arundel	620	604	-2,65%
	Barkmere	89	58	-53,45%
	Brébeuf	960	1012	5,14%
	Huberdeau	945	894	-5,70%
	Ivry-sur-le-Lac	432	425	-1,65%
	La Conception	1383	1287	-7,46%
	La Minerve	1378	1234	-11,67%
	Labelle	2245	2445	8,18%
	Lac-Supérieur	1845	1892	2,48%
	Lac-Tremblant-Nord	30	47	36,17%
	Lantier	840	828	-1,45%
	Mont-Tremblant	9450	9494	0,46%
	Montcalm	655	619	-5,82%
	Saint-Faustin-Lac-Carré	3249	3467	6,29%
	Sainte-Agathe-des-Monts	9740	10115	3,71%
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1332	1269	-4,96%
	Val-David	4387	4450	1,42%
	Val-des-Lacs	746	721	-3,47%
	Val-Morin	2950	2772	-6,42%
	Total pour la MRC	44835	45157	0,71%
Pays-d'en-Haut	Estérel	274	199	-37,69%
	Lac-des-Seize-Îles	171	223	23,32%
	Morin-Heights	3808	3925	2,98%
	Piedmont	2634	2721	3,20%
	Saint-Adolphe-d'Howard	3760	3702	-1,57%
	Saint-Sauveur	9740	9881	1,43%
	Sainte-Adèle	11912	12137	1,85%
	Sainte-Anne-des-Lacs	3502	3363	-4,13%
	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2487	2740	9,23%
	Wentworth-Nord	1389	1440	3,54%
		Total pour la MRC	39677	40331
Antoine-Labelle	L'Ascension	939	844	-11,26%
	La Macaza	1017	1053	3,42%
	Lac-Saguay	506	446	-13,45%
	Nomingue	2291	2019	-13,47%
	Rivière-Rouge	4513	4645	2,84%
	Total pour la MRC	9266	9007	-2,88%
	Total pour la Régie	93778	94495	0,76%

¹: Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

²: Statistique Canada, 2011, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Annexe B
Nombre de résidences sur le
territoire à l'étude

MRC	Municipalité	Nombre de résidences ¹		
		Total	Permanente	Saisonnaire
Les Laurentides	Amherst	1608	760	848
	Arundel	400	290	110
	Barkmere	217	32	185
	Brébeuf	593	455	138
	Huberdeau	531	409	122
	Ivry-sur-le-Lac	413	185	228
	La Conception	1115	593	522
	La Minerve	1586	601	985
	Labelle	1753	1115	638
	Lac-Supérieur	1654	872	782
	Lac-Tremblant-Nord	61	21	40
	Lantier	762	370	392
	Mont-Tremblant	7492	4356	3136
	Montcalm	663	308	355
	Saint-Faustin--Lac-Carré	2407	1558	849
	Sainte-Agathe-des-Monts	6148	4606	1542
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	910	597	313
	Val-David	2785	2084	701
	Val-des-Lacs	805	349	456
	Val-Morin	1963	1298	665
	Total pour la MRC	33866	20859	13007
Pays-d'en-Haut	Estérel	352	105	247
	Lac-des-Seize-Îles	341	106	235
	Morin-Heights	2395	1841	554
	Piedmont	1996	1397	599
	Saint-Adolphe-d'Howard	3591	1822	1769
	Saint-Sauveur	6636	4886	1750
	Sainte-Adèle	7193	5781	1412
	Sainte-Anne-des-Lacs	1973	1516	457
	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2158	1334	824
		Total pour la MRC	1958	744
	Total pour la MRC	28593	19532	9061
Antoine-Labelle	L'Ascension	853	410	443
	La Macaza	1020	481	539
	Lac-Saguay	445	216	229
	Nominingue	1952	936	1016
	Rivière-Rouge	2960	2115	845
	Total pour la MRC	7230	4158	3072
	Total pour la Régie	69689	44549	25140

¹: Source : Recensement 2011 de Statistique Canada.

Annexe C
Population présente sur le
territoire à l'étude

MRC	Municipalité	Population		
		Permanente ¹	Saisonnaire ²	Total
Les Laurentides	Amherst	1559	2544	4103
	Arundel	620	330	950
	Barkmere	89	555	644
	Brébeuf	960	414	1374
	Huberdeau	945	366	1311
	Ivry-sur-le-Lac	432	684	1116
	La Conception	1383	1566	2949
	La Minerve	1378	2955	4333
	Labelle	2245	1914	4159
	Lac-Supérieur	1845	2346	4191
	Lac-Tremblant-Nord	30	120	150
	Lantier	840	1176	2016
	Mont-Tremblant	9450	9408	18858
	Montcalm	655	1065	1720
	Saint-Faustin-Lac-Carré	3249	2547	5796
	Sainte-Agathe-des-Monts	9740	4626	14366
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1332	939	2271
	Val-David	4387	2103	6490
	Val-des-Lacs	746	1368	2114
	Val-Morin	2950	1995	4945
	Total pour la MRC	44835	39021	83856
Pays-d'en-Haut	Estérel	274	741	1015
	Lac-des-Seize-Îles	171	705	876
	Morin-Heights	3808	1662	5470
	Piedmont	2634	1797	4431
	Saint-Adolphe-d'Howard	3760	5307	9067
	Saint-Sauveur	9740	5250	14990
	Sainte-Adèle	11912	4236	16148
	Sainte-Anne-des-Lacs	3502	1371	4873
	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2487	2472	4959
	Wentworth-Nord	1389	3642	5031
	Total pour la MRC	39677	27183	66860
Antoine-Labelle	L'Ascension	939	1329	2268
	La Macaza	1017	1617	2634
	Lac-Saguay	506	687	1193
	Nominingue	2291	3048	5339
	Rivière-Rouge	4513	2535	7048
	Total pour la MRC	9266	9216	18482
	Total pour la Régie	93778	75420	169198

¹: Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

²: Calculé selon le nombre de résidences saisonnières (recensement 2011 de Statistique Canada) et un taux d'occupation de 3 personnes.

Annexe D
Population permanente
considérée sur le territoire à
l'étude

MRC	Municipalité	Population permanente		
		Décret ¹	Équivalent ²	Total
Les Laurentides	Amherst	1559	906	2465
	Arundel	620	118	738
	Barkmere	89	198	287
	Brébeuf	960	147	1107
	Huberdeau	945	130	1075
	Ivry-sur-le-Lac	432	244	676
	La Conception	1383	558	1941
	La Minerve	1378	1052	2430
	Labelle	2245	682	2927
	Lac-Supérieur	1845	836	2681
	Lac-Tremblant-Nord	30	43	73
	Lantier	840	419	1259
	Mont-Tremblant	9450	3351	12801
	Montcalm	655	379	1034
	Saint-Faustin-Lac-Carré	3249	907	4156
	Sainte-Agathe-des-Monts	9740	1648	11388
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1332	334	1666
	Val-David	4387	749	5136
	Val-des-Lacs	746	487	1233
	Val-Morin	2950	711	3661
Total pour la MRC	44835	13898	58733	
Pays-d'en-Haut	Estérel	274	264	538
	Lac-des-Seize-Îles	171	251	422
	Morin-Heights	3808	592	4400
	Piedmont	2634	640	3274
	Saint-Adolphe-d'Howard	3760	1890	5650
	Saint-Sauveur	9740	1870	11610
	Sainte-Adèle	11912	1509	13421
	Sainte-Anne-des-Lacs	3502	488	3990
	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2487	880	3367
	Wentworth-Nord	1389	1297	2686
	Total pour la MRC	39677	9682	49359
Antoine-Labelle	L'Ascension	939	473	1412
	La Macaza	1017	576	1593
	Lac-Saguay	506	245	751
	Nomingue	2291	1086	3377
	Rivière-Rouge	4513	903	5416
	Total pour la MRC	9266	3282	12548
Total pour la Régie	93778	26862	120640	

¹: Décret des populations du Québec, MAMROT, décembre 2011.

²: Population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : 1.2.2).

Annexe E
Questionnaire municipal

QUESTIONNAIRE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a mandaté la firme AECOM pour procéder à un inventaire des matières résiduelles générées sur son territoire ainsi qu'à l'élaboration de scénarios de gestion des matières organiques. Afin d'utiliser des données précises permettant d'améliorer l'exactitude des résultats, votre collaboration est sollicitée. Ainsi nous vous demandons de remplir ce questionnaire. Les données fournies permettront d'établir un bilan représentatif des quantités de matières résiduelles générées sur le territoire de votre municipalité. Les données seront par la suite compilées pour établir le portrait au niveau de la MRC et par la suite de la Régie. Nous vous remercions de votre collaboration.

Nom de la municipalité : _____

Nom du répondant : _____

A) Données socio-locative

1) Quelle est la répartition de la population permanente et saisonnière sur le territoire de la municipalité?

Caractéristique de la population	Nombre de personnes en 2011	Période durant laquelle les personnes sont présentes sur le territoire de la municipalité
Permanente		12 mois
Saisonnaire		

2) Quelle est la répartition en 2011 de la population par catégorie d'habitation de votre municipalité? Combien dénombrez-vous d'unité d'habitation par catégorie d'habitation et combien de personnes y habitent?

Catégorie d'habitation	Nombre d'unités d'habitation	Nombre total de personnes habitant cette catégorie d'habitation en 2011
Maisons unifamiliales		
Plex (duplex, triplex et quadruplex)		
Multilogements (incluant condominium)		
Chalets		

B) Données concernant la collecte municipale chez les industries, commerces et institutions (ICI)

- 3) Le programme de collecte municipale dessert-il les ICI pour les matières résiduelles suivantes et si oui, y a-t-il des limitations (ex : nombre de bacs, nombre de sacs, etc.)?

Type de matières	Oui	Non	Limitations
Ordures			
Recyclage			

C) Données concernant la gestion des boues de fosses septiques (BFS)

- 4) La municipalité dispose-t-elle de données sur les quantités de BFS vidangées annuellement sur son territoire ? Si vous répondez non passé à la question 6.

Oui Non

- 5) Quelle quantité de BFS est vidangée annuellement sur le territoire de la municipalité ? Présenté la réponse en gallons ou en mètre cubes.

_____gallons/an ou _____m³/an

- 6) Si vous avez répondu NON à la question 4, combien de résidences permanentes et saisonnières ne sont pas raccordées au réseau d'égout sur le territoire de la municipalité? Indiquer le nombre de résidences par catégorie.

Catégorie de résidence	Nombre de résidences non raccordées à un réseau d'égout en 2011
Permanentes	
Saisonnières	

D) Données concernant la gestion des boues municipales

- 7) La municipalité dispose-t-elle d'une usine de traitement des eaux usées ? Si vous répondez non passé à la question 13.

Oui Non

- 8) De quel type d'usine de traitement s'agit-il?
-

9) Les boues en sont retirées à quelle fréquence? _____

10) Quelle quantité de boues est retirée lors d'une vidange ?

11) Quand a eu lieu la dernière vidange ? _____

12) Quelles sont les caractéristiques physico-chimique des boues ? Joindre un rapport de caractérisation si disponible.

E) Données concernant les collectes spéciales organisées par votre municipalité

13) En plus des collectes effectuées par votre MRC ou par la RIDR, votre municipalité réalise-t-elle des collectes spéciales de matières résiduelles en 2011?

Oui Non

14) Indiquer les catégories de matières visées par ces collectées ainsi que les quantités récupérées et valorisées (ou compostées) en 2011.

Catégorie de matières	Quantités de résidus recueillis en 2011 (tonne)	Quantités de résidus valorisés ou compostés en 2011 (tonne)
Feuilles mortes		
Gazon		
Branches		
Arbres de Noël		
Autre (préciser)		

Une fois complété, veuillez transmettre le questionnaire à l'attention de :

M. Steve Vallières
 AECOM
 steve.vallières@aecom.com
 2 rue Fusey Trois-Rivières (PQ) G8T 2T1
 819 373 6820 poste 6125

Annexe F
Caractérisation des matières
résiduelles du sous-secteur
commercial au Québec 2008-
2009 (Recyc-Québec *et al.*, 2009)

Étude de caractérisation du secteur commercial au Québec 2008-2009

Liste des codes SCIAN utilisés aux fins de l'étude

Catégories de l'étude	Sous-catégories	# Scian
Services	Services de préparation de voyages et de réservations	5615
	Services d'enquêtes et de sécurité	5616
	Services relatifs aux bâtiments et aux logements	5617
	Autres services de soutien	5619
	Messageries et services de messagers	492
	Maisons de chambres et pensions de famille	7213
	Services postaux	491
	Services de location et de location à bail	532
	Réparation et entretien	811
Services personnels et services de blanchissage	812	
Hôtels, motels	Hébergement des voyageurs	7211
Bars	Débits de boissons (alcoolisées)	7224
Restaurants à service complet	Restaurants à service complet	7221
	Services de restauration spéciaux	7223
Restauration rapide	Établissements de restauration à service restreint	7222
Épiceries	Épiceries	4451
	Magasins d'alimentation spécialisés	4452
Pharmacies	Magasins de produits de santé et de soins personnels	446

Dépanneurs	Dépanneurs	44512
Stations-service	Stations-service	447
Commerce de gros	Commerce de gros	41
Marchands et réparateurs d'automobiles, marchands de pièces d'automobiles	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces	441
Quincailleries et magasins d'articles de jardin	Marchands de matériaux de construction et de matériels et fournitures de jardinage	444
Magasins de meubles, d'appareils électroniques et ménagers, de vêtements, d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique	Magasins de meubles	4421
	Magasins d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique	4511
	Magasins d'appareils électroniques et ménagers	443
	Magasins de vêtements	4481
Autres commerces	Magasins d'autres fournitures de tout genre	452
	Magasins de détail divers	453
	Magasins d'accessoires de maison	4422
	Bijouteries et magasins de bagages et de maroquinerie	4483
	Magasins de chaussures	4482
	Magasins de livres, de périodiques et d'articles de musique	4512
	Détaillants hors magasin	454
	Entreposage	493
	Magasins de bières, vins et de spiritueux	4453
	Arts, spectacles et loisirs	71(-712)

Source des codes SCIAN : Liste 2007 (<http://www.statcan.gc.ca/concepts/industry-industrie-fra.htm>)

Annexe G
Questionnaire acheminé aux ICI

Questionnaire sur la production et la valorisation des matières résiduelles (déchets et recyclage) chez les ICI

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise: _____

Type d'entreprise : _____

Municipalité où est située l'entreprise : _____ Nombre d'employés : _____

Nom du répondant : _____ Téléphone : _____ Courriel: _____

QUESTIONNAIRE

1) Cochez le prestataire de service approprié qui dessert votre entreprise, selon le type de résidus collecté :

		Municipalité	Entrepreneur privé	Aucun service
Déchets (D)				
Recyclage (R)				
Matières organiques seulement (MO)				
Résidus de construction, rénovation & démolition (CRD)				
Encombrants (meubles, électroménagers, etc.) (En)				

2) Votre entreprise dispose-t-elle d'un composteur pour valoriser les matières organiques qu'elle génère?

Oui: Non:

3) Cocher la fréquence à laquelle est effectuée la collecte à votre entreprise pour chacun des types de résidus :

	D	R	MO	CRD	En
2 fois par semaine					
À la semaine					
2 fois par mois					
Au mois					
Sur appel/au besoin					
Aucune					
Autre fréquence _____					

4) Incrire dans la case appropriée le nombre de contenants utilisés par votre entreprise pour chacun des types de résidus.

		D	R	MO	CRD	En
Poubelle	< 240 L.					
	240 L.					
Bac roulant	360 L.					
	2 v ³					
	4 v ³					
	6 v ³					
Conteneur	8 v ³					
	10 v ³					
	25 v ³					
	40 v ³					
	60 v ³					
Roll Off	> 60 v ³					

5) Cocher la case correspondant au taux de remplissage (quantité moyenne de matière dans les bacs lors des collectes) des contenants qui ont été sélectionnés à la question 5.

	D	R	MO	CRD	En
0 à 20 %					
20 à 40 %					
40 à 60 %					
60 à 80 %					
80 à 100 %					

6) Cocher la case correspondant à la proportion de chacun des résidus de la collecte sélective déposé au recyclage à votre entreprise :

		0 à 20 %	20 à 40 %	40 à 60 %	60 à 80 %	80 à 100 %
Carton						
Verre						
Métal (cannette et conserve)						
Plastique						

7) Si votre entreprise génère des résidus de construction, rénovation & démolition (CRD), cocher la case correspondant aux proportions moyenne de chacune des matières générées :

	0 à 20 %	20 à 40 %	40 à 60 %	60 à 80 %	80 à 100 %
Résidus de bois (neufs, vieillis, traités, non traités, verts ou secs)					
Métaux ferreux et non ferreux					
Asphalte, brique, béton, gravier, sable, tuile, céramique, etc.					
Gypse et plâtre					
Résidus de plastique (PVC, caoutchouc, bardage de vinyle, etc.)					
Autres (spécifier): _____					

8) Votre entreprise génère-t-elle des huiles et graisses de cuisson? Si oui, quel est le volume annuel?

Oui Non

Quantité: Gallons/annou Litres/année

9) Selon le type de résidus, cocher la case identifiant le ou les prestataire(s) de service desservant votre entreprise.

	D	R	MO	CRD	En
Collecte municipale					
RCI Environnement inc.					
FA filiale de BFI					
Services sanitaires St-Jérôme					
Sani-Service G. Thibault & Fils					
Conteneurs Tibo					
S.E.L.					
Services sanitaires St-Antoine					
Services R. C. Miller inc.					
Conteneurs recycle inc.					
Recyclage Ste-Adèle					
Services Sanitaires de la Rouge					
Entreprise St-Donat ltée					
Waste Management					

Autre(s) entrepreneur(s) ?

D: _____
 MO: _____
 En: _____

R: _____
 CRD: _____

10) Quelles sont les proportions (%) de résidus générés par votre entreprise en saison estivale et hivernale? Indiquer un nombre en pourcentage.

	D	R	MO	CRD	En
Saison estivale					
Saison hivernale					
Total					

Note: Pour les catégories de résidus générées par votre entreprise, le total de ces catégories doit égaler 100 %. Si aucun résidu n'est généré pendant la période, inscrire 0 dans la case.

11) Quels sont les mois de l'année durant lesquels votre entreprise est en opéra de: à:



Fin du questionnaire

Juin 2012

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Annexe H
Questionnaire élaboré et utilisé
par la municipalité de Saint-
Sauveur auprès de ses ICI



QUESTIONNAIRE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- ÉTÉ 2012

La ville de Saint-Sauveur, par le présent sondage, désire dresser un portrait de la situation actuelle des matières résiduelles du secteur commercial et institutionnel de son territoire. Sachez que par votre participation, vous contribuez à une étude sommaire de meilleure qualité, à un meilleur environnement et à l'amélioration potentielle des services. Soyez assuré que toute l'information fournie restera confidentielle.

Merci de votre collaboration ! Cela vous prendra environ 15 minutes.

1. IDENTIFICATION DU COMMERCE

Commerce : _____	Adresse : _____
Nom répondant: _____	Téléphone: _____
Nombre d'employés: _____	Date: _____

2. IDENTIFICATION DES SERVICES

PARTIE 2.1. LES DÉCHETS

a) Partagez-vous votre contenant ? ____ Oui ____ Non

Si oui, précisez avec quel commerce ou institution : _____

b) Quantité hebdomadaire (en nombre de sac à ordure noir) : _____

c) À combien estimez-vous le pourcentage (%) de matières organiques (MO) qui composent vos propres déchets durant l'été et l'hiver ?

* Choisir parmi les classes suivantes : 0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100% Été : _____ Hiver : _____

d) Veuillez remplir les informations dans le tableau ci-dessous correspondant à votre situation :

- Cochez le ou les contenants dont vous disposez en inscrivant le nombre;
- Inscrive la fréquence des collectes (2x/sem., 1x/sem., 2x/mois, 1x/mois, au besoin) par saison;
- Inscrive le taux de remplissage (0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100%) par saison ;

Dimension contenant(s)	Nombre	Fréquence des collectes		Taux de remplissage	
		Hiver	Été	Hiver	Été
Boîte en bois					
Poubelles conventionnelles					
Bacs roulants 360 L					
Bacs roulants 240 L					
Conteneur 2 V					
Conteneur 4 V					
Conteneur 8 V					
Conteneur 10 V					
Conteneur semi-enfoui					
Compacteur à déchets					

e) Type de contrat (Cochez le fournisseur actuel et remplissez les 2 dernières colonnes s.v.p.)

Fournisseur	✓	Coût annuel	Date de fin
La Ville (Services sanitaires St-Jérôme)		Pas à remplir	
RCI Environnement Inc.			
BFI Canada			
FA filiale de BFI			
Sani-services			
Autre (spécifiez) :			



PARTIE 2.2. LE RECYCLAGE

f) Partagez-vous votre contenant ? Oui Non

Si oui, précisez avec quel commerce ou institution : _____

g) Quelle quantité de matière recyclable produisez-vous par semaine en prenant le bac roulant comme unité de mesure ? (inscrire le nombre de bac(s)) Été : _____ Hiver : _____

h) À combien estimez-vous le pourcentage (%) de carton qui compose votre recyclage ?

* Choisir parmi les classes suivantes : 0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100% Été : _____ Hiver : _____

i) Veuillez remplir les informations dans le tableau ci-dessous correspondant à votre situation.

- Cochez le ou les contenants dont vous disposez;
- Inscrivez le taux de remplissage (0-25%, 25-50%, 50-75%, 75-100%) pour chaque contenant/ saison;

Dimension contenant(s)	#1 Pêle-mêle	Taux de remplissage		#2 Carton	Taux de remplissage	
		Hiver	Été		Hiver	Été
Bac roulant 360 L						
Bac roulant 240 L						
Conteneur 2V						
Conteneur 4V						
Conteneur 6V						
Conteneur 8V						
Conteneur semi-enfoui						
Compacteur à carton						

j) Évaluation de la participation à la collecte sélective : _____

A : Très bien (je tri tout) B : Bien (Il y place à l'amélioration, je mélange parfois avec les déchets)

C : Passable (Je mélange souvent les déchets avec le recyclage) D : Mauvais (Aucun recyclage)

PARTIE 2.3. AUTRES

k) Quels sont les autres types de résidus générés? (Exemples: bois, tapis, huile, peinture, graisse de patates, métaux, briques, etc.) _____

l) Quelle quantité produisez-vous ? _____

m) De quelle manière en disposez-vous ? _____

n) Rencontrez-vous des problèmes liés à l'emplacement de vos contenants? Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ? (Manque d'espace, enclos absent, désuet ou mal entretenu, autre spécifiez)

o) Seriez-vous intéressé à vous inscrire au programme ICI ON RECYCLE de RECYC-QUÉBEC ?

- C'est un **programme de reconnaissance** conçu spécifiquement pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) qui désirent **s'engager en faveur du développement durable**. Il s'agit de **mettre en place des mesures** de réduction, de réemploi, de récupération et de valorisation (3RV) des matières résiduelles dans l'établissement.
- Il y a trois niveaux et la **Ville finance 50\$** pour l'adhésion au premier niveau.
- Ce programme aide à améliorer l'**image verte corporative** et être **visible** en plus de réaliser des **économies** et de contribuer à l'**atteinte des objectifs gouvernementaux** de gestion éco-efficace des déchets.

_____ Oui _____ Non

Annexe I
Bilan de la production de
matières résiduelles générées
par la population résidente
(incluant les saisonniers)

Tableau - Bilan des matières résiduelles générées en 2011 sur le territoire de la MRC des Laurentides par les populations permanente et saisonnière

Municipalité	Nombre de citoyens ²	Générées ¹ (kg/personne/an)	Total (tm/an)	Composition du gisement de matières résiduelles d'origine domestique ¹								
				Papier/carton (tm/an)	Verre (tm/an)	Métal (tm/an)	Plastique (tm/an)	Encombrants et CRD (tm/an)	RDD (tm/an)	Matières organiques (tm/an)	Textile (tm/an)	Autres (tm/an)
		412		19%	6%	3%	7%	15%	1%	44%	3%	2%
Amherst	2465	412	1016	193	61	30	71	152	10	447	30	20
Arundel	738	412	304	58	18	9	21	46	3	134	9	6
Barkmere	287	412	118	22	7	4	8	18	1	52	4	2
Brébeuf	1107	412	456	87	27	14	32	68	5	201	14	9
Huberdeau	1075	412	443	84	27	13	31	66	4	195	13	9
Ivry-sur-le-Lac	676	412	278	53	17	8	19	42	3	122	8	6
La Conception	1941	412	800	152	48	24	56	120	8	352	24	16
La Minerve	2430	412	1001	190	60	30	70	150	10	441	30	20
Labelle	2927	412	1206	229	72	36	84	181	12	531	36	24
Lac-Supérieur	2681	412	1104	210	66	33	77	166	11	486	33	22
Lac-Tremblant-Nord	73	412	30	6	2	1	2	4	0	13	1	1
Lantier	1259	412	519	99	31	16	36	78	5	228	16	10
Mont-Tremblant	12801	412	5274	1002	316	158	369	791	53	2321	158	105
Montcalm	1034	412	426	81	26	13	30	64	4	188	13	9
Saint-Faustin-Lac-Carré	4156	412	1712	325	103	51	120	257	17	753	51	34
Sainte-Agathe-des-Monts	11388	412	4692	891	282	141	328	704	47	2064	141	94
Sainte-Lucie-des-Laurentides	1666	412	687	130	41	21	48	103	7	302	21	14
Val-David	5136	412	2116	402	127	63	148	317	21	931	63	42
Val-des-Lacs	1233	412	508	97	30	15	36	76	5	224	15	10
Val-Morin	3661	412	1508	287	90	45	106	226	15	664	45	30
Total	58733	412	24198	4598	1452	726	1694	3630	242	10647	726	484

¹ Source : Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009. 25 pages.

² Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : 1.2.2).

Tableau - Bilan des matières résiduelles générées en 2011 sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, par les populations permanente et saisonnière

Municipalité	Nombre de citoyens ²	Générées ¹ (kg/personne/an)	Total (tm/an)	Composition du gisement de matières résiduelles d'origine domestique ¹								
				Papier/carton (tm/an)	Verre (tm/an)	Métal (tm/an)	Plastique (tm/an)	Encombrants et CRD (tm/an)	RDD (tm/an)	Matières organiques (tm/an)	Textile (tm/an)	Autres (tm/an)
		412		19%	6%	3%	7%	15%	1%	44%	3%	2%
Estérel	538	412	222	42	13	7	16	33	2	98	7	4
Lac-des-Seize-Îles	422	412	174	33	10	5	12	26	2	77	5	3
Morin-Heights	4400	412	1813	344	109	54	127	272	18	798	54	36
Piedmont	3274	412	1349	256	81	40	94	202	13	594	40	27
Saint-Adolphe-d'Howard	5650	412	2328	442	140	70	163	349	23	1024	70	47
Saint-Sauveur	11610	412	4783	909	287	143	335	717	48	2105	143	96
Sainte-Adèle	13421	412	5529	1051	332	166	387	829	55	2433	166	111
Sainte-Anne-des-Lacs	3990	412	1644	312	99	49	115	247	16	723	49	33
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	3367	412	1387	264	83	42	97	208	14	610	42	28
Wentworth-Nord	2686	412	1107	210	66	33	77	166	11	487	33	22
Total	49359	412	20336	3864	1220	610	1424	3050	203	8948	610	407

¹ Source : Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009. 25 pages.

² Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : 1.2.2).

Tableau - Bilan des matières résiduelles générées en 2011 sur le territoire des 5 municipalités de la MRC Antoine-Labelle membres de la région, par les populations permanente et saisonnière

Municipalité	Nombre de citoyens ²	Générées ¹ (kg/personne/an)	Total (tm/an)	Composition du gisement de matières résiduelles d'origine domestique ¹								
				Papier/carton (tm/an)	Verre (tm/an)	Métal (tm/an)	Plastique (tm/an)	Encombrants et CRD (tm/an)	RDD (tm/an)	Matières organiques (tm/an)	Textile (tm/an)	Autres (tm/an)
		412		19%	6%	3%	7%	15%	1%	44%	3%	2%
L'Ascension	1412	412	582	111	35	17	41	87	6	256	17	12
La Macaza	1593	412	656	125	39	20	46	98	7	289	20	13
Lac-Saguay	751	412	309	59	19	9	22	46	3	136	9	6
Nomingue	3377	412	1391	264	83	42	97	209	14	612	42	28
Rivière-Rouge	5416	412	2231	424	134	67	156	335	22	982	67	45
Total	12548	412	5170	982	310	155	362	775	52	2275	155	103

¹ Source : Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics au Québec 2006-2009. 25 pages.

² Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent de la population permanente (Réf : 1.2.2).

Annexe J
Bilan des quantités de matières
récupérées par les collectes
municipales pour chacune des
municipalités du territoire de
planification

Bilan de la masse de résidus encombrants récupérés et enfouis sur le territoire de la RIDR

Municipalité	Masse des encombrants collectés	Enfouis au LET de Rivière rouge	Résidus encombrants valorisés
MRC			
Des Laurentides			
AMHERST	88,505	43,51	44,995
ARUNDEL	12,365	6,08	6,285
BARKMERE	27,580	13,56	14,020
BRÉBEUF	24,175	11,88	12,295
HUBERDEAU	18,270	8,98	9,290
IVRY-SUR-LE-LAC	11,930	5,87	6,060
LABELLE	33,585	16,51	17,075
LA CONCEPTION	43,055	21,17	21,885
LAC SUPÉRIEUR	38,380	18,87	19,510
LA MINERVE	87,880	43,2	44,680
LANTIER	4,787	2,36	2,427
MONTCALM	13,597	6,69	6,907
STE-AGATHE	104,150	51,2	52,950
ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	67,050	32,96	34,090
STE-LUCIE	11,600	5,7	5,900
VAL-DAVID	53,282	26,19	27,092
VAL-DES-LACS	18,500	9,1	9,400
VAL-MORIN	5,290	2,6	2,690
VILLE MONT-TREMBLANT	104,790	51,52	53,270
LAC-TREMBLANT NORD	5,280	2,6	2,680
Total MRC	774,051	380,55	393,501
Les Pays-d'en-Haut			
ESTÉREL	ND	ND	ND
LAC-DES-SEIZE-ÎLES	6,267	3,08	3,187
MORIN-HEIGHTS	ND	ND	ND
PIEDMONT	ND	0	ND
ST-ADOLPHE-D'HOWARD	ND	0	ND
STE-ADÈLE	76,09	ND	ND
STE-ANNE-DES-LACS	1,510	0,74	0,770
STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	ND	ND	ND
ST-SAUVEUR	174,290	85,68	88,610
WENTWORTH-NORD	ND	ND	ND
Total MRC	258,157	89,5	168,657
Antoine-Labelle			
ASCENSION	34,500	16,96	17,540
LAC SAGUAY	17,380	8,54	8,840
LA MACAZA	74,780	36,76	38,020
NOMININGUE	79,650	39,16	40,490
RIVIÈRE-ROUGE	160,920	79,11	81,810
Total MRC	367,230	180,53	186,700
Total RIDR	1399,438	650,580	748,858

Notes: Pour plusieurs municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, les masses d'encombrants collectés enfouis et valorisés sont inconnues

Bilan de la quantité de déchets ultime du secteur municipal éliminés aux installations de la RIDR ainsi qu'à l'extérieur du territoire de la RIDR

MRC	Déchets éliminés issus de la collecte municipale	Déchets éliminés apportés par les citoyens	Déchets éliminés à l'extérieur du territoire	Tonnage total éliminé par le secteur municipal ¹
Municipalités				
Antoine-Labelle				
ASCENSION	305,34	0,14	0,00	305,49
LAC SAGUAY	199,07	1,03	0,00	200,10
LA MACAZA	366,16	4,04	0,00	370,20
NOMININGUE	813,84	7,12	0,00	820,96
RIVIÈRE-ROUGE	1514,43	10,95	0,00	1525,38
Total MRC	3198,84	23,28	0,00	3222,12
Des Laurentides				
AMHERST	639,80	2,14	0,00	641,94
ARUNDEL	200,56	0,00	0,00	200,56
BARKMERE	23,76	0,00	0,00	23,76
BRÉBEUF	298,73	0,00	0,00	298,73
HUBERDEAU	286,29	0,53	0,00	286,82
IVRY-SUR-LE-LAC	177,47	0,00	0,00	177,47
LABELLE	918,40	28,83	0,00	947,23
LA CONCEPTION	498,48	1,10	0,00	499,58
LAC SUPÉRIEUR	620,12	0,00	34,00	654,12
LA MINERVE	553,43	6,01	0,00	559,44
LANTIER	308,33	0,00	52,00	360,33
MONTCALM	189,61	0,00	0,00	189,61
STE-AGATHE	3463,41	0,00	0,00	3463,41
ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	1113,82	0,13	0,00	1113,95
STE-LUCIE	431,54	0,00	0,00	431,54
VAL-DAVID	1542,35	0,08	0,00	1542,43
VAL-DES-LACS	392,77	0,00	77,00	469,77
Val-Morin	559,76	0,00	0,00	559,76
VILLE MONT-TREMBLANT	2902,64	5,28	0,00	2907,92
LAC-TREMBLANT NORD	24,99	0,00	0,00	24,99
Total MRC	15146,26	44,09	163,00	15353,35
Les Pays-d'en-Haut				
ESTÉREL	0,00	0,00	155,09	155,09
LAC-DES-SEIZE-ÎLES	62,86	0,00	76,98	139,84
MORIN-HEIGHTS	0,00	0,00	1561,60	1561,60
PIEDMONT	1076,53	0,00	0,00	1076,53
ST-ADOLPHE-D'HOWARD	989,42	0,00	0,00	989,42
STE-ADÈLE	0,00	0,00	4846,56	4846,56
STE-ANNE-DES-LACS	1271,06	0,00	0,00	1271,06
STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASS	0,00	0,00	1218,97	1218,97
ST-SAUVEUR	3380,70	0,00	0,00	3380,70
WENTWORTH-NORD	0,00	0,00	598,72	598,72
Total MRC	6780,57	0,00	8457,92	15238,49
Total RIDR	25125,67	67,37	8620,92	33813,96

¹Les déchets du secteur municipal éliminés contiennent ceux des ICI qui adhèrent à la collecte municipale

Note : Les tonnages de la MRC des Laurentides enfouis à l'extérieur du territoire de la RIDR n'ont pas été caractérisés, mais proviennent en partie des écocentres

Bilan de la quantité de résidus domestiques dangereux (RDD) récupérés dans les lieux de collectes du territoire de la RIDR
Quantité de RDD récupéré selon les lieux (kg)

MRC	Municipalité	Site de la RIDR	Autres site ¹	Écocentres	Dépôt	Éco-peinture (détaillants)	Total
Des Laurentides							
	AMHERST	27,00	S.O.	1153,50	1034,95	0,00	2215,45
	ARUNDEL	0,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	0,00
	BARKMERE	0,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	0,00
	BRÉBEUF	50,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	50,00
	HUBERDEAU	26,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	26,00
	IVRY-SUR-LE-LAC	0,00	S.O.	0,00	295,50	0,00	295,50
	LABELLE	4028,00	S.O.	0,00	1343,00	0,00	5371,00
	LA CONCEPTION	272,00	S.O.	0,00	2140,50	0,00	2412,50
	LAC SUPÉRIEUR	0,00	S.O.	1301,50	0,00	0,00	1301,50
	LA MINERVE	2256,00	S.O.	2483,00	0,00	0,00	4739,00
	LANTIER	1426,00	S.O.	2600,15	0,00	0,00	4026,15
	MONTCALM	0,00	S.O.	0,00	4283,45	0,00	4283,45
	STE-AGATHE	0,00	S.O.	12816,50	0,00	12215,70	25032,20
	ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	60,00	S.O.	0,00	1574,00	0,00	1634,00
	STE-LUCIE	0,00	S.O.	4660,50	0,00	0,00	4660,50
	VAL-DAVID	0,00	S.O.	0,00	0,00	2943,00	2943,00
	VAL-DES-LACS	283,00	S.O.	2492,00	0,00	0,00	2775,00
	Val-Morin	S.O.	S.O.	0,00	4266,50	0,00	4266,50
	VILLE MONT-TREMBLANT	1354,00	S.O.	6819,15	0,00	19969,80	28142,95
	LAC-TREMBLANT NORD	0,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total MRC	9782,00		34326,30	14937,90	35128,50	94174,70
Les Pays-d'en-Haut							
	ESTÉREL	S.O.	S.O.	0,00	927,55	0,00	927,55
	LAC-DES-SEIZE-ÎLES	S.O.	S.O.	0,00	695,50	0,00	695,50
	MORIN-HEIGHTS	S.O.	9400,00	0,00	0,00	0,00	9400,00
	PIEDMONT	S.O.	6430,00	0,00	0,00	0,00	6430,00
	ST-ADOLPHE-D'HOWARD	S.O.	S.O.	0,00	9970,50	0,00	9970,50
	STE-ADÈLE	S.O.	S.O.	17966,50	0,00	6671,45	24637,95
	STE-ANNE-DES-LACS	S.O.	8410,00	0,00	0,00	0,00	8410,00
	STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	S.O.	S.O.	0,00	8001,00	0,00	8001,00
	ST-SAUVEUR	S.O.	S.O.	49454,50	0,00	18249,80	67704,30
	WENTWORTH-NORD	S.O.	S.O.	0,00	3052,25	0,00	3052,25
	Total MRC	0,00	24240,00	67421,00	22646,80	24921,25	139229,05
Antoine-Labelle							
	ASCENSION	916,00	S.O.	S.O.	913,50	S.O.	1829,50
	LAC SAGUAY	463,00	S.O.	0,00	0,00	0,00	463,00
	LA MACAZA	2292,00	S.O.	S.O.	1378,60	S.O.	3670,60
	NOMININGUE	2148,00	S.O.	S.O.	4151,50	1850,00	8149,50
	RIVIÈRE-ROUGE	6126,00	S.O.	S.O.	11720,08	5711,00	23557,08
	Total MRC	11945,00		0,00	18163,68	7561,00	37669,68
Total RIDR		21727,00	24240,00	101747,30	55748,38	67610,75	271073,43

¹ Il s'agit d'un surplus de tonnage qui a été identifié dans les données de la MRC des Pays-d'en-Haut lequel n'a pas inventorié dans les données fournies par Éco-peinture ou par la RIDR.

Bilan de la masse de résidus du secteur municipal récupérés sur le territoire de la RIDR

MRC	Municipalité	Collecte sélective	Résidus de TIC	Résidus verts
Des Laurentides				
	AMHERST	201,56	N.D.	N.D.
	ARUNDEL	112,75	N.D.	N.D.
	BARKMERE	12,36	N.D.	N.D.
	BRÉBEUF	105,81	N.D.	N.D.
	HUBERDEAU	98,54	N.D.	N.D.
	IVRY-SUR-LE-LAC	77,67	N.D.	N.D.
	LABELLE	363,13	N.D.	N.D.
	LA CONCEPTION	243,18	N.D.	N.D.
	LAC SUPÉRIEUR	203,24	N.D.	N.D.
	LA MINERVE	184,01	N.D.	N.D.
	LANTIER	111,00	N.D.	N.D.
	MONTCALM	86,83	N.D.	N.D.
	STE-AGATHE	1283,04	N.D.	N.D.
	ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	386,65	N.D.	N.D.
	STE-LUCIE	136,54	N.D.	N.D.
	VAL-DAVID	566,19	N.D.	N.D.
	VAL-DES-LACS	170,95	N.D.	N.D.
	VAL-Morin	371,77	N.D.	N.D.
	VILLE MONT-TREMBLANT	1266,60	N.D.	N.D.
	LAC-TREMBLANT NORD	11,15	N.D.	N.D.
	Total MRC	5992,97	17,53	80,79
Les Pays-d'en-Haut				
	ESTÉREL	44,13	0,00	0,00
	LAC-DES-SEIZE-ÎLES	32,79	0,00	0,00
	MORIN-HEIGHTS	599,14	4,56	49,02
	PIEDMONT	534,84	3,12	33,54
	ST-ADOLPHE-D'HOWARD	567,10	0,00	0,00
	STE-ADÈLE	1470,90	0,00	154,55
	STE-ANNE-DES-LACS	430,20	4,08	43,86
	STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	326,51	0,00	0,00
	ST-SAUVEUR	1810,97	12,24	504,00
	WENTWORTH-NORD	223,01	ND	0,00
	Total MRC	6039,59	24,00	784,97
Antoine-Labelle				
	ASCENSION	103,00	N.D.	N.D.
	LAC SAGUAY	116,53	N.D.	N.D.
	LA MACAZA	54,33	N.D.	N.D.
	NOMININGUE	0,49	N.D.	N.D.
	RIVIÈRE-ROUGE	539,70	ND	ND
	Total MRC	814,05	3,52	16,66
Total RIDR		8120,24	45,05	882,42

Les quantités de résidus de la collecte sélective contiennent ceux des ICI qui adhèrent à la collecte municipale

Les quantités de résidus technologiques informatiques et de communication de même que les résidus verts ne sont pas disponibles par la municipalité pour les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle

Annexe K
Bilan par matière d'origine
domestique pour l'année 2011
par MRC

Bilan par matière d'origine domestique pour l'année 2011

MRC	Objet	Total	Composition des matières résiduelles d'origine domestique						
			Collecte sélective	Matières organiques	Résidus domestiques dangereux	Matériaux secs et encombrants	Textiles	TIC	Autres (élimination)
Les Laurentides	Bilan théorique des quantités produites (tm)	24199	8470	10647	242	3630	726		484
	Quantité récupérées et/ou valorisées (tm)	22312	5992	81	94	774		18	15353
	Écart (tm)		2478	10566	148	2856			
	Taux de récupération atteint		71%	1%	39%	21%			
	Taux de valorisation selon la Politique québécoise								
	Pourcentage à atteindre		70%	60%		70%			
Quantité à atteindre (tm)		0	6307		1767				
Pays-d'en-Haut	Bilan théorique des quantités produites (tm)	20336	7118	8948	203	3050	610		407
	Quantité récupérées et/ou valorisées (tm)	22484	6040	785	139	258		24	15238
	Écart (tm)		1078	8163	64	2792			
	Taux de récupération atteint		85%	9%	68%	8%			
	Taux de valorisation selon la Politique québécoise								
	Pourcentage à atteindre		70%	60%		70%			
Quantité à atteindre (tm)		0	4584		1877				
Antoine-Labelle	Bilan théorique des quantités produites (tm)	5169	1809	2275	52	775	155		103
	Quantité récupérées et/ou valorisées (tm)	4462	814	17	38	367		4	3222
	Écart (tm)		995	2258	14	408			
	Taux de récupération atteint		45%	1%	73%	47%			
	Taux de valorisation selon la Politique québécoise								
	Pourcentage à atteindre		70%	60%		70%			
Quantité à atteindre (tm)		452	1348		176				
Total RIDR	Bilan théorique des quantités produites (tm)	49704	17397	21870	497	7455	1491		994
	Quantité récupérées et/ou valorisées (tm)	49258	12846	883	271	1399		46	33813
	Écart (tm)		4551	20987	226	6056			
	Taux de récupération atteint		74%	4%	55%	19%			
	Taux de valorisation selon la politique Québécoise								
	Pourcentage à atteindre		70%	60%		70%			
Quantité à atteindre (tm)		0	12239		3820				

Annexe L
Bilan de la production de
matières résiduelles par le sous-
secteur des commerces

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les ICI présente sur le territoire des municipalités de la MRC des Laurentides

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrants et CRD	RDD	Textile	Autres	Total (t.m.) ⁴
5615, 5616, 5617, 5619, 492, 7213, 491, 532, 811, 812	Services	284	1246	2118	557	61	100	237	487	570	19	36	49	2116
7211	Hôtels/motels	194	2720	3536	559	361	81	269	1195	856	28	127	64	3540
7224	Bars	10	51	87	16	16	3	6	25	18	1	2	1	87
7221, 7223	Restos complets	147	1782	3208	382	173	71	154	2191	164	0	42	32	3208
7222	Resto rapide	41	350	595	142	9	4	46	383	6	0	5	0	595
4451, 4452	Épicerie, surface normale	52	404	1495	248	10	4	90	1025	108	1	7	0	1495
	Épicerie, grande surface	5	550	1925	385	25	17	160	1286	42	0	4	6	1925
446	Pharmacies	16	229	115	56	3	2	21	24	4	0	2	2	115
44512	Dépanneurs ³	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
447	Stations-services	41	232	302	95	17	5	27	120	32	1	6	0	302
41	Grossistes, surface normale	18	103	144	26	1	5	14	48	27	4	14	5	144
	Grossistes, grande surface	1	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
441	Marchands automobiles	48	553	719	142	34	44	63	150	204	35	12	34	718
444	Quincailleries, surface normale	32	280	812	71	15	13	76	480	119	2	29	8	812
	Quincailleries, grande surface	2	160	320	24	23	21	22	21	187	9	4	8	320
4421, 4511, 443, 4481	Magasins, surface normale	73	340	476	125	4	23	60	67	137	7	47	8	476
	Magasins, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
452, 453, 4422, 4483, 4482, 4512, 454, 493, 4453, 71 (-712)	Autres commerces, surface normale	264	1510	3322	754	60	186	372	801	834	43	209	63	3322
	Autres commerces, grande surface	9	2950	2950	593	44	38	307	1832	65	18	15	35	2947
	Totaux		1237	13545	22123	4175	856	617	1921	10134	3372	168	562	22120
	Proportion				19%	4%	3%	9%	46%	15%	1%	3%	1%	

¹ Source: Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2009-2009. 29 pages

² L'estimation de déchets/an/employé sous-évalue légèrement la production de matières résiduelles car elle ne tient pas compte des quantités prises en charge par les collectes municipales

³ Aucune estimation des quantités générées par employé pour les dépanneurs n'a été publiée par Recyc-Québec, nous avons utilisé une quantité moyenne par commerce

⁴ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les ICI présents sur le territoire des municipalités de la MRC Pays-d'en-Haut

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrants et CRD	RDD	Textile	Autres	Total (t.m.) ⁴
5615, 5616, 5617, 5619, 492, 7213, 491, 532, 811, 812	Services	134	534	908	239	26	43	102	209	244	8	15	21	907
7211	Hôtels/motels	98	1567	2037	322	208	47	155	689	493	16	73	37	2039
7224	Bars	8	55	94	17	17	3	6	27	20	1	2	1	94
7221, 7223	Restos complets	102	1252	2254	268	122	50	108	1539	115	0	29	23	2254
7222	Resto rapide	19	168	286	68	4	2	22	184	3	0	3	0	286
4451, 4452	Épicerie, surface normale	22	134	496	82	3	1	30	340	36	0	2	0	496
	Épicerie, grande surface	8	720	2520	504	33	23	209	1683	55	0	5	8	2520
446	Pharmacies	10	100	50	25	1	1	9	10	2	0	1	1	50
44512	Dépanneurs ³	9	38	100	30	2	6	10	45	5	1	0	1	100
447	Stations-services	7	37	48	15	3	1	4	19	5	0	1	0	48
41	Grossistes, surface normale	73	385	539	97	5	20	51	179	102	14	53	18	540
	Grossistes, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
441	Marchands automobiles	13	150	195	39	9	12	17	41	55	9	3	9	195
444	Quincailleries, surface normale	7	70	203	18	4	3	19	120	30	0	7	2	203
	Quincailleries, grande surface	1	125	250	19	18	17	17	17	146	7	3	7	250
4421, 4511, 443, 4481	Magasins, surface normal	44	231	323	85	3	16	40	45	93	5	32	5	323
	Magasins, grande surface	3	114	68	30	1	3	20	6	4	0	2	2	68
452, 453, 4422, 4483, 4482, 4512, 454, 493, 4453, 71 (-712)	Autres commerces, surface normale	225	1211	2664	605	48	149	298	642	669	35	168	51	2664
	Autres commerces, grande surface	12	1037	1037	208	16	13	108	644	23	6	5	12	1036
Totaux		795	7928	14071	2670	523	409	1226	6438	2100	104	406	195	14072
Proportion					19%	4%	3%	9%	46%	15%	1%	3%	1%	

¹ Source: Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2009-2009. 29 pages

² L'estimation de déchets/an/employé sous-évalue légèrement la production de matières résiduelles car elle ne tient pas compte des quantités prises en charge par les collectes municipales

³ Aucune estimation des quantités générées par employé pour les dépanneurs n'a été publiée par Recyc-Québec, nous avons utilisé une quantité moyenne par commerce

⁴ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les ICI présents sur le territoire des municipalités de la MRC Antoine-Labelle

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrants et CRD	RDD	Textile	Autres	Total (l.m.) ⁴
5615, 5616, 5617, 5619, 492, 7213, 491, 532, 811, 812	Services	48	67	114	30	3	5	13	26	31	1	2	3	114
7211	Hôtels/motels	51	114	148	23	15	3	11	50	36	1	5	3	148
7224	Bars	5	14	24	4	4	1	2	7	5	0	1	0	24
7221, 7223	Restos complets	15	45	81	10	4	2	4	55	4	0	1	1	81
7222	Resto rapide	5	9	15	4	0	0	1	10	0	0	0	0	15
4451, 4452	Épicerie, surface normale	8	32	118	20	1	0	7	81	9	0	1	0	118
	Épicerie, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
446	Pharmacies	2	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
44512	Dépanneurs ³	10	17	111	33	3	6	11	50	6	1	0	1	111
447	Stations-services	5	15	20	6	1	0	2	8	2	0	0	0	20
41	Grossistes, surface normale	5	13	18	3	0	1	2	6	3	0	2	1	18
	Grossistes, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
441	Marchands automobiles	12	38	49	10	2	3	4	10	14	2	1	2	49
444	Quincailleries, surface normale	11	69	200	17	4	3	19	118	29	0	7	2	200
	Quincailleries, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4421, 4511, 443, 4481	Magasins, surface normal	10	26	36	10	0	2	5	5	10	1	4	1	36
	Magasins, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
452, 453, 4422, 4483, 4482, 4512, 454, 493, 4453, 71 (-712)	Autres commerces, surface normale	36	165	363	82	7	20	41	87	91	5	23	7	363
	Autres commerces, grande surface	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux		223	628	1300	253	45	47	120	515	241	12	47	19	1300
Proportion					19%	3%	4%	9%	40%	19%	1%	4%	1%	

¹ Source: Recyc-Québec, Éco-Entreprises, Dessau et NI Environnement, 2009. Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2009-2009. 29 pages

² L'estimation de déchets/an/employé sous-évalue légèrement la production de matières résiduelles car elle ne tient pas compte des quantités prises en charge par les collectes municipales

³ Aucune estimation des quantités générées par employé pour les dépanneurs n'a été publiée par Recyc-Québec, nous avons utilisé une quantité moyenne par commerce

⁴ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Annexe M
Bilan de la production de
matières résiduelles par le sous-
secteur des industries et
institutions

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les industries et institutions présentes sur le territoire des municipalités de la MRC des Laurentides

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrant et CRD	RDD	TIC	Textile	Bois	Autres	Total (tm/an) ¹
Industries																
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	38	135	80	22	1	3	2	1	0	0	0	0	39	11	79
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	4	34	6	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
31-33	Fabrication	96	935	1066	565	11	43	128	85	0	0	0	0	128	107	1066
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	30	103	55	27	3	3	4	4	0	0	0	0	1	13	55
Totaux		168	1207	1206	618	14	49	134	91	0	0	0	0	168	131	1205
Proportion					51%	1%	4%	11%	8%	0%	0%	0%	0%	14%	11%	
Institutions																
61	Services d'enseignement	33	607	129	39	2	3	12	40	19	0	0	0	2	11	128
62	Soins de santé et assistance sociale	141	2041	438	65	3	12	22	157	1	1	0	0	2	174	438
91	Administration publique	40	815	79	47	2	1	4	17	1	0	1	0	0	6	79
Totaux		214	3463	646	150	6	16	38	215	21	1	1	0	5	191	645
Proportion					23%	1%	3%	6%	33%	3%	0%	0%	0%	1%	30%	

¹ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les industries et institutions présentes sur le territoire des municipalités des Pays-d'en-Haut

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrant et CRD	RDD	TIC	Textile	Bois	Autres	Total (tm/an) ¹
Industries																
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	16	68	40	11	0	2	1	0	0	0	0	0	20	6	40
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
31-33	Fabrication	81	691	788	418	8	32	95	63	0	0	0	0	95	79	788
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	48	245	130	65	6	6	9	10	0	0	0	0	3	30	130
Totaux		146	1008	958	494	15	40	105	74	0	0	0	0	117	114	958
Proportion					52%	2%	4%	11%	8%	0%	0%	0%	0%	12%	12%	
Institutions																
61	Services d'enseignement	34	537	114	34	1	3	11	35	17	0	0	0	2	9	113
62	Soins de santé et assistance sociale	65	1071	230	34	2	6	11	83	0	0	0	0	1	91	230
91	Administration publique	15	327	32	19	1	0	2	7	0	0	0	0	0	2	32
Totaux		114	1935	376	87	4	10	24	125	18	1	1	0	3	103	375
Proportion					23%	1%	3%	6%	33%	5%	0%	0%	0%	1%	28%	

¹ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Composition et quantités estimées de matières résiduelles produites par les industries et institutions présentes sur le territoire des municipalités de la MRC Antoine-Labelle

Code du SCIAN	Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés	Total avant répartition par type de matières	Papier/carton	Verre	Métal	Plastique	Matières organiques	Encombrant et CRD	RDD	TIC	Textile	Bois	Autres	Total (tm/an) ¹
Industries																
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	25	88	52	15	1	2	1	1	0	0	0	0	25	7	51
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31-33	Fabrication	21	150	171	91	2	7	21	14	0	0	0	0	21	17	171
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	8	12	6	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	6
Totaux		54	250	229	108	3	9	22	15	0	0	0	0	46	26	229
Proportion					47%	1%	4%	10%	6%	0%	0%	0%	0%	20%	11%	
Institutions																
61	Services d'enseignement	6	100	21	6	0	1	2	7	3	0	0	0	0	2	21
62	Soins de santé et assistance sociale	40	2184	469	69	4	13	23	168	1	1	0	0	2	187	468
91	Administration publique	17	382	37	22	1	0	2	8	1	0	0	0	0	3	37
Totaux		63	2666	527	97	5	14	27	183	4	1	1	0	3	191	526
Proportion					18%	1%	3%	5%	35%	1%	0%	0%	0%	1%	36%	

¹ Les écarts entre le total et le total avant répartition par type de matières proviennent d'arrondissements suite à l'application des taux de production pour chaque type de matière

Annexe N
Quantités de CRD et de déchets
ultimes acheminés par les ICI
aux installations de la RIDR par
un service de collecte privée

Bilan des quantités de CRD et des résidus ultimes acheminées par un service de collecte privée aux installations de la RIDR pour enfouissement

MRC	Municipalité	Bois et métal (CRD) apportés aux installations de la RIDR	Enfouis au LET de la RIDR (collecte privée)	Masse totale des déchets apportés par la collecte privée aux installations de la RIDR
Des Laurentides				
	AMHERST	0	0,48	0,48
	ARUNDEL	0	0,04	0,04
	BARKMERE	0	0,00	0,00
	BRÉBEUF	0,053	8,02	8,08
	HUBERDEAU	0	0,30	0,30
	IVRY-SUR-LE-LAC	0	0,00	0,00
	LABELLE	7,51	125,60	133,11
	LA CONCEPTION	4,787	1,00	5,78
	LAC SUPÉRIEUR	0	0,12	0,12
	LA MINERVE	0,115	119,44	119,55
	LANTIER	0	0,03	0,03
	MONTCALM	0	0,00	0,00
	STE-AGATHE	0	0,73	0,73
	ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	0	2,58	2,58
	STE-LUCIE	0	0,01	0,01
	VAL-DAVID	0	0,26	0,26
	VAL-DES-LACS	0	1,05	1,05
	VAL-MORIN	N.D	0,00	N.D
	VILLE MONT-TREMBLANT	42,74	275,25	317,99
	LAC-TREMBLANT NORD	<u>N.D</u>	<u>0,00</u>	<u>N.D</u>
	Total MRC	55,205	534,90	590,10
Les Pays-d'en-Haut¹				
	ESTÉREL	0	0	0,00
	LAC-DES-SEIZE-ÎLES	0	0	0,00
	MORIN-HEIGHTS	0	0	0,00
	PIEDMONT	0	0	0,00
	ST-ADOLPHE-D'HOWARD	0	0	0,00
	STE-ADÈLE	0	0	0,00
	STE-ANNE-DES-LACS	0	0	0,00
	STE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON	0	0	0,00
	ST-SAUVEUR	0	0	0,00
	WENTWORTH-NORD	0	0	0,00
	Total MRC	0	0	0,00
Antoine-Labelle				
	ASCENSION	3,45	21,53	24,98
	LAC SAGUAY	0,06	2,012	2,07
	LA MACAZA	8,319	158,114	166,43
	NOMININGUE	1,676	119,476	121,15
	RIVIÈRE-ROUGE	<u>57,872</u>	<u>709,27</u>	<u>767,14</u>
	Total MRC	71,377	1010,402	1081,78
Total RIDR		126,582	1545,30	1671,88

¹ Les masses de déchets produites par les ICI des municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut n'apparaissent pas dans le tableau puisqu'elles concernent uniquement les déchets apportés aux installations de la RIDR

Annexe O
Quantité de résidus ultimes des
ICI acheminés au LET de la RIDR
par la collecte domestique

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE

Tableau pour calculer les ICI inclus dans la collecte des citoyens ANNÉE 2011

		A	B	C	D	E	
		Déchets des Citoyens avant l'ajustement	% ICI inclus dans la collecte citoyens	Différence (% ICI chiffré) A * B	Total Déchets Citoyens A - C	ICI avant l'ajustement (collecteur Privé)	Total de ICI après ajustement C + E
79050	L'Ascension	305,34	3,85%	11,76	293,58	21,53	33,29
79060	Lac-Saguay (Village)	199,07	9,00%	17,92	181,15	2,01	19,93
79047	La Macaza (Municipalité)	366,16	4,71%	17,25	348,91	158,11	175,36
79030	Nomingue (Municipalité)	813,84	2,00%	16,28	797,56	119,48	135,75
79037	Rivière-Rouge (Ville)	1514,43	6,39%	96,77	1417,66	709,27	806,04
78070	Amherst (Canton)	639,80	3,00%	19,19	620,61	0,48	19,67
78060	Arundel (Canton)	200,56	6,00%	12,03	188,53	0,04	12,07
78050	Barkmere (Ville)	23,76	0,00%	0,00	23,76	0,00	0,00
78075	Brébeuf (Paroisse)	298,73	1,00%	2,99	295,74	8,02	11,01
78065	Huberdeau (Municipalité)	286,29	6,00%	17,18	269,11	0,30	17,47
78042	Ivry-sur-le-Lac (Municipalité)	177,47	1,00%	1,77	175,70	0,00	1,77
78120	Labelle (Municipalité)	918,40	6,00%	55,10	863,30	125,60	180,70
78115	La Conception (Municipalité)	498,48	5,00%	24,92	473,56	1,00	25,92
78095	Lac Supérieur (Municipalité)	620,12	0,00%	0,00	620,12	0,12	0,12
78130	La Minerve (Municipalité)	553,43	0,00%	0,00	553,43	119,44	119,44
78015	Lantier (Municipalité)	308,33	0,00%	0,00	308,33	0,03	0,03
78055	Montcalm (Municipalité)	189,61	1,00%	1,90	187,71	0,00	1,90
78032	Sainte-Agathe-des-Monts (Ville)	3463,41	2,00%	69,27	3394,14	0,73	70,00
78047	Saint-Faustin/Lac-Carré (Municipalité)	1113,82	6,00%	66,83	1046,99	2,58	69,41
78020	Sainte-Lucie-des-Laurentides (Municipalité)	431,54	3,00%	12,95	418,59	0,01	12,96
78010	Val-David (Village)	1542,35	10,00%	154,24	1388,12	0,26	154,50
78100	Val-des-Lacs (Municipalité)	392,77	1,00%	3,93	388,84	1,05	4,98
78005	Val-Morin (Municipalité)	559,76	16,00%	89,56	470,20	0,00	89,56
78102	Mont-Tremblant (Ville)	2902,64	5,00%	145,13	2757,51	275,25	420,38
78127	Lac Tremblant-Nord (Municipalité)	24,99	2,00%	0,50	24,49	0,00	0,50
77030	Piedmont (Municipalité)	1076,53	38,38%	413,17	663,36	0,00	413,17
77065	Saint-Adolphe-d'Howard (Municipalité)	989,42	0,00%	0,00	989,42	0,00	0,00
77035	Sainte-Anne-des-Lacs (Paroisse)	1271,06	0,77%	9,79	1261,27	0,00	9,79
77043	Saint-Sauveur (Ville)	3380,70	7,00%	236,65	3144,05	0,00	236,65
77055	Lac-des-Seize-Îles (Municipalité)	62,86	1,60%	1,01	61,85	0,00	1,01
Total :		25125,67		1498,07	23627,60	1545,29	3043,36

Données provenant du rapport annuel acheminé au MDDEFP par la RIDR

Annexe P
Quantité de matières résiduelles
éliminée en provenant des ICI du
territoire de la RIDR

Bilan des matières résiduelles éliminées en 2011 par les ICI du territoire

MRC	Municipalités	Industriel, commercial et institutionnel (ICI)		
		RIDR ¹ (tm)	Autres sites (tm)	Total ² (tm)
Les Laurentides	Amherst	19,67	0,00	20
	Arundel	12,07	0,00	12
	Barkmere	0,00	0,00	0
	Brébeuf	11,01	0,00	11
	Huberdeau	17,48	0,00	17
	Ivry-sur-le-Lac	1,77	1,23	3
	La Conception	25,92	0,00	26
	La Minerve	119,44	0,00	119
	Labelle	180,70	539,30	720
	Lac-Supérieur	0,12	0,00	0
	Lac-Tremblant-Nord	0,50	0,00	1
	Lanthier	0,03	67,97	68
	Montcalm	1,90	0,00	2
	Mont-Tremblant	420,38	12641,62	13062
	Ste-Agathe-des-Monts	70,00	2344,00	2414
	Ste-Lucie-des-Laurentides	12,96	27,04	40
	St-Faustin-Lac-Carré	69,41	6,59	76
	Val-David	154,50	200,50	355
	Val-des-Lacs	4,98	9,02	14
Val-Morin	<u>89,56</u>	<u>128,44</u>	<u>218</u>	
	Sous-total pour la MRC	1212,40	15965,71	17178
Pays-d'en-Haut	Estérel	0,00	18,00	18
	Lac-des-Seize-Îles	1,01	0,00	1
	Morin-Heights	0,00	235,00	235
	Piedmont	413,17	101,83	515
	Saint-Adolphe-d'Howard	0,00	20,00	20
	Saint-Sauveur	236,65	2331,35	2568
	Sainte-Adèle	0,00	2536,00	2536
	Sainte-Anne-des-Lacs	9,79	156,21	166
	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	0,00	25,00	25
	Wentworth-Nord	<u>0,00</u>	<u>42,00</u>	<u>42</u>
	Sous-total pour la MRC	660,62	5465,39	6126

MRC	Municipalités	Industriel, commercial et institutionnel (ICI)		
		RIDR ¹ (tm)	Autres sites (tm)	Total ² (tm)
Antoine-Labelle	L'ascension	33,29	1,71	35
	La Macaza	175,36	0,00	175
	Lac-Saguay	19,93	0,00	20
	Nomingue	135,76	0,00	136
	Rivière-Rouge	<u>806,04</u>	<u>4,96</u>	<u>811</u>
	Sous-total pour la MRC	1170,38	6,67	1177
Total pour la Régie		3043,40	21437,77	24481

¹Source: Rapport annuel acheminé au MDDEFP par la RIDR (inclut la collecte privée et la fraction collectée avec les résidus domestiques).

²Source: Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012), Direction de l'analyse et des instruments économiques

Notes du MDDEFP:

Les matières résiduelles sont collectées conjointement dans certaines municipalités, ce qui explique les valeurs d'élimination nulles pour certaines municipalités.

Les écarts proviennent d'arrondissement.

Annexe Q
Quantité de résidus de CRD
recueillis dans les différentes
installations de la RIDR

Bilan de la masse des résidus de CRD récupérés et enfouis sur le territoire de la RIDR

Origine des CRD	Quantité	Élimination LET RIDR	Taux de
	pris en charge		valorisation %
Dépôt de matériaux secs et écocentres			
Laurentides			
Dépôt MS de ville de Mont-Tremblant	1053,21	266,97	74,65
Dépôt MS de Sainte-Agathe	302,62	456,95	-51,00
Conteneurs MRC Laurentides (Barkmere, La Conception et Montcalm)	17,54	7,47	57,41
Écocentres Lantier	96,63	34,78	64,01
Écocentres Sainte-Lucie	193,56	63,96	66,96
Écocentres Val-des-Lacs	105,34	43,94	58,29
Total Dépôt/écocentre	1768,90	874,07	50,59
Entreprise génératrices de CRD (site Régie)			
Laurentides			
AMHERST	5,63	N.D.	
ARUNDEL	0,73	N.D.	
BARKMERE	0,00	N.D.	
BRÉBEUF	0,46	N.D.	
HUBERDEAU	0,00	N.D.	
IVRY-SUR-LE-LAC	1,79	N.D.	
LABELLE	57,18	N.D.	
LA CONCEPTION	33,17	N.D.	
LAC SUPÉRIEUR	1,55	N.D.	
LA MINERVE	132,61	N.D.	
LANTIER	0,00	N.D.	
MONTCALM	0,00	N.D.	
STE-AGATHE	0,00	N.D.	
ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	0,00	N.D.	
STE-LUCIE	0,00	N.D.	
VAL-DAVID	0,00	N.D.	
VAL-DES-LACS	3,84	N.D.	
VILLE MONT-TREMBLANT	13,32	N.D.	
OSBL LABELLE	0,45	N.D.	
OSBL MONT-TREMBLANT	0,00	N.D.	
Total MRC	250,73	N.D.	
Antoine-Labelle			
ASCENSION	7,17	N.D.	
LAC SAGUAY	3,46	N.D.	
LA MACAZA	47,43	N.D.	
NOMININGUE	42,21	N.D.	
RIVIÈRE-ROUGE	370,63	N.D.	
OSBL RIVIÈRE-ROUGE	0,87	N.D.	
Total MRC	471,77	N.D.	
Apport de CRD des citoyens (site RIDR)			
Laurentides			
AMHERST	5,95	N.D.	
ARUNDEL	0,00	N.D.	
BARKMERE	0,00	N.D.	
BRÉBEUF	0,00	N.D.	
HUBERDEAU	0,32	N.D.	
IVRY-SUR-LE-LAC	0,00	N.D.	
LABELLE	231,99	N.D.	

Origine des CRD	Quantité	Élimination	Taux de
	pris en charge	LET RIDR	valorisation %
Dépôt de matériaux secs et écocentres			
LA CONCEPTION	18,46 N.D.		
LAC SUPÉRIEUR	0,00 N.D.		
LA MINERVE	94,05 N.D.		
LANTIER	0,00 N.D.		
MONTCALM	0,00 N.D.		
STE-AGATHE	0,00 N.D.		
ST-FAUSTIN / LAC CARRÉ	1,65 N.D.		
STE-LUCIE	0,00 N.D.		
VAL-DAVID	0,25 N.D.		
VAL-DES-LACS	0,00 N.D.		
VILLE MONT-TREMBLANT	29,99 N.D.		
OSBL LABELLE	0,00 N.D.		
OSBL MONT-TREMBLANT	0,00 N.D.		
Total MRC	382,66 N.D.		
Antoine-Labelle			
ASCENSION	46,09 N.D.		
LAC SAGUAY	7,56 N.D.		
LA MACAZA	71,23 N.D.		
NOMININGUE	84,73 N.D.		
RIVIÈRE-ROUGE	305,40 N.D.		
OSBL RIVIÈRE-ROUGE	0,00 N.D.		
TRANCHÉES	289,19 N.D.		
MATÉRIAUX SECS / O.L.	10,39 N.D.		
Total MRC	814,58 N.D.		
Total CRD entreprises et citoyens	1919,74	1000,27	47,90
MRC Laurentides et Antoine-Labelle	3688,65	1874,34	49,19
		Enfouis à l'extérieur de la MRC	
Données MRC PDH¹			
Pays d'en-Haut			
Estérel	108,53	108,53	0,00
Lac-des-Seize-Îles	0,00	0,00 S.O.	
Morin-Heights	511,44	126,04	75,36
Piedmont	349,93	86,24	75,36
Saint-Adolphe-d'Howard	824,18	824,18	0,00
Sainte-Adèle	491,50	294,90	40,00
Sainte-Anne-des-Lacs	457,60	112,77	75,36
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	325,88	325,88	0,00
Saint-Sauveur	1372,81	338,31	75,36
Wentworth-Nord	213,07	213,07	0,00
Total MRC	4654,94	2429,91	47,80
Total territoire RIDR	8343,59	4304,25	48,41
Données de 2010			

¹ Aucun CRD généré dans la MRC de Pays-d'en-Haut n'est acheminé aux installations de la RIDR

Annexe R
Quantité de résidus de CRD
générés sur le territoire de la
RIDR et enfouis

Compilation des matières résiduelles éliminées en 2011 par les CRD du territoire

MRC	Municipalités	Construction, rénovation et démolition (CRD)		
		RIDR ¹ (tm)	Hors territoire ² (tm)	Total (tm)
Les Laurentides	Amherst		24	24
	Arundel		3	3
	Barkmere		0	0
	Brébeuf		0	0
	Huberdeau		39	39
	Ivry-sur-le-Lac		0	0
	La Conception		9	9
	La Minerve		158	158
	Labelle		420	420
	Lac-Supérieur		0	0
	Lac-Tremblant-Nord		0	0
	Lanthier		0	0
	Montcalm		0	0
	Mont-Tremblant		184	184
	Ste-Agathe-des-Monts		230	230
	Ste-Lucie-des-Laurentides		0	0
	St-Faustin-Lac-Carré		7	7
	Val-David		25	25
	Val-des-Lacs		0	0
	Val-Morin		3	3
Municipalité d'origine indéterminée		<u>1478</u>	<u>-604</u>	<u>874</u>
	Sous-total pour la MRC	1478	498	1976
Pays-d'en-Haut	Estérel	109	68	177
	Lac-des-Seize-Îles		8	8
	Morin-Heights	126	27	153
	Piedmont	86	25	111
	Saint-Adolphe-d'Howard	824	902	1726
	Saint-Sauveur	338	1364	1702
	Sainte-Adèle	295	80	375
	Sainte-Anne-des-Lacs	113	119	232
	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	326	4	330
	Wentworth-Nord	213	93	306
	Municipalité d'origine indéterminée	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
		Sous-total pour la MRC	2430	2690
Antoine-Labelle	L'Ascension	3		3
	La Macaza	42		42
	Lac-Saguay	37		37
	Nominique	41		41
	Rivière-Rouge	<u>273</u>		<u>273</u>
		Sous-total pour la MRC	396	
	Total pour la région	4304	3188	7492

¹: Quantités de résidus de CRD enfouis provenant des écocentres et des dépôts de la RIDR et non comptabilisé dans le fichier du MDDEFP

²: Source: Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012), Direction de l'analyse et des instruments économiques

Notes du MDDEFP :

Les matières résiduelles sont collectées conjointement dans certaines municipalités, ce qui explique les valeurs d'élimination nulles pour certaines municipalités.

Les écarts proviennent d'arrondissement.

Annexe S
Évaluation de la production de
BFS par municipalité

Volume de boues provenant des installations septiques domestiques

MRC et municipalités	Traitement municipal	Nombre de résidences		Volume de boues (m ³)			Volume annuel de boues total (m ³)
		Permanentes	Saisonnnières	Résidences permanentes	Résidences saisonnières	Total	
MRC Des Laurentides							
Amherst		760	848	2584	2883	5467	2013
Arundel							443
Barkmere		33	185	112	629	741	213
Brébeuf	X	455	138	1547	469	2016	891
Huberdeau		409	122	1391	415	1805	799
Ivry-sur-le-Lac		185	228	629	775	1404	508
La Conception	X	593	522	2016	1775	3791	1452
La Minerve		601	985	2043	3349	5392	1859
Labelle		1115	638	3791	2169	5960	2438
Lac-Supérieur		872	782	2965	2659	5624	2147
Lac-Tremblant-Nord		21	40	71	136	207	70
Lanthier		370	392	1258	1333	2591	962
Montcalm		308	355	1047	1207	2254	825
Mont-Tremblant	X	4356	3136	14810	10662	25473	10071
Ste-Agathe-des-Monts	X	4606	1542	15660	5243	20903	9141
Ste-Lucie-des-Laurentides	X	597	313	2030	1064	3094	1281
St-Faustin-Lac-Carré	X	1558	849	5297	2887	8184	3370
Val-David	X	2084		7086		7086	3543
Val-des-Lacs	X	349		1187		1187	593
Val-Morin	X	1298	665	4413	2261	6674	2772
Sous-total pour la MRC				69938	39916	109854	45391
MRC Pays-d'en-Haut							
Estérel		105	247	357	840	1197	388
Lac-des-Seize-Îles		106	235	360	799	1159	380
Morin-Heights		1841	554	6259	1884	8143	3601
Piedmont		1397	559	4750	1901	6650	2850
Saint-Adolphe-d'Howard	X						
Saint-Sauveur	X	2793	1750	9496	5950	15446	6236
Sainte-Adèle	X	2941	1412	9999	4801	14800	6200
Sainte-Anne-des-Lacs		1516	457	5154	1554	6708	2966
Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	X						223
Wentworth-Nord		744	1214	2530	4128	6657	2297
Sous-total pour la MRC				38906	21855	60761	25140
MRC Antoine-Labelle							
L'Ascension	X	410	443	1394	1506	2900	1074
La Macaza				0	0	0	0
Lac-Saguay				0	0	0	0
Nominigüe		936	1016	3182	3454	6637	2455
Rivière-Rouge	X	1128	629	3835	2139	5974	2452
Sous-total pour la MRC				8412	7099	15511	5981
Total sur le territoire de la RIDR				117256	68870	186126	76512

Volume moyen de boues par fosse (m³) : 3,4 soit une fosse pour une résidence de trois chambres à coucher

Volume de boues provenant des installations septiques domestiques

MRC et municipalités	Traitement municipal	Nombre de résidences		Volume de boues (m ³)			Volume annuel de boues total (m ³)
		Permanentes	Saisonnnières	Résidences permanentes	Résidences saisonnières	Total	
MRC Des Laurentides							
Amherst		760	848	2584	2883	5467	2013
Arundel							443
Barkmere		33	185	112	629	741	213
Brébeuf	X	455	138	1547	469	2016	891
Huberdeau		409	122	1391	415	1805	799
Ivry-sur-le-Lac		185	228	629	775	1404	508
La Conception	X	593	522	2016	1775	3791	1452
La Minerve		601	985	2043	3349	5392	1859
Labelle		1115	638	3791	2169	5960	2438
Lac-Supérieur		872	782	2965	2659	5624	2147
Lac-Tremblant-Nord		21	40	71	136	207	70
Lanthier		370	392	1258	1333	2591	962
Montcalm		308	355	1047	1207	2254	825
Mont-Tremblant	X	4356	3136	14810	10662	25473	10071
Ste-Agathe-des-Monts	X	4606	1542	15660	5243	20903	9141
Ste-Lucie-des-Laurentides	X	597	313	2030	1064	3094	1281
St-Faustin-Lac-Carré	X	1558	849	5297	2887	8184	3370
Val-David	X	2084		7086		7086	3543
Val-des-Lacs	X	349		1187		1187	593
Val-Morin	X	1298	665	4413	2261	6674	2772
Sous-total pour la MRC				69938	39916	109854	45391
MRC Pays-d'en-Haut							
Estérel		105	247	357	840	1197	388
Lac-des-Seize-Îles		106	235	360	799	1159	380
Morin-Heights		1841	554	6259	1884	8143	3601
Piedmont		1397	559	4750	1901	6650	2850
Saint-Adolphe-d'Howard	X						
Saint-Sauveur	X	2793	1750	9496	5950	15446	6236
Sainte-Adèle	X	2941	1412	9999	4801	14800	6200
Sainte-Anne-des-Lacs		1516	457	5154	1554	6708	2966
Ste-Marguerite-du-Lac-Masson	X						223
Wentworth-Nord		744	1214	2530	4128	6657	2297
Sous-total pour la MRC				38906	21855	60761	25140
MRC Antoine-Labelle							
L'Ascension	X	410	443	1394	1506	2900	1074
La Macaza				0	0	0	0
Lac-Saguay				0	0	0	0
Nominigüe		936	1016	3182	3454	6637	2455
Rivière-Rouge	X	1128	629	3835	2139	5974	2452
Sous-total pour la MRC				8412	7099	15511	5981
Total sur le territoire de la RIDR				117256	68870	186126	76512

Volume moyen de boues par fosse (m³) : 3,4 soit une fosse pour une résidence de trois chambres à coucher

Annexe T
Quantité de résidus de TIQ
générés sur le territoire de la
RIDR

MRC	Municipalités	Population ¹	TIC générés (tm)
Les Laurentides	Amherst	2465	14
	Arundel	738	4
	Barkmere	287	2
	Brébeuf	1107	6
	Huberdeau	1075	6
	Ivry-sur-le-Lac	676	4
	La Conception	1941	11
	La Minerve	2430	14
	Labelle	2927	17
	Lac-Supérieur	2681	16
	Lac-Tremblant-Nord	73	0
	Lanthier	1259	7
	Montcalm	1034	6
	Mont-Tremblant	12801	74
	Ste-Agathe-des-Monts	11388	66
	Ste-Lucie-des-Laurentides	1666	10
	St-Faustin-Lac-Carré	4156	24
	Val-David	5136	30
	Val-des-Lacs	1233	7
	Val-Morin	<u>3661</u>	<u>21</u>
	Sous-total pour la MRC	58733	341
Pays-d'en-Haut	Estérel	538	3
	Lac-des-Seize-Îles	422	2
	Morin-Heights	4400	26
	Piedmont	3274	19
	Saint-Adolphe-d'Howard	5650	33
	Saint-Sauveur	11610	67
	Sainte-Adèle	13421	78
	Sainte-Anne-des-Lacs	3990	23
	Ste-Marguerite-du-Lac-Massor	3367	20
	Wentworth-Nord	<u>2686</u>	<u>16</u>
		Sous-total pour la MRC	49359
Antoine-Labelle	L'Ascension	1412	8
	La Macaza	1593	9
	Lac-Saguay	751	4
	Nominique	3377	20
	Rivière-Rouge	<u>5416</u>	<u>31</u>
		Sous-total pour la MRC	12548
	Total pour la Régie	120640	700

¹ Inclut la population saisonnière sur la base d'équivalent population permanente (Réf : 1,2,2)

Annexe U
Synthèse des quantités de
matières résiduelles générées,
mises en valeur et enfouis par
MRC

Bilan global de la gestion des matières résiduelles en 2011 sur le territoire de la MRC Des Laurentides

Matières résiduelles	Secteur et sous-secteur	Collecte sélective	Matières organiques	CRD ^{1,2}	RDD	TIC ³	Textile	Autres	Total
Générées	Domestique	8 470	10 647	3 630	242	138	726	346	24 199
	ICI	8 596	10 439		169	117	562	692	20 575
	CRD			15 074		86			15 160
	Total	17 066	21 086	18 704	411	341	1 288	1 038	59 934
Valorisées	Domestique	5 992	81	924	94	18			7 109
	ICI	1 570	2 039		14		-22	-204	3 397
	CRD			15 804					15 804
	Total	7 562	2 120	16 728	108	18	-22	-204	26 310
Enfouis	Domestique ⁴	2 478	10 566		148	120	726	346	14 384
	ICI ⁵	7 026	8 400		155	117	584	896	17 178
	CRD			1 976		86			2 062
	Total	9 504	18 966	1 976	303	323	1 310	1 242	33 624
Potentiellement valorisable	Domestique	2 478	10 566		148	120	726		14 038
	ICI	7 026	8 400		155	117	584		16 282
	CRD ⁶					86			86
	Total	9 504	18 966		303	323	1 310		30 405

¹ Exclut les agrégats.

² Source tableau 20

³ Répartition des TIC dans les secteurs et sous-secteur sur la base de leur tonnage relatif. Pour consolider les valeurs avec celles des tableaux 7 et 12, la quantité de TIC est soustraite de la quantité inscrite à la catégorie "autres".

⁴ La quantité de matière enfouie est obtenue en soustrayant de la quantité générée la quantité valorisée

⁵ Les résultats de la caractérisation de la collecte des ICI dédiés à l'élimination (Recyc-Québec, 2012) défalqués des résultats de CRD ont été appliqués à la quantité totale des résidus de ICI pour établir la répartition par matière

⁶ Dû au manque de données sur la caractérisation de la partie du gisement de CRD qui est actuellement acheminée à l'enfouissement, on ne peut en établir le potentiel de valorisation

Les écarts avec les tableaux sources proviennent des valeurs arrondies

Bilan global de la gestion des matières résiduelles en 2011 sur le territoire de la MRC Pays-d'en-Haut

Matières résiduelles	Secteur et sous-secteur	Collecte sélective	Matières organiques	CRD ^{1,2}	RDD	TIC ³	Textile	Autres	Total
Générées	Domestique	7 118	8 948	3 050	203	124	610	283	20 336
	ICI	5 605	6 637		105	81	406	452	13 286
	CRD			13 235		81			13 316
	Total	12 723	15 585	16 285	308	286	1 016	735	46 938
Valorisées	Domestique	6 040	785	2 225	139	24			9 213
	ICI	3 099	3 641		50		198	172	7 160
	CRD			8 940					8 940
	Total	9 139	4 426	11 165	189	24	198	172	25 313
Enfouis	Domestique ⁴	1 078	8 163		64	100	610	283	10 298
	ICI ⁵	2 506	2 996		55	81	208	280	6 126
	CRD			5 120		81			5 201
	Total	3 584	11 159	5 120	119	262	818	563	21 625
Potentiellement valorisable	Domestique	1 078	8 163		64	100	610		10 015
	ICI	2 506	2 996		55	81	208		5 846
	CRD ⁶					81			81
	Total	3 584	11 159		119	262	818		15 942

¹ Exclut les agrégats.

² Source tableau 20

³ Répartition des TIC dans les secteurs et sous-secteur sur la base de leur tonnage relatif. Pour consolider les valeurs avec celles des tableaux 7 et 12, la quantité de TIC est soustraite de la quantité inscrite à la catégorie "autres".

⁴ La quantité de matière enfouie est obtenue en soustrayant de la quantité générée la quantité valorisée

⁵ Les résultats de la caractérisation de la collecte des ICI dédiés à l'élimination (Recyc-Québec, 2012) défalqués des résultats de CRD ont été appliqués à la quantité totale des résidus de ICI pour établir la répartition par matière

⁶ Dû au manque de données sur la caractérisation de la partie du gisement de CRD qui est actuellement acheminée à l'enfouissement, on ne peut en établir le potentiel de valorisation

Les écarts avec les tableaux sources proviennent des valeurs arrondies

Bilan global de la gestion des matières résiduelles en 2011 sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle

Matières résiduelles	Secteur et sous-secteur	Collecte sélective	Matières organiques	CRD ^{1,2}	RDD	TIC ³	Textile	Autres	Total
Générées	Domestique	1 809	2 275	775	52	34	155	69	5 169
	ICI	750	713		13	12	47	273	1 808
	CRD			4 242		28			4 270
	Total	2 559	2 988	5 017	65	73	202	342	11 246
Valorisées	Domestique	814	17	890	38	4			1 763
	ICI	269	137		2		7	215	631
	CRD			3 731					3 731
	Total	1 083	154	4 621	40	4	7	215	6 125
Enfouis	Domestique ⁴	995	2 258		14	30	155	69	3 521
	ICI ⁵	481	576		11	12	40	58	1 177
	CRD			396		28			424
	Total	1 476	2 834	396	25	69	195	127	5 121
Potentiellement valorisable	Domestique	995	2 258		14	30	155		3 452
	ICI	481	576		11	12	40		1 119
	CRD ⁶					28			28
	Total	1 476	2 834		25	69	195		4 599

¹ Exclut les agrégats.

² Source tableau 20

³ Répartition des TIC générés par secteur et sous-secteur est sur la base de leur tonnage relatif. Pour consolider les valeurs avec celles des tableaux 7 et 12, la quantité de TIC est soustraite de la quantité inscrite à la catégorie "autres".

⁴ La quantité de matière enfouie est obtenue en soustrayant de la quantité générée la quantité valorisée

⁵ Les résultats de la caractérisation de la collecte des ICI dédiés à l'élimination (Recyc-Québec, 2012) défalqués des résultats de CRD ont été appliqués à la quantité totale des résidus de ICI pour établir la répartition par matière

⁶ Dû au manque de données sur la caractérisation de la partie du gisement de CRD qui est actuellement acheminé à l'enfouissement, on ne peut en établir le potentiel de valorisation

Les écarts avec les tableaux sources proviennent des valeurs arrondies

À propos d'AECOM

AECOM est un fournisseur mondial de services techniques professionnels et de gestion-conseil sur une grande variété de marchés comme le transport, le bâtiment, l'environnement, l'énergie, l'eau et les services gouvernementaux. Avec quelque 45 000 employés autour du monde, AECOM est un leader sur tous les marchés clés qu'elle dessert. AECOM allie portée mondiale et connaissances locales, innovation et excellence technique afin d'offrir des solutions qui créent, améliorent et préservent les environnements bâtis, naturels et sociaux dans le monde entier. Classée dans la liste des compagnies du Fortune 500, AECOM sert des clients dans plus de 130 pays et enregistre des revenus annuels de plus de 8 milliards de dollars. Des renseignements supplémentaires sur AECOM et ses services sont disponibles au www.aecom.com.

AECOM
2, rue Fusey
Trois-Rivières (Québec) Canada G8T 2T1
Tél. : 819 373-6820
Télec. : 819 373-7573
www.aecom.com